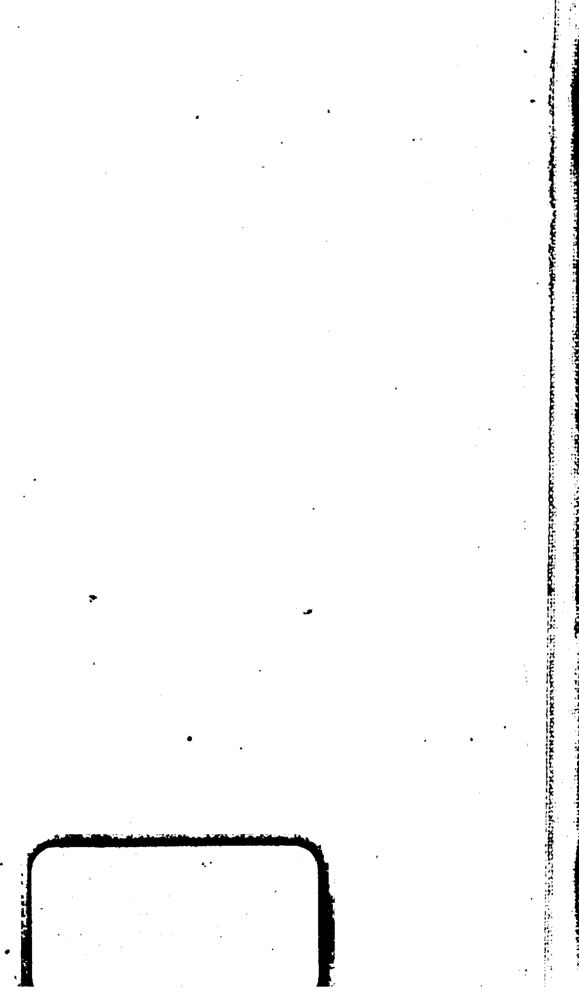
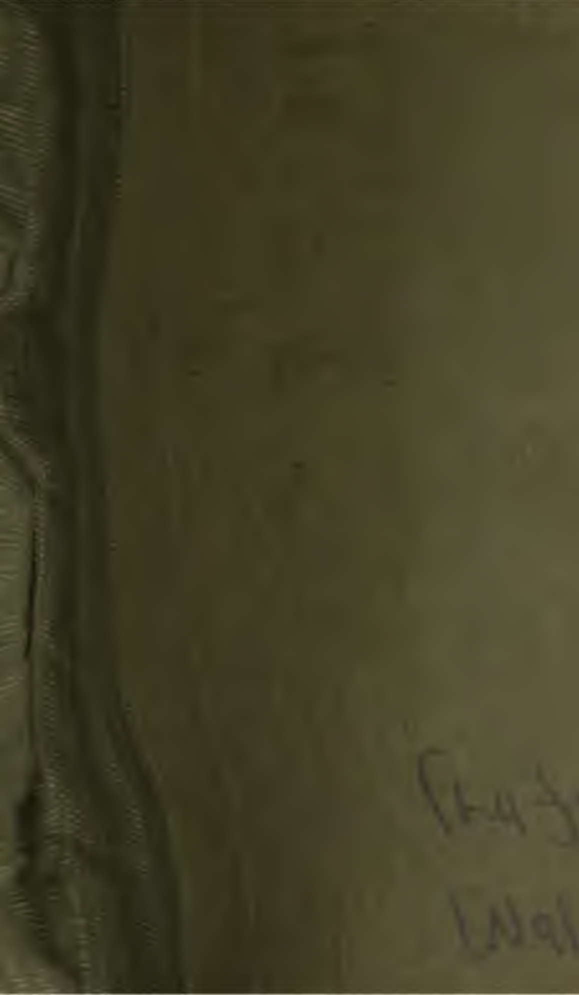
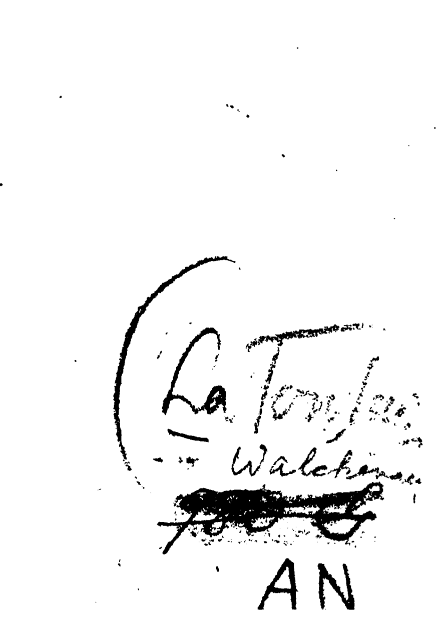






AN

HISTOIRE

DE LA VIE ET DES OUVRAGES

DE

J. DE LA FONTAINE.

DE L'IMPRIMERIE DE P. DIDOT L'AINÉ,
CHEVALIER DE L'ORDRE ROYAL DE SAINT-MICHEL,
IMPRIMEUR DU ROI.





[illegible] del. Lemaitre sc.

MAISON DE JEAN DE LA FONTAINE A CHATEAU THIERRY

M D CCC XXI.



MAISON DE JEAN DE LA FONTAINE A CHATEAU THIERRY

[illegible] DES PANORAMAS, N° 20.

M DCCC XXI.

MAISON DE JEAN DE LA FONTAINE A [illegible]

HISTOIRE
DE LA VIE ET DES OUVRAGES
DE
J. DE LA FONTAINE,
PAR C. A. WALCKENAER,
MEMBRE DE L'INSTITUT.

De ma rêveuse enfance il a fait les délices.
Ducis.

TOME DEUXIÈME.



À PARIS,
CHEZ A. NEPVEU, LIBRAIRE,
PASSAGE DES PANORAMAS, N° 26.

M DCCC XXI.

HISTOIRE

DE LA VIE ET DES OUVRAGES

DE

J. DE LA FONTAINE.

LIVRE QUATRIÈME.

1679 — 1685.

La Fontaine, quoiqu'il eût débuté dans la littérature par la traduction d'une comédie de Térence, n'avoit pas songé cependant à travailler pour le théâtre. C'est sur-tout dans la poésie théâtrale qu'en peu d'années la gloire littéraire de la France s'étoit élevée bien au-dessus de celle de tous les peuples modernes, et avoit peut-être surpassé celle des anciens. La variété et l'abondance se joignoient à la

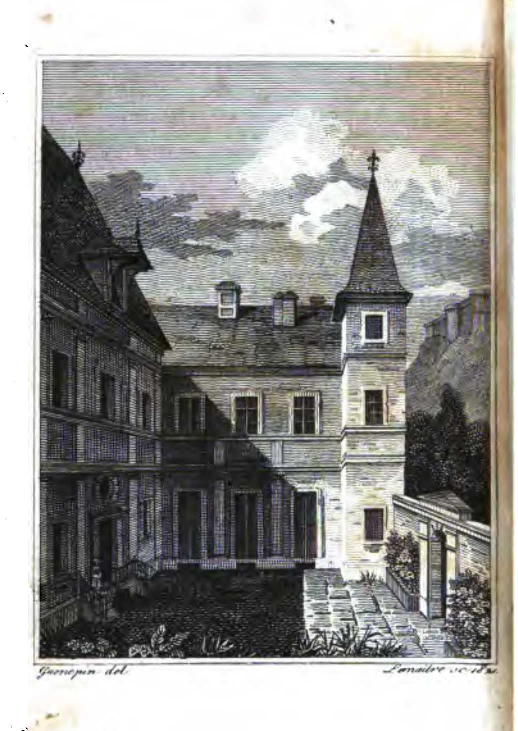
Madame de Thianges chercha à apaiser le courroux de La Fontaine, et à le réconcilier avec Lully ; ce qui ne fut pas difficile. Le raccommodement fut si complet et si sincère, que La Fontaine supprima sa diatribe, et qu'il fit depuis pour Lully deux dédicaces en vers, l'une pour l'opéra d'*Amadis*, et l'autre pour celui de *Roland ;* la dernière est charmante, et Louis XIV y est loué avec beaucoup de grace et de délicatesse.

La Fontaine, pour s'excuser auprès de madame de Thianges qui avoit désapprouvé sa satire, lui avoit adressé une épître en vers, dans laquelle il expose ce qui s'étoit passé alors dans son esprit avec sa gaieté, sa franchise et sa bonhomie ordinaires :

Vous trouvez que ma satire
Eût pu ne se point écrire,
Et que tout ressentiment
La plupart du temps peut nuire,
Et ne sert que rarement.
J'eusse ainsi raisonné si le ciel m'eût fait ange
Ou Thiange ;
Mais il m'a fait auteur (je m'excuse par là) ;
Auteur qui pour tout fruit moissonne

Un peu de gloire : on le lui ravira;
Et vous croyez qu'il s'en taira?
Il n'est donc plus auteur. La conséquence est bonne.
S'il s'en rencontre un qui pardonne,
Je suis cet indulgent; s'il ne s'en trouve point,
Blâmez la qualité, mais non pas la personne.
Je pourrois alléguer encore un autre point :
Les conseils. — Et de qui? — Du public. C'est la ville,
C'est la cour, et ce sont toutes sortes de gens,
Les amis, les indifférents,
Qui m'ont fait employer le peu que j'ai de bile.
Ils ne pouvoient souffrir cette atteinte à mon nom.
La méritois-je? On dit que non.

Il amène ensuite très naturellement les éloges du roi, de son bon goût et de son discernement en littérature. La Fontaine desiroit que son opéra fût joué devant Louis XIV; et il n'eût point été indifférent sur le succès ou la chute de cet ouvrage. Nous avons ailleurs démontré la fausseté des récits qui sembloient prouver le contraire, et fait voir l'absurdité des contes puérils dont on a surchargé cette partie de la vie de notre poëte. Pour que le but des louanges que La Fontaine donne au roi soit clairement exprimé, il termine ainsi son épître :



Garnerin del.   Lemaître sc. 18..

MAISON DE JEAN DE LA FONTAINE A CHATEAU THIERRY

... des Panoramas, N° 26.

M DCCC XXI.

jouissance, ils tâchèrent de l'arracher à ses habitudes. Ils lui représentèrent qu'un tel commerce étoit beaucoup plus coupable avec une femme mariée qu'avec toute autre. Ces scrupules qu'ils avoient fait naître en lui, et qui lui firent prendre la résolution de se séparer de madame de Montespan, s'appliquoient aussi à madame la duchesse de Nevers, et empêchèrent la réussite du plan qu'on avoit formé.

Ce fut alors que madame de Montespan crut parvenir à son but, en jetant elle-même le roi dans les bras de mademoiselle de Fontanges, d'une éclatante beauté, mais sans esprit, et incapable, à ce qu'elle croyoit, d'avoir aucun ascendant sur lui. S'il étoit besoin d'ajouter aux preuves que l'on a déja que madame de Montespan favorisoit cette liaison, ce sont les vers qui nous restent de La Fontaine, au sujet de la nouvelle maîtresse, qu'il n'eût certainement pas composés, s'il avoit cru déplaire à l'ancienne. Une de ces pièces de vers se compose de quatre quatrains, qui sont des productions pour les quatre saisons de l'année :

ces quatre quatrains furent mis dans un almanach écrit à la main sur du vélin, et garni d'or et de diamants, que madame de Fontanges donna en étrennes à madame de Montespan, le premier jour de l'an 1680. L'autre pièce est une épître assez longue adressée à madame de Fontanges, que le roi venoit de faire duchesse. Cette pièce seule, lorsque tous les monuments historiques viendroient à périr, suffiroit pour conserver à la postérité le souvenir des désordres de Louis XIV, et du scandale de sa vie. Le poète, dans cette épître, a fait entrer l'éloge de la figure noble et majestueuse du roi, de la beauté, des graces de celle dont les Dieux ont récompensé ce *dompteur* des humains, et en même temps il y célèbre le mariage du prince de Conti avec mademoiselle de Blois, fille naturelle de madame de La Vallière, et celui du dauphin, héritier légitime de la couronne, avec la princesse de Bavière. Ces deux mariages eurent lieu en 1680, à peu de mois d'intervalle : le premier le 16 janvier, et le second le 7 mars suivant. Si on met à part les

inconvenances morales, dont on ne doit pas faire de reproche au poëte, puisqu'elles ne frappoient point la cour ni le monarque, on doit convenir que cette épître est digne de La Fontaine. Le dieu des vers, par lequel il fait prononcer les épithalames de ces deux mariages, ne l'auroit point désavoué. Il commence par celui du prince de Conti :

Le dieu des vers lut deux épithalames,
En voici l'un : Couple heureux et parfait,
Couple charmant, faites durer vos flammes
Assez long-temps pour nous rendre jaloux ;
Soyez amants aussi long-temps qu'époux.
Douce journée ! et nuit plus douce encore !
Heures, tardez, laissez au lit l'Aurore.
Le temps s'envole : il est cher aux amants :
Profitez donc de ses moindres moments,
Jeune princesse, aimable autant que belle,
Jeune héros, non moins aimable qu'elle ;
Le temps s'envole, il faut le ménager ;
Plus il est doux, et plus il est léger.

Le poëte passe ensuite à l'épithalame du Dauphin, dont le mariage étoit arrêté, mais non encore célébré.

. . . . Puis le père des vers

Changeant de ton pour l'autre épithalame,
Lut ce qui suit : Chantez, peuples divers;
Que tout fleurisse aux célestes demeures.
Ne tardez plus, avancez, lentes Heures.
Allez porter aux humains un printemps
Tel que celui qui commença les temps.
Heures, volez : hâtez, hâtez la joie
Du fils des dieux à qui l'Olympe envoie
Une princesse au regard enchanteur.

Cette épître à madame de Fontanges paroît n'avoir été imprimée qu'après la mort de La Fontaine; mais elle circula beaucoup dans le temps, et madame de Sévigné en parle dans une de ses lettres, en daté du 22 septembre 1680.

Madame de Montespan s'étoit trompée dans ses calculs. Dès que madame de Fontanges connut la passion qu'elle avoit inspirée, elle se livra à toute la hauteur qui faisoit le fond de son caractère; elle fut la dispensatrice des graces, et donna le ton. Tout le monde sait qu'à une partie de chasse, le vent ayant détaché sa coiffure, elle se la fit rattacher négligemment avec un ruban, dont les nœuds lui tomboient sur le front; cette mode se répandit dans

toute l'Europe, et le vocabulaire des modistes, que la frivolité écrit et efface avec une rapidité égale à l'inconstance de ses goûts, a cependant toujours conservé depuis le nom de *Fontanges*. Madame de Montespan, indignée de se voir supplantée par celle qu'elle avoit cru pouvoir faire agir au gré de son ambition, auroit voulu que les ecclésiastiques qui entouroient le roi s'armassent de toute leur sévérité pour l'arracher à ses nouvelles amours. Ce fut alors qu'elle fit un ignoble jeu de mots sur la trop grande facilité du Père La Chaise, confesseur du roi. Mais Fontanges ne jouit pas long-temps de sa grandeur : les suites d'une couche lui firent perdre tous ses charmes, et avec eux disparut l'amour de Louis XIV. Elle se retira à l'abbaye de Port-Royal. Après avoir langui quelque temps, elle mourut âgée seulement de vingt ans, et chacun lui appliqua ces vers si connus de Malherbe :

Et rose elle a vécu ce que vivent les roses,
L'espace d'un matin.

Le roi revint à madame de Montespan, mais

sans empressement; et, de jour en jour, ses directeurs spirituels et la veuve Scarron, qui les secondoit dans leurs pieux desseins, gagnèrent plus d'influence sur lui; ils réussirent. Louis XIV quitta madame de Montespan pour toujours, eut quelques intrigues passagères, et s'interdit enfin par scrupule de conscience toute liaison illégitime. La veuve Scarron, devenue madame de Maintenon, força celle qui l'avoit introduite à la cour à se retirer dans un couvent. Elle inspira à Louis XIV un attachement assez puissant, pour qu'après la mort de la reine, elle conçût le dessein de la remplacer. On vit enfin le plus orgueilleux des monarques, âgé seulement de quarante-sept ans, épouser une femme qui en avoit cinquante, et qui, dans son enfance, avoit été nourrie et élevée par charité.

Cet évènement extraordinaire anéantit le crédit dont jouissoient tous les amis de madame de Montespan. D'ailleurs celui qui avoit le plus d'influence sur le roi, le duc de La Rochefoucauld, étoit mort au mois de mars 1680. Non seulement La Fontaine resta sans appui à

la cour, mais ses écrits licencieux indisposoient de plus en plus le monarque contre lui : nous verrons bientôt qu'il éprouva, d'une manière fâcheuse, les effets de ce changement pour sa réception à l'Académie, la seule chose peut-être qu'il ait desiré obtenir, et à la réussite de laquelle il ait travaillé avec constance.

Jamais La Fontaine n'a donné un exemple plus frappant de la facilité de son caractère, que lorsqu'à la sollicitation de la duchesse de Bouillon, et comme malgré lui, il se laissa aller à célébrer le *quinquina*, et composa sur ce sujet un poëme en deux chants, qu'il lui dédia. L'erreur fut complète, et le poëme est détestable : il est difficile de le lire jusqu'au bout ; et c'est peut-être par cette raison que l'on n'a pas remarqué qu'il se termine par une fable assez bien faite, et qu'on auroit dû ajouter au recueil de La Fontaine, dans lequel on a placé deux ou trois compositions qui ne sont pas des fables, et qui n'avoient jamais été insérées par lui dans celles qu'il a publiées : cette nouvelle fable devroit être intitulée, *Jupiter et les deux Tonneaux.*

Si l'on ne connoissoit l'histoire de cette écorce salutaire, que l'on nomme quinquina, on auroit de la peine à comprendre comment une femme aimable, gaie et spirituelle, pouvoit engager un poëte tel que La Fontaine à s'occuper d'un pareil sujet : mais les discussions des médecins sur ce fébrifuge avoient à cette époque attiré l'attention des gens du monde, qui, selon l'usage, prenoient part pour ou contre, sans connoissance de cause.

L'écorce de l'arbre du Pérou, qu'on nomme quinquina, étoit restée pendant un siècle et demi inconnue aux Espagnols qui avoient découvert l'Amérique. Les Indigènes du Nouveau Monde qui en connoissoient les vertus médicales, les avoient par haine soigneusement cachées aux féroces conquérants de leur patrie. Cependant l'un d'eux, en 1638, sensible aux services qu'il avoit reçus d'un Espagnol, gouverneur de Loxa, pour en témoigner sa reconnoissance, lui fit présent du quinquina, et lui en révéla les propriétés. Par le moyen de cette écorce, cet Espagnol fut assez heureux pour guérir d'une fièvre opiniâtre la comtesse

de Cinchon, épouse du vice-roi du Pérou : de là le nom de *Cinchona*, que les botanistes ont donné à ce genre de végétal, et de *poudre de la comtesse*, par lequel on désigna le quinquina réduit en poudre. Le procurateur général des Jésuites de l'Amérique, s'étant rendu à Rome en 1649, apporta le quinquina, qu'on nomma *poudre des pères*, et *poudre des Jésuites*, puis *poudre du cardinal de Lugo*. Mais les médecins s'élevèrent contre ce remède, et il ne réussit pas en Europe. A la vérité, les Jésuites le vendoient au poids de l'or ; par cette raison il n'étoit administré qu'à petites doses, et il ne faisoit aucun bien ou faisoit du mal. Cependant s'il eut ses détracteurs, il eut aussi ses partisans : divers médecins écrivirent en sa faveur ; mais ce ne fut qu'en 1679 qu'un Anglois nommé le chevalier de Talbot, en l'administrant, infusé dans du vin, fit des cures si répétées, qu'enfin le quinquina attira l'attention de tous les gens de l'art, et fut préconisé comme un remède souverain contre la fièvre. Il fut d'abord connu en France sous le nom de *remède anglois*. Lorsque Colbert et plusieurs

seigneurs de la cour eurent été guéris par ce moyen, Louis XIV donna au chevalier de Talbot deux mille louis d'or et une pension annuelle de deux mille francs pour obtenir de lui la manière de préparer et de prendre le quinquina, et il fit en même temps acheter à Cadix et à Lisbonne une très grande quantité de ce spécifique pour les hôpitaux de son royaume. C'est dans ces circonstances que madame la duchesse de Bouillon, qui avoit épousé avec chaleur la cause du quinquina, crut qu'un des moyens les plus efficaces d'en propager l'usage, étoit de faire célébrer ses vertus par la Muse de La Fontaine, chérie du public, et devenue en quelque sorte populaire. On voit cependant que notre poëte pressentoit combien étoit ingrate la tâche qu'on lui imposoit, et qu'il ne s'en acquittoit qu'à regret, et comme malgré lui:

Je ne voulois chanter que les héros d'Ésope;
Pour eux seuls en mes vers j'invoquois Calliope;
Même j'allois cesser, et regardois le port.
La raison me disoit que mes mains étoient lasses:
Mais un ordre est venu plus puissant et plus fort

Que la raison. Cet ordre accompagné de graces,
Ne laissant rien de libre au cœur ni dans l'esprit,
M'a fait passer le but que je m'étois prescrit.
Vous vous reconnoissez à ces traits, Uranie :
C'est pour vous obéir, et non pas par mon choix,
Qu'à des sujets profonds j'occupe mon génie,
Disciple de Lucrèce une seconde fois.

Par ce dernier vers La Fontaine fait allusion au discours sur l'ame des bêtes, adressé à madame de La Sablière, et inséré dans ses fables.

Il est un passage du poëme du *Quinquina*, qui mérite d'être remarqué, parcequ'il nous prouve que La Fontaine, reconnoissant envers ses bienfaiteurs, étoit juste même envers ceux dont il n'avoit pas à se louer. Colbert, qui n'avoit jamais pu oublier que La Fontaine étoit l'ami et le panégyriste de Fouquet, ne l'avoit point compris au nombre des gens de lettres, auxquels il fit distribuer, de la part du roi, des gratifications et des pensions. La Fontaine, qui, dans ce poëme, avoit célébré la guérison du ministre, comme un exemple connu et remarquable des effets du remède qu'il préco-

nisoit, saisit cette occasion de le louer des encouragements qu'il donnoit aux lettres.

Et toi que le quina guérit si promptement,
Colbert, je ne dois point te taire;
. . . .
D'autres que moi diront ton zèle et ta conduite,
Monument éternel aux ministres suivants;
Ce sujet est trop vaste, et ma Muse est réduite
A dire les faveurs que tu fais aux savants.

Malgré la médiocrité du poëme du *Quinquina*, et celle de l'opéra de *Daphné*, le volume qui contenoit ces deux ouvrages eut du succès, parceque l'auteur y joignit deux nouveaux contes, celui de *Belphégor* et celui de *la Matrone d'Éphèse*: ce dernier avoit déja paru, mais en prose et écrit par Saint-Évremond, dans le premier recueil de contes que La Fontaine avoit publié en 1665. A la suite du poëme du Quinquina se trouvent aussi deux actes d'un opéra, intitulé *Galatée*, que La Fontaine avoit commencé. » Mais, dit-il dans son « avant-propos, l'inconstance et l'inquiétude « qui me sont si naturelles m'ont empêché

« d'achever les trois actes, à quoi je voulois « réduire ce sujet. » Peut-être est-il fâcheux que La Fontaine n'ait pas terminé cette petite pièce ; les deux actes qui nous en restent promettoient quelque chose de mieux que *Daphné*. Elle commence par une chanson charmante, qui fut mise en musique, dans le temps, par Lambert ; et Mathieu Marais, qui écrivoit plus de vingt ans après, nous dit que, de son temps, cette chanson se trouvoit dans la bouche de tout le monde.

La Fontaine avoit chanté le mariage du dauphin dans son épître à madame de Fontanges ; et, deux ans et demi après, il composa deux ballades sur la naissance de Louis, duc de Bourgogne, dont l'enfance devoit bientôt protéger sa vieillesse. La dauphine accoucha le 6 août 1682, et La Fontaine eut bien raison de dire, dans une de ses ballades :

Or est venu l'enfant tant souhaité.

Jamais évènement ne produisit une plus grande alégresse. « Chacun, dit Choisy, se donnoit la liberté d'embrasser le roi. La foule le porta,

depuis la Surintendance où madame la dauphine accoucha, jusqu'à ses appartements; il se laissoit embrasser à qui vouloit. Le bas peuple paroissoit hors de sens; on faisoit des feux de joie, et tous les porteurs de chaises brûloient familièrement la chaise dorée de leur maîtresse. Ils firent un grand feu dans la cour de la galerie des Princes, et y jetèrent une partie des lambris et des parquets, destinés pour la grande galerie. Bontemps, en colère, le vint dire au roi, qui se mit à rire, et dit: « qu'on les laisse faire; nous aurons d'autres « parquets. » La joie parut aussi vive à Paris, et fut de bien plus longue durée; les boutiques furent fermées pendant trois jours; toutes les rues étoient pleines de tables, où les passants étoient conviés et forcés de boire sans payer; et tel artisan mangea cent écus, dans ces trois jours, qu'il ne gagnoit pas dans une année. »

M lgré la bienveillance que tant de personnes en crédit à la cour avoient pour La Fontaine, le roi qui commençoit à ressentir des scrupules de conscience sur sa propre conduite,

ne pardonnoit que difficilement à notre poëte la licence de ses écrits. On en vit la preuve après la mort de Colbert qui eut lieu le 6 septembre 1683. La perte de ce grand ministre laissoit une place vacante dans l'Académie françoise. La Fontaine avoit publié presque toutes ses fables et presque tous ses contes; Boileau avoit fait paroître *l'Art poétique*, *le Lutrin*, neuf de ses satires, et neuf de ses épîtres, et ni l'un ni l'autre de ces deux grands poëtes n'étoient de l'Académie. Il faut avouer, pour la justification de ce corps, que, sous le rapport des convenances morales, les contes du premier, comme, sous le rapport des convenances sociales, les satires du second, formoient des motifs d'objections très fondés: mais cette compagnie comprit enfin que c'étoit s'illustrer elle-même que d'admettre dans son sein deux hommes qui faisoient la gloire de la littérature françoise: seulement ses membres ne s'accordoient pas sur celui qu'il falloit recevoir le premier. La Fontaine qui desiroit vivement être nommé, mit dans cette affaire plus de suite et de constance que son carac-

tère indolent ne sembloit le comporter. Il écrivit, dit-on, une lettre à un prélat, membre de l'Académie, pour témoigner quelques regrets de la licence de ses écrits, et pour promettre de n'en plus composer de semblables. Comme il craignoit la concurrence de Boileau, il le pria de se désister en sa faveur. Boileau lui dit que, si l'Académie lui faisoit l'honneur de le nommer, il accepteroit, mais qu'il ne feroit aucune démarche. Cependant les amis de Boileau cherchèrent autant qu'ils le purent à empêcher la nomination de son concurrent : un d'eux, l'académicien Roze, qui étoit secrétaire du cabinet du roi, et président d'une cour souveraine, jeta sur la table de l'Académie un des volumes des Contes de La Fontaine, comme pour faire honte à la compagnie de penser à choisir un homme qui étoit l'auteur d'écrits aussi licencieux. S'apercevant qu'il n'avoit pas produit par ce moyen beaucoup d'impression, il dit avec humeur : « Je vois bien, « Messieurs, qu'il vous faut un Marot. » — « Et « à vous une marotte », répliqua vivement Benserade, qui opinoit pour La Fontaine, et

que cet acharnement du président Roze, contre le bon homme, impatientoit. Cette bouffonnerie fit rire, et l'opinion de Benserade, si hautement déclarée, eut sur plusieurs membres, encore incertains, une heureuse influence pour La Fontaine.

L'Académie, par ses statuts, lorsqu'il y avoit une place vacante, devoit procéder à deux scrutins, le premier pour déterminer à la pluralité des suffrages quel sujet elle proposeroit au protecteur, c'est-à-dire au roi, et l'autre pour consommer l'élection après que le protecteur auroit répondu en faveur du sujet proposé. Le second scrutin n'étoit, comme on le pense bien, qu'une forme imaginée pour avoir l'air de laisser à l'Académie seule le libre choix de ses membres.

Au premier scrutin, La Fontaine eut seize voix, et Boileau sept. Aussitôt les amis de Boileau et les antagonistes de notre fabuliste allèrent prévenir Louis XIV, et n'eurent pas de peine à intéresser sa religion; car il étoit déja très mécontent qu'on eût donné la préférence à La Fontaine sur Boileau qui étoit en faveur

auprès de lui, et qu'il avoit nommé son historiographe avec Racine. Lors donc que, selon l'usage, M. Doujat, député de l'Académie, alla le lendemain savoir de Sa Majesté si l'on procéderoit au second scrutin, le roi répondit avec humeur : « Je sais qu'il y a eu du bruit et de la cabale dans l'Académie. » M. Doujat voulut lui faire entendre que tout s'étoit passé dans les formes, et lui expliquer ces formes; mais le roi l'interrompit en disant : « Je le sais très bien, mais je ne suis pas encore déterminé ; je ferai savoir mes intentions à l'Académie. »

Le roi partit pour la campagne de Flandre, et ne donna point de décision. Ce fut alors que La Fontaine, qui desiroit le fléchir, composa, pour célébrer ses victoires, une ballade dont le refrain étoit,

L'événement n'en peut être qu'heureux.

L'envoi de cette ballade avoit pour but de faire consentir le monarque à sa nomination. Madame de Thianges se chargea d'en faire à Louis XIV la lecture et le commentaire; et,

comme on pense bien, elle appuya fortement sur la fin, où le poëte, en parlant du plaisir qu'il a de songer à la gloire dont le roi jouira dans l'histoire, dit :

Ce doux penser depuis un mois ou deux
Console un peu mes Muses inquiètes.
Quelques esprits ont blâmé certains jeux,
Certains récits qui ne sont que sornettes.
Si je défère aux leçons qu'ils m'ont faites,
Que veut-on plus? Soyez moins rigoureux,
Plus indulgent, plus favorable qu'eux,
Prince, en un mot, soyez ce que vous êtes,
L'événement ne peut m'être qu'heureux.

De Vizé, qui inséra cette ballade dans son Mercure du mois de janvier 1684, dit qu'elle est du fameux M. de La Fontaine; et il en fait un grand éloge. Le journaliste ne déguise pas que l'auteur l'a principalement composée dans le but d'obtenir du roi que la surséance, mise à sa réception, fût levée. Elle le fut, mais seulement après que Boileau eut été nommé de l'Académie en remplacement de M. de Bezons, conseiller d'État, mort le 22 mars 1684. Lorsque l'Académie envoya, le 24 avril, un dé-

puté au roi, pour faire part de cette nouvelle élection, Sa Majesté répondit : « Le choix qu'on a fait de Despréaux m'est très agréable, et sera généralement approuvé. Vous pouvez, ajouta-t-il, recevoir incessamment La Fontaine; il a promis d'être sage. »

L'Académie reçut avec joie cette approbation ; et, sans attendre la réception de Boileau, elle se hâta de procéder à celle de La Fontaine, qui se fit dans la séance publique du 2 mai 1684.

Cette séance commença par le discours du récipiendaire, qui, selon l'usage, fit l'éloge de son prédécesseur, et de Richelieu, fondateur de l'Académie, et du roi, et de l'illustre compagnie dans laquelle il étoit admis. Dans ce discours, qui a le mérite, aujourd'hui si rare, d'être court, La Fontaine, en parlant de Richelieu, dit que ce fut un ministre redoutable aux rois : il loue, avec une finesse peut-être un peu malicieuse, la grace que Louis XIV mettoit dans tout, même dans ses refus. « S'il « m'est permis, dit-il, de descendre jusqu'à « moi, un simple clin-d'œil m'a renvoyé, je ne

« dirai pas satisfait, mais plus que comblé. » Il rend pleine justice à Colbert; mais, comme il ne pouvoit l'aimer, il passe rapidement sur ce qui le concerne : il loue enfin la piété de ses collègues, dont l'exemple, dit-il, ne pouvoit que lui être très profitable.

L'abbé de La Chambre, qui étoit alors directeur, parla, dans sa réponse, du nouvel académicien, d'une manière qui prouve combien il étoit apprécié de son temps. « L'Académie, dit-il, reconnoît en vous, Monsieur, un génie aisé, facile, plein de délicatesse et de naïveté, quelque chose d'original, et qui, dans sa simplicité apparente, et sous un air négligé, renferme de grands trésors et de grandes beautés. » Mais en même temps l'orateur crut devoir se permettre quelques exhortations qui ne pouvoient paroître déplacées dans une telle circonstance, si l'on considère la profession de celui qui parloit, et la nature de plusieurs des écrits de celui auquel le discours étoit adressé. « Songez, lui dit-il, que ces mêmes paroles que vous venez de prononcer, nous les insérerons sur nos registres; plus

vous avez pris de peine à les polir et à les choisir, plus elles vous condamneroient un jour, si vos actions se trouvoient contraires, si vous ne preniez à tâche de joindre la pureté des mœurs et de la doctrine, la pureté du cœur et de l'esprit, à la pureté du style et du langage. »

Perrault lut ensuite une épître chrétienne de consolation à un homme veuf. Remarquons que la reine venoit de mourir, et que, dans son discours, l'abbé de La Chambre avoit déja fait mention de la douleur publique, au sujet de cet évènement. Après Perrault, Quinault lut les deux chants d'un poëme, intitulé *Sceaux*, et le journaliste d'alors, dans lequel nous puisons les détails de cette séance, a soin de remarquer qu'il fut très applaudi. Ce poëme qui est une description de la belle maison de Colbert à Sceaux, resté long-temps dans l'oubli, a été retrouvé de nos jours, et imprimé en 1811. La poésie en est élégante et facile, mais foible, et il fournit une nouvelle preuve qu'il faut se défier du prestige des lectures publiques. Benserade lut ensuite une traduction du

Miserere, destinée à faire partie des *Heures*, auxquelles il travailloit pour le roi.

Enfin, La Fontaine, qui avoit ouvert la séance, la termina par un discours en vers, adressé à madame de La Sablière. Les beautés de ce discours, où le talent de l'auteur brille dans toute sa force, les convenances du lieu, des personnes et des temps, avec lesquelles il se trouvoit si bien d'accord, tout contribuoit à donner à cette lecture le plus haut degré d'intérêt. La Fontaine, en louant sa bienfaitrice, en l'associant en quelque sorte aux honneurs publics qu'il recevoit, acquittoit la dette de la reconnoissance; et, en faisant une confession générale de toute sa vie, en révélant en beaux vers ses défauts comme homme et comme écrivain, il intéressoit vivement son auditoire; il expioit le passé, satisfaisoit au présent, et donnoit de nouvelles espérances pour l'avenir.

. . . .

Des solides plaisirs je n'ai suivi que l'ombre.
J'ai toujours abusé du plus cher de nos biens;
Les pensers amusants, les vagues entretiens,

Vains enfants du loisir, délices chimériques,
Les romans et le jeu. . . . . :
Cent autres passions des sages condamnées
Ont pris comme à l'envi la fleur de mes années.

Les amis des bonnes mœurs et de la belle poésie, qui tous aimoient La Fontaine, malgré ses écarts, et s'intéressoient à sa réforme, durent entendre avec une vive satisfaction la fin de cet admirable discours.

Que me servent ces vers avec soin composés?
N'en attends-je autre fruit que de les voir prisés?
C'est peu que leurs conseils, si je ne sais les suivre,
Et qu'au moins vers ma fin je ne commence à vivre:
Car je n'ai pas vécu; j'ai servi deux tyrans:
Un vain bruit et l'amour ont partagé mes ans.
Qu'est-ce que vivre, Iris? Vous pouvez nous l'apprendre.
Votre réponse est prête; il me semble l'entendre:
C'est jouir des vrais biens avec tranquillité;
Faire usage du temps et de l'oisiveté;
S'acquitter des honneurs dus à l'Être-Suprême;
Renoncer aux Philis en faveur de soi-même;
Bannir le fol amour et les vœux impuissants,
Comme hydres dans nos cœurs sans cesse renaissants.

Mais les lecteurs qui se rappellent que nous avons laissé madame de La Sablière au milieu

du monde et de toutes ses séductions, et entourée de savants, de gens de lettres, d'hommes de cour, et d'une jeunesse aimable et folâtre, doivent être fort surpris de voir sur quel ton La Fontaine lui parle dans ce discours. C'est qu'il s'étoit fait un changement total dans les dispositions, les goûts et la manière de vivre de cette femme intéressante. Elle avoit renoncé à tous les plaisirs, même à ceux de l'esprit; et sans cesse aux pieds des autels, dans les hôpitaux, ou en retraite dans une maison religieuse, elle ne songeoit plus qu'à Dieu et à son salut.

Comme la métamorphose opérée par la religion dans madame de La Sablière nous explique la position dans laquelle s'est trouvé La Fontaine pendant plusieurs années, il est nécessaire d'en faire connoître les causes.

Parmi les jeunes gens qui fréquentoient la maison de madame de La Sablière, et qui lui faisoient une cour assidue, il s'en trouva un qui conçut pour elle une passion vive, et qui parvint à la lui faire partager : c'étoit le marquis de La Fare, d'une ancienne et illustre maison

de Languedoc. Il avoit donné des preuves de la plus brillante valeur, lors de la défaite des Turcs au passage du Raab, ainsi qu'aux combats de Senef, de Mulhausen et de Turkheim. Il joignoit à l'imagination la plus enjouée, l'esprit le plus délicat et le caractère le plus aimable. Ami de Chaulieu, qui lui inspira le goût de la poésie, il s'est associé sans le vouloir, par quelques compositions charmantes, à la célébrité de ce poëte facile et plein de grace. La passion ardente qu'il avoit conçue pour madame de La Sablière ne lui permit d'écouter aucune considération : il renonça à l'ambition, à la gloire et à la fortune; il vendit la charge de sous-lieutenant des gendarmes du Dauphin au fils de madame de Sévigné, qui étoit alors enseigne dans la même compagnie. Dès lors La Fare ne quitta plus celle qui occupoit toutes ses pensées, et dans laquelle se concentroit toute son existence. Il passoit chez elle les jours entiers; et plusieurs années s'écoulèrent sans que cette passion fût moins vive de part ou d'autre. Telle étoit la force de l'amour qu'éprouvoit le marquis de La

Fare, qu'on crut d'abord que la belle La Sablière manqueroit plutôt de persévérance que son amant. Il n'en fut pas ainsi : madame de La Sablière s'aperçut que l'attachement du marquis de La Fare pour elle commençoit à s'affoiblir, qu'il la négligeoit afin de satisfaire sa passion pour le jeu de bassette ; elle en eut un profond chagrin, et les sentiments de la plus fervente piété purent seuls remplacer, dans ce cœur sensible et délicat, le vide douloureux que l'amour y avoit laissé. On la vit alors, dans l'âge des passions, et brillante encore de tout l'éclat de la beauté, soigner les pauvres et les malades, et exécuter par degrés la résolution de consacrer toutes ses pensées à la religion, et de diriger toutes ses affections vers le seul être éternel et immuable. Mais écoutons, sur ce sujet, madame de Sévigné, si aimable par son indulgente piété ; sa douce gaieté et son imperturbable confiance dans la Providence :

« Vous me demanderez ce qui a fait cette solution de continuité entre La Fare et madame de La Sablière : c'est la bassette : l'eus-

siez-vous cru? C'est sous ce nom que l'infidélité s'est déclarée; c'est pour cette prostituée de bassette, qu'il a quitté cette religieuse adoration : le moment étoit venu que cette passion devoit cesser, et passer même à un autre objet : croiroit-on que ce fût un chemin pour le salut de quelqu'un, que la bassette? Ah! c'est bien dit, il y a cinq cent mille routes qui vous y mènent. Madame de La Sablière regarda d'abord cette distraction, cette désertion; elle examina les mauvaises excuses, les raisons peu sincères, les prétextes, les justifications embarrassées, les conversations peu naturelles, les impatiences de sortir de chez elle, les voyages à Saint-Germain où il jouoit, les ennuis, les ne savoir plus que dire; enfin, quand elle eut bien observé cette éclipse qui se faisoit, et le corps étranger qui cachoit peu à peu tout cet amour si brillant, elle prit sa résolution : je ne sais ce qu'il lui en a coûté; mais enfin, sans querelle, sans reproche, sans éclat, sans le chasser, sans éclaircissement, sans vouloir le confondre, elle s'est éclipsée elle-même; et, sans avoir quitté sa maison, où elle re-

tourne encore quelquefois, sans avoir dit qu'elle renonceroit à tout, elle se trouve si bien aux Incurables, qu'elle y passe quasi toute sa vie, sentant avec plaisir que son mal n'étoit pas comme celui des malades qu'elle sert. Les supérieurs de la maison sont charmés de son esprit; elle les gouverne tous : ses amis vont tous la voir, elle est toujours de très bonne compagnie. La Fare joue à la bassette. Voilà la fin de cette grande affaire, qui attiroit l'attention de tout le monde; voilà la route que Dieu avoit marquée à cette jolie femme : elle n'a point dit, les bras croisés, j'attends la grace. Mon Dieu, que ce discours me fatigue! Hé! mort de ma vie! la grace saura bien vous préparer les chemins : les tours, les détours, les bassettes, les laideurs, l'orgueil, les chagrins, les malheurs, les grandeurs, tout sert, tout est mis en œuvre par ce grand ouvrier, qui fait infailliblement tout ce qui lui plaît. »

Le jeu n'étoit pas, comme le croyoit madame de Sévigné, la seule cause de ce changement. Nous voyons par un passage de la lettre de La Fontaine à mademoiselle Champmeslé, que

La Fare avoit pris du goût pour cette actrice. Il est probable que si madame de La Sablière avoit pu croire que la bassette étoit le seul motif des torts de son amant envers elle, au lieu de s'en séparer à jamais, elle eût plutôt cherché à le ramener à elle; et avec d'autant plus d'espoir de succès, qu'il étoit au jeu presque toujours maltraité par le sort. Mais le cœur fier et passionné de madame de La Sablière ne put supporter l'idée d'une rivale, et encore moins d'une rivale du genre de celle qui lui étoit préférée. Le penchant à la dévotion qui alors se manifesta en elle, fut encore augmenté par un évènement, qui eut lieu quelques mois avant l'époque à laquelle a été écrite la lettre de madame de Sévigné; je veux parler de la mort de M. de La Sablière, dont la cause a été ignorée, à ce qu'il paroît, de madame de Sévigné, mais qui, connue de madame de La Sablière, a dû fortifier en elle les pensées que lui inspiroit sa propre expérience sur les suites presque toujours funestes des affections illégitimes. On se rappelle l'attachement de M. de La Sablière pour made-

moiselle Manon Vanghangel, sœur de madame de Niert, dont nous avons eu occasion de parler précédemment. Le temps n'avoit fait qu'accroître cette passion. C'est pour cette jeune beauté que M. de La Sablière a composé presque tous les madrigaux qui nous restent de lui, et dont Voltaire a loué la finesse et le naturel. Cet objet d'une affection si tendre et si constante mourut subitement, à la fleur de l'âge; M. de La Sablière en apprit la nouvelle inopinément, et au moment où il s'y attendoit le moins : il en fut si frappé, que dès lors il resta plongé dans une sombre mélancolie, à laquelle il succomba un an après.

Madame de La Sablière, que déja les consolations de la religion avoient en partie guérie des peines de cœur que l'amour lui avoit causées, dut ressentir vivement un malheur, dont elle ne pouvoit se considérer comme entièrement innocente; et ces motifs durent l'affermir encore dans la résolution qu'elle avoit prise. Après avoir été les délices d'un monde, où elle avoit brillé avec tant d'éclat, elle en devint, par son repentir et sa piété,

l'admiration et le modèle. Mais son changement eut, sous tous les rapports, des résultats fâcheux pour La Fontaine. La nature, qui avoit pourvu ce poëte d'une imagination forte et gracieuse, lui avoit donné un caractère foible et irrésolu. Il se laissoit aller aux penchants que sa raison désapprouvoit : il avoit besoin d'être guidé comme un enfant ; il retomboit facilement dans les mêmes fautes, lorsqu'on cessoit de le diriger. Madame de La Sablière exerçoit sur lui la plus heureuse influence, et cette influence dut beaucoup diminuer, lorsqu'elle eut changé sa manière de vivre et de penser ; non que La Fontaine n'ait toujours continué à loger chez elle ; mais elle ne demeuroit plus avec lui, que pendant des intervalles de temps très courts : elle faisoit pour les Incurables des absences qui devinrent de plus en plus longues et de plus en plus fréquentes : occupée du soin de secourir l'humanité, et de beaucoup de bonnes œuvres, elle ne pourvoyoit plus avec la même attention aux besoins de notre poëte, ni à l'ordre de ses affaires. D'ailleurs, elle ne pouvoit avoir sur

La Fontaine la même autorité, le même ascendant, que lorsqu'étant femme du monde, elle avoit par ses goûts, son genre de vie, ses occupations habituelles, ses foiblesses même, des rapports plus intimes avec lui. Enfin, le temps n'étoit pas venu encore pour La Fontaine, et il étoit trop éloigné des pensées dont elle l'entretenoit, pour pouvoir profiter de ses exhortations : c'est ce qu'il avoue lui-même avec cette franchise et cet abandon, qu'on retrouve toujours en lui.

Si j'étois sage, Iris (mais c'est un privilége
Que la nature accorde à bien peu d'entre nous),
Si j'avois un esprit aussi réglé que vous,
Je suivrois vos leçons au moins en quelque chose;
Les suivre en tout, c'est trop. Il faut qu'on se propose
Un plan moins difficile à bien exécuter,
Un chemin dont sans crime on se puisse écarter.

Ainsi donc La Fontaine, ne voulant pas s'engager dans la voie que madame de La Sablière lui indiquoit par ses discours et ses exemples, chercha ailleurs des distractions à l'espèce d'isolement où le laissoit le changement de sa bienfaitrice.

Les princes de Conti et de Vendôme devinrent pour lui des bienfaiteurs généreux : leur société étoit composée d'hommes comme eux, aimables et spirituels; mais le libertinage y donnoit le ton. La Fontaine, dont les goûts, malgré le poids des années, étoient encore jeunes et joyeux, ne se ressentit que trop de l'influence de ces nouvelles liaisons. Ses mœurs (il faut l'avouer, puisque nous avons promis de tout dire), depuis cette époque jusqu'à celle de sa conversion, contractèrent quelque chose du cynisme de ceux qu'il fréquentoit le plus habituellement. Ses véritables amis, tels que Racine et de Maucroix, s'en affligèrent; mais leur affection pour lui n'en fut point altérée, car ils savoient que son cœur étoit excellent, et ses intentions pures; ils savoient qu'il étoit entraîné par l'empire des habitudes et de l'exemple : ses principes et sa morale leur étoient connus, et ils espéroient toujours le ramener. La suite a prouvé qu'ils ne s'étoient point trompés à cet égard.

Toutefois le premier effet des nouvelles sociétés que La Fontaine fréquenta, fut de lui

faire rompre l'engagement qu'il avoit pris de ne plus composer de nouveaux contes; et la promesse qu'il avoit faite à ce sujet, en vers et publiquement, il l'abjura de même dans le prologue du conte de *la Clochette*.

O combien l'homme est inconstant, divers,
Foible, léger, tenant mal sa parole!
J'avois juré hautement en mes vers
De renoncer à tout conte frivole;
Et quand juré? c'est ce qui me confond,
Depuis deux jours j'ai fait cette promesse:
Puis fiez-vous à rimeur qui répond
D'un seul moment! Dieu ne fit la sagesse
Pour les cerveaux qui hantent les Neuf Sœurs;
Trop bien ont-ils quelque art qui vous peut plaire,
Quelque jargon plein d'assez de douceurs;
Mais d'être sûrs, ce n'est là leur affaire.

Cependant il faut avouer qu'il fut plus retenu, et que le petit nombre de contes qu'il a fait paroître, depuis sa réception à l'Académie, n'approchent pas de la licence de plusieurs de ceux des recueils précédents: aussi, même en violant sa promesse, il avoit pris, avec lui-même, l'engagement d'être plus sage; et, comme il ne prenoit pas une résolution sans

en faire confidence à sa Muse, après le prologue de *la Clochette*, il dit dans celui du conte du *Scamandre* :

Me voilà prêt à conter de plus belle;
Amour le veut, et rit de mon serment :
Hommes et dieux, tout est sous sa tutelle;
Tout obéit, tout cède à cet enfant :
J'ai désormais besoin en le chantant
De traits moins forts et déguisant la chose :
Car après tout, je ne veux être cause
D'aucun abus : que plutôt mes écrits
Manquent de sel, et ne soient d'aucun prix.

Ainsi, en avançant en âge, notre poëte ne perdoit rien de sa gaieté; il aimoit sur-tout à défendre les jeunes femmes contre les attaques de celles que le temps a dépouillées des moyens de plaire. On en eut la preuve dans la dispute poétique qu'excita sur le Parnasse françois madame Deshoulières, au sujet de la représentation de l'opéra d'Amadis, en janvier 1684. Fille de du Ligier, seigneur de La Garde, et mariée fort jeune à un lieutenant-colonel, madame Deshoulières entra dans le monde avec tous les avantages que donnent le rang, la

naissance, l'esprit et la beauté. Sa jeunesse, environnée de séductions, fut aventureuse et galante : elle captiva par ses charmes le duc d'Enghien, depuis prince de Condé, le plus illustre des héros de son temps. Elle eut de bonne heure un goût très vif pour la poésie, et apprit promptement, et au milieu de la dissipation et des plaisirs, le latin, l'italien et l'espagnol. C'étoit alors le règne des grands romans de chevalerie; on les regardoit comme les codes du bon goût et de la politesse. Madame Deshoulières avoit sur-tout lu, avec un extrême plaisir, celui d'*Amadis des Gaules*, le modèle de tous les autres; sa vive imagination s'éprit tellement de cette peinture idéale des mœurs chevaleresques, qu'en 1672 elle partit de Paris exprès pour se rendre dans le Forez; elle visita le Lignon, et ces vallées délicieuses que d'Urfé a rendues si célèbres. Lorsque le roi eut de lui-même choisi *Amadis* pour sujet d'opéra, et que Quinault, qui avoit été chargé de le traiter, eut fait représenter son ouvrage sur le théâtre de Paris; madame Deshoulières, qui alors étoit âgée de cinquante ans, sentit

se réveiller en elle toutes les idées romanesques qui, dans le printemps de sa vie, lui avoient fait éprouver de si douces illusions. Pour exalter le temps passé, et déprécier le temps présent, elle composa une épître et une ballade, qu'elle adressa au duc de Montausier, renommé par sa vertu sévère, et qui, dans ses relations avec les femmes, s'étoit montré le modèle de cette galanterie recherchée et respectueuse, qui commençoit à contraster avec les mœurs du jour. Il venoit de perdre son épouse, la célèbre Julie d'Angennes de Rambouillet, et madame Deshoulières, dans l'épître qu'elle lui adressa, après avoir déploré cette perte, termine en disant :

Seul vous pourrez comprendre
Et plaindre les ennuis profonds
Que souffre un cœur fidèle et tendre
Dans un siècle où l'amour n'est que dans les chansons.

La ballade, comme l'épître, exprime les mêmes regrets du passé, le même chagrin du présent, mais avec plus de talent, et sur un ton moins solennel, ainsi que l'exigeoit la différence des genres.

Fils de Vénus, songe à tes intérêts,
Je vois changer l'encens en camouflets :
Tout est perdu si ce train continue.
Ramène-nous le siècle d'Amadis.
Il t'est honteux qu'en cour d'attraits pourvue,
Où politesse au comble est parvenue,
On n'aime plus comme on aimoit jadis.

Madame Deshoulières étoit alors au plus haut point de sa réputation; tout ce qui sortoit de sa plume attiroit l'attention, mais aucune de ses productions n'avoit fait autant de bruit que cette ballade. Une foule de poëtes se présentèrent pour défendre le temps présent, contre les attaques de celle qu'on appeloit la dixième Muse, la Calliope françoise. Le duc de Saint-Aignan, qui jouissoit de toute la faveur du roi, entra un des premiers dans la lice, et madame Deshoulières, flattée d'avoir à combattre un tel champion, répondit à la ballade, qu'il avoit composée sur les mêmes rimes et avec le même refrain que la sienne. Le duc de Saint-Aignan répliqua; madame Deshoulières riposta de nouveau, et cette joute poétique se continua, jusqu'à ce que le

noble et galant auteur finit par confesser sa défaite. Le marquis de La Fare et Pavillon se joignirent au défenseur du temps présent, et dans de fort jolies ballades soutinrent

Qu'on aime encor comme on aimoit jadis.

D'autres convinrent avec l'apologiste du siècle d'Amadis

Qu'on n'aime plus comme on aimoit jadis.

Mais ils convertissoient galamment cet aveu en compliments pour la dixième Muse : de Losme de Monchesnay, l'auteur connu du *Bolæana*, lui disoit :

Oui, j'en conviens, charmante Deshoulières;
Mais si chaque beauté possédoit vos lumières
On reverroit bientôt le siècle d'Amadis.
. . . .
Si, comme vous, toutes nos dames
Avoient l'art de toucher nos ames,
On aimeroit bientôt comme on aimoit jadis.

La Fontaine qui étoit fortement prévenu contre madame Deshoulières, depuis qu'elle avoit cabalé contre les pièces de Racine, son

ami, lui répondit sur un ton bien différent de celui de Monchesnay :

Quoi qu'en ait dit femme un peu trop dépite,
Rien n'est changé du siècle d'Amadis :
. . . .
On aime encor comme on aimoit jadis.

Il est bien vrai qu'on choisit les objets ;
Plus n'est le temps de dames sans mérite ;
Quand beauté luit sous simples bavolets,
Plus prisés sont que mine décrépite.
Sous quelque toit que bonne grace habite,
Chacun y court, jusqu'aux plus refroidis,
Et quand grace est de bonté soutenue,
On aime encor comme on aimoit jadis.

Toi qui te plains d'amour et de ses traits,
Dame chagrine, apaise tes regrets :
Si quelqu'ingrat rend ton humeur bourrue,
Ne t'en prends point à l'enfant de Cypris,
Cause il n'est point de ta déconvenue ;
Quand la dame est d'attraits assez pourvue,
On aime encor comme on aimoit jadis.

La Fontaine, fidèle à la loi qu'il s'étoit faite de ne jamais rien publier de désobligeant contre qui que ce fût, n'a point laissé paroître cette jolie ballade de son vivant ; mais il est

assez étrange qu'elle ait échappé jusqu'ici à tous les éditeurs de ses œuvres, soit diverses, soit complètes, puisqu'elle a été depuis long-temps imprimée sous son nom, dans le recueil des poësies de Pavillon.

Il en est de même d'une autre ballade, dont le refrain est

Le mal d'amour est le plus rigoureux.

On l'a aussi imprimée dans le même recueil, et également sous le nom de notre poëte; il la composa vers le méme temps que la précédente, et elle prouve que c'étoit d'après sa propre expérience qu'il soutenoit la thèse opposée à celle de madame Deshoulières, puisqu'il se laissoit alors dominer par une inclination qu'avoit fait naître en lui une beauté trop rebelle à ses desirs, à laquelle il fait, de la manière suivante, l'envoi de sa ballade :

Objet charmant de qui la belle image
Tient dès long-temps mon cœur en esclavage,
Soulage un peu mon tourment amoureux.
Si tu me fais un tour si généreux,
Plus ne tiendrai ce déplaisant langage :
Le mal d'amour est le plus rigoureux.

Si d'une part La Fontaine, par l'impuissance où il étoit de résister au penchant qui l'entraînoit à écrire sur des sujets libres, s'aliénoit malgré lui l'affection de Louis XIV, d'une autre part il ne négligeoit aucun moyen de regagner les bonnes graces de ce monarque, et saisissoit toutes les occasions de composer des vers à sa louange. Le comte de Fiesque, lié avec La Fontaine, descendoit des Fiesques de Gènes, qui avoient été chassés de leur patrie et obligés de se réfugier en France, après la conspiration formée par Louis de Fiesque, comte de Lavagne, en 1547. Les Génois, au mépris de leur alliance avec la France, entretenoient des intelligences avec l'Espagne et même avec les Algériens, dont ils favorisoient les pirateries. Louis XIV leur en demanda réparation. Ils la refusèrent; alors il fit bombarder Gènes au mois de mai 1684, par Duquesne. Le comte de Fiesque, qui étoit fort pauvre, et qui, si l'on en croit Bussy-Rabutin, ne subsistoit que par les libéralités de madame de Lionne, dont il étoit l'amant, saisit cette occasion pour faire valoir des prétentions sur la république de

Gènes, qu'il avoit développées dans un mémoire, imprimé en 1681. Il remit ce mémoire au roi, et il eut l'adresse de lui faire l'abandon de tous ses droits. L'ambitieux monarque pensoit alors à s'emparer de Gènes, et faisoit publier des écrits pour démontrer la justice de cette usurpation, et même pour prouver aux Génois que leur réunion à la France leur seroit avantageuse. Mais le pape étant intervenu dans cette affaire, Louis XIV se contenta de la satisfaction que lui donna la république, qui lui envoya son doge et quatre sénateurs, pour faire des excuses, et qui se soumit en outre à payer cent mille écus comptant au comte de Fiesque, en attendant qu'on eût liquidé ses prétentions et jugé son affaire. La Fontaine alors composa, sur ce sujet, un compliment en vers, que le comte de Fiesque récita au roi le 7 novembre 1684, lorsqu'il alla le remercier de la bonté qu'il avoit eue de s'occuper de ses intérêts.

J'étois près de céder aux destins ennemis,
Quand j'ai vu les Génois soumis,
Malgré les faveurs de Neptune,

Malgré des murs où l'art humain
Croyoit enchaîner la fortune
Que vous tenez en votre main.
Cette main me relève ayant abaissé Gênes.
. . . .
Vous témoignez en tout une bonté profonde,
Et joignez aux bienfaits un air si gracieux,
Qu'on ne vit jamais dans le monde
De roi qui donnât plus, ni qui sût donner mieux.

Le comte de Fiesque avoit beaucoup d'instruction; il savoit par cœur les bons poëtes latins et françois, qu'il citoit souvent et toujours à propos. Ce fut lui qui donna les inscriptions tirées de Virgile, que le grand Condé fit mettre à Chantilly. Son goût exquis lui faisoit préférer, dans les auteurs, tout ce qui étoit simple et naturel. Il avoit une prédilection particulière pour La Fontaine, et le nommoit son poëte. Il ne chercha point à s'attribuer la petite pièce qu'il avoit récitée au roi; car elle fut publiée peu de temps après par La Fontaine lui-même, dans un recueil dont nous parlerons bientôt.

Vers cette époque, notre poëte fréquentoit assiduement le Théâtre-François, où la Champ-

meslé, son amie, attiroit la foule. En 1684, on représenta sur ce théâtre une comédie en cinq actes, intitulée : *Ragotin*, et l'année suivante une petite pièce en un acte, ayant pour titre, *le Florentin*. C'est une de celles, que depuis plus d'un siècle, on a le plus souvent jouée, et que le public revoit avec le plus de plaisir. L'intrigue en est foible, mais la scène entre le jaloux Harpajème et sa pupille Hortense est préparée avec art, et est d'un effet très piquant; cette scène est dialoguée avec beaucoup de finesse et de naturel; elle est digne de La Fontaine, qu'on croit être l'auteur de la pièce : cependant il ne l'a jamais avouée, et elle n'a pas été imprimée de son vivant; non plus qu'aucune de celles qu'on lui a depuis attribuées, et qui toutes ont été présentées au théâtre par Champmeslé.

La Fontaine avoit commencé une tragédie d'*Achille*, dont les deux premiers actes, écrits de sa main, ont été déposés par d'Olivet à la Bibliothèque du roi, et imprimés depuis. Si à ces deux actes on ajoute l'*Eunuque*, les fragments de *Galatée*, l'opéra de *Daphné*, dont

nous avons fait mention, celui d'*Astrée*, dont nous parlerons en son lieu, et si l'on veut aussi *Clymène*, puisque l'auteur lui a donné le titre de comédie, on aura réuni tout ce qui, sans contestation, doit former ce qu'on appelle le *théâtre de La Fontaine*. Les nouveaux éditeurs de ses œuvres y ont ajouté *Ragotin*, *le Florentin*, *Je vous prends sans vert*, et *la Coupe Enchantée*. Le libraire de Hollande, Adrian Moetjens, qui publia le premier un prétendu recueil de *Pièces de théâtre de La Fontaine*, en 1702, mit aussi en tête, comme étant de lui, la tragédie de *Pénélope*, qui avoit été représentée sur le Théâtre-François en 1684. L'abbé Saint-Genest, auteur de cette tragédie, réclama contre le tort qui lui étoit fait par un éditeur ignorant, et fit alors imprimer sa pièce plus correctement. Mais personne ne s'est avoué l'auteur de *Ragotin*, qu'Adrian Moetjens a mis aussi dans son recueil des pièces de théâtre de La Fontaine, avec *le Florentin*, et *Je vous prends sans vert*. Quant à *la Coupe enchantée*, la compagnie des libraires fit imprimer cette pièce plusieurs fois sans

nom d'auteur, et finit par l'insérer dans l'édition qu'elle a donnée du théâtre de Champmeslé qui l'avoit présentée. L'abbé d'Olivet, qui étoit bien instruit de l'histoire littéraire de son temps, dans les *OEuvres diverses* qu'il a publiées de La Fontaine, d'après les manuscrits de l'auteur, n'a inséré que deux comédies, celle du *Florentin,* et *Je vous prends sans vert;* et encore a-t-il eu soin de les rejeter à la fin des volumes, et d'avertir que ces deux pièces étoient attribuées à M. de La Fontaine, sans assurer qu'elles fussent réellement de lui. Les *OEuvres diverses* de La Fontaine ont été réimprimées en entier au moins six fois pendant le dix-huitième siècle, et aucun de ceux qui dirigèrent ces éditions n'a cru devoir ajouter d'autres comédies aux deux dont nous venons de parler. Jean-Baptiste Rousseau, dans sa jeunesse, contemporain de La Fontaine, soutint même toujours que ces deux pièces n'étoient pas de ce poëte et devoient être restituées à Champmeslé.

Ce n'est que dans le dix-neuvième siècle, et il y a environ sept ans, que l'on vit sortir

des presses d'un des meilleurs imprimeurs de France un théâtre de La Fontaine, dans lequel, sur la périlleuse parole d'un journaliste célèbre, l'éditeur s'est permis non seulement d'insérer les pièces que lui attribuoient le libraire hollandois et les historiens du Théâtre-François, mais d'en retrancher trois, dont La Fontaine est incontestablement l'auteur, qu'il a lui-même avouées, et fait imprimer avec son nom, dont une enfin a été représentée plusieurs fois sur le théâtre de l'Opéra. Les éditeurs de La Fontaine qui sont venus après celui-ci, ont rendu à notre poëte les pièces qui lui appartenoient, et ils y ont joint aussi sans aucun examen, et comme étant incontestablement de lui, toutes celles qu'on lui avoit précédemment attribuées. D'après les recherches très suivies que nous avons faites à ce sujet, il nous paroît démontré que quoique Champmeslé doive être considéré comme l'auteur principal de ces pièces, cependant La Fontaine a réellement coopéré à leur composition, sur-tout à celles de *Ragotin* et du *Florentin*. Notre fabuliste avoit aussi com-

posé en commun avec Champmeslé une petite pièce en un acte, d'abord intitulée : les *Amours de campagne*, et ensuite l*e Veau perdu.* Cette pièce n'a jamais été imprimée, et ne s'est point retrouvée.

Le fragment d'*Achille* suffit pour prouver que La Fontaine n'auroit pu réussir dans la tragédie, et c'est probablement parcequ'il le sentoit lui-même, qu'il n'a pas achevé cette pièce. *Le Florentin* nous offre un comique de situation, que peut rencontrer un homme d'esprit, sans avoir pour cela le génie de la comédie.

On a souvent comparé La Fontaine à Molière ; mais c'est par ses fables, et non par son théâtre, que notre poëte a associé son nom à celui de ce peintre si énergique et si profond des ridicules de l'espèce humaine. Souvent, en effet, Molière et La Fontaine ont, malgré la différence des personnages qu'ils mettent en scène, des ressemblances frappantes dans certains détails. Ainsi, l'ours flairant un homme qui contrefait le mort, et disant, « Otons-nous, car il sent, » ressemble assez bien à

M. de Sottenville, qui, croyant que George Dandin est ivre, le repousse, en lui disant : « Retirez-vous, vous sentez le vin. » Le chien du fermier, battu parceque son raisonnement n'est que d'un simple chien, n'est-ce pas Sosie, dont les discours sont des sottises, partant d'un homme sans éclat? Mais cependant, malgré ces rapprochements que l'on pourroit multiplier, La Fontaine et Molière diffèrent autant par la nature de leur génie; que par le but qu'ils se sont proposé, et les moyens qu'ils ont employés pour y parvenir. Nul n'a mieux saisi et exprimé ces différences que Champfort : « Sans méconnoître, dit-il, l'intervalle immense qui sépare l'art si simple de l'apologue, et l'art si compliqué de la comédie, j'observerai, pour être juste envers La Fontaine, que la gloire d'avoir été, avec Molière, le peintre le plus fidèle de la nature et de la société, doit rapprocher ici ces deux grands hommes. Molière, dans chacune de ses pièces, ramenant la peinture des mœurs à un objet philosophique, donne à la comédie l'unité, et pour ainsi dire, la moralité de l'apologue.

La Fontaine, transportant dans ses fables la peinture des mœurs, donne à l'apologue une des grandes beautés de la comédie, les caractères. Le poëte comique semble s'être plus attaché aux ridicules, et a peint quelquefois les formes passagères de la société; le fabuliste semble s'adresser davantage aux vices, et a peint une nature encore plus générale. Le premier me fait plus rire de mon voisin, le second me ramène plus à moi-même. Celui-ci me venge des sottises d'autrui; celui-là me fait mieux songer aux miennes. L'un semble avoir vu les ridicules, comme un défaut de bienséances, choquant pour la société; l'autre avoir vu les vices, comme un défaut de raison, fâcheux pour nous-mêmes. Après la lecture du premier, je crains l'opinion publique; après la lecture du second, je crains ma conscience. Enfin, l'homme corrigé par Molière, cessant d'être ridicule, pourroit demeurer vicieux; corrigé par La Fontaine, il ne seroit plus ni vicieux, ni ridicule: il seroit raisonnable et bon. »

Après s'être essayé sur le théâtre, notre

poëte retourna au genre de composition qui convenoit le mieux à son génie, et on vit paroître, en 1685, chez le libraire Barbin, les *Ouvrages de Prose et de Poésies* des sieurs de Maucroix et de La Fontaine, en deux volumes. De Maucroix avoit traduit quelques dialogues de Platon, et quelques discours de Démosthène et de Cicéron. La Fontaine, ainsi que nous l'avons déja dit, pour associer son nom à celui de son ami, et faciliter le débit de ses traductions, s'en rendit l'éditeur, et y ajouta plusieurs de ses propres poésies, qui, cependant, n'y avoient aucun rapport. Il composa en outre la préface et l'épître dédicatoire, en tête du premier de ces deux volumes. Ainsi ces deux vrais amis mettoient tout en commun jusqu'à la renommée; et leur attachement réciproque n'éprouva pas durant leur longue carrière le moindre nuage. Les rapports de sympathie qui les unissoient si étroitement furent toujours les mêmes. Dans leur jeunesse même goût pour les plaisirs, même inclination pour la poésie; et dans tout le cours de leur vie même dédain pour les richesses, même sensibilité de cœur,

même franchise de caractère, même chaleur dans l'amitié.

Le recueil dont nous venons de parler fut annoncé par Bayle, dans son journal, avec beaucoup d'éloges. Il remarque que La Fontaine nous apprend, dans sa préface, avec quel esprit il faut lire les dialogues de Platon, et qu'il dit là-dessus, en peu de mots, des choses solides et propres à nous faire bien pénétrer le caractère de cet ancien philosophe. Le choix et la variété des morceaux qui forment le premier volume, nous montrent que l'amitié de La Fontaine ne lui laissoit rien négliger pour assurer un succès qui devoit lui être commun avec son ami. Indépendamment du beau discours à madame de La Sablière, dont nous avons parlé, et qu'il prononça lors de sa réception à l'Académie, il a réuni dans ce recueil, entre autres poésies, des *Fables*, des *Contes*, *Philémon et Baucis*, *les Filles de Minée*, et une charmante idylle, imitée de Théocrite, intitulée *Daphnis et Alcimadure*.

La première fable qui se rencontre dans ce volume, est celle qui est intitulée *la Folie et*

l'Amour. « La plus belle fable des Grecs, dit Voltaire, est celle de Psyché; la plus plaisante fut celle de la Matrone d'Éphèse; la plus jolie, parmi les modernes, fut celle de la Folie, qui, ayant crevé les yeux à l'Amour, est condamnée à lui servir de guide. » La Fontaine les a racontées toutes les trois, et nous savons tous comment il a su raconter la dernière.

Dans le conte du *Fleuve Scamandre*, tiré de la dixième des lettres attribuées à Eschine, La Fontaine n'a pu retenir l'élan de son admiration pour Homère et pour l'antiquité, en général, qu'il devoit bientôt être obligé de défendre contre les attaques de Perrault :

Ilion, ton nom seul a des charmes pour moi;
Lieu fécond en sujets propres à notre emploi,
Ne verrai-je jamais rien de toi, ni la place
De ces murs élevés et détruits par les dieux;
Ni ces champs où couroient la Fureur et l'Audace,
Ni des temps fabuleux enfin la moindre trace
Qui pût me présenter l'image de ces lieux?

C'est au duc de Vendôme que La Fontaine a adressé le poëme de *Philémon et Baucis*, tiré des Métamorphoses d'Ovide. Le duc de Ven-

dôme, petit-fils d'un des enfants légitimés d'Henri IV, obtint les honneurs de prince du sang, par sa valeur et ses services : il étoit adoré du soldat ; mais, s'il avoit toutes les vertus, il avoit aussi tous les vices que l'on peut contracter dans les camps : son frère, le grand-prieur de Malte, lui ressembloit par ses qualités et ses défauts. Ils aimoient les lettres et ceux qui les cultivoient. L'abbé de Chaulieu étoit leur homme d'affaires, et le compagnon de leurs plaisirs. La Fare fut leur ami. Campistron, Quinault, La Fontaine, et, quelques années après, J.-B. Rousseau, Palaprat et Voltaire furent en quelque sorte attachés à leur cour. Dans son beau château d'Anet, bâti par Henri II pour Diane de Poitiers, le duc de Vendôme donnoit des fêtes splendides, et faisoit jouer la comédie et l'opéra. Il s'occupoit aussi alors à orner ces lieux célèbres par de belles plantations. C'est à cela que La Fontaine fait allusion à la fin de *Philémon et Baucis*.

... Quel mérite enfin ne vous fait estimer,
Sans parler de celui qui force à vous aimer?
Vous joignez à ces dons l'amour des beaux ouvrages;

Vous y joignez un goût plus sûr que nos suffrages.
. . . .
Peu de gens élevés, peu d'autres encor même
Font voir par ces faveurs que Jupiter les aime;
Si quelque enfant des dieux les possède, c'est vous;
Je l'ose dans ces vers soutenir devant tous:
Clio, sur son giron, à l'exemple d'Homère,
Vient de les retoucher, attentive à vous plaire.
On dit qu'elle et ses sœurs, par l'ordre d'Apollon,
Transportent dans Anet tout le sacré vallon;
Je le crois. Puissions-nous chanter sous les ombrages
Des arbres dont ce lieu va border ses rivages!

Mais il est un passage dans *Philémon et Baucis*, que nous devons sur-tout faire remarquer à nos lecteurs, parceque La Fontaine y a laissé échapper un des secrets de son cœur; il y a rendu, comme il le dit lui-même quelque part, son ame visible. On y découvre que ce n'étoit pas sans repentir et sans regrets qu'il se livroit à l'inconstance de ses goûts, et que nul homme peut-être n'eût plus que lui, si le sort l'avoit voulu, savouré les délices d'un hymen bien assorti. Ce passage est celui qui suit la métamorphose de Philémon et Baucis en arbres:

Même instant, même sort à leur fin les entraîne;
Baucis devient tilleul, Philémon devient chêne.
On les va voir encore, afin de mériter
Les douceurs qu'en hymen Amour leur fit goûter.
Ils courbent sous le poids des offrandes sans nombre.
Pour peu que des époux séjournent sous leur ombre,
Ils s'aiment jusqu'au bout, malgré l'effort des ans.
Ah! si... mais autre part j'ai porté mes présents.

Oui, La Fontaine! nous le répéterons après toi : *ah! si* le ciel t'avoit donné une compagne qui t'eût fait connoître les tranquilles jouissances de la vie domestique, ton imagination n'eût été ni moins gaie, ni moins vive, ni moins spirituelle, mais elle eût été mieux réglée et plus pure; tes fables seroient toujours l'objet de notre admiration et de nos louanges, mais, dans tes autres écrits, la peinture des plus doux sentiments du cœur, dont tu connois si bien le langage, qui a fait des chefs-d'œuvre irréprochables du petit nombre de contes où tu l'as employée, auroit remplacé ces tableaux licencieux, où tu as outragé les mœurs, et quelquefois le dieu du goût. Alors, ô La Fontaine! les Satyres n'eussent point mêlé des fleurs pernicieuses

parmi les fleurs suaves et brillantes dont les Muses et les Graces ont tressé ta couronne; et ces Vierges du Parnasse ne te reprocheroient point, en rougissant, de les avoir si souvent forcées à se séparer de la pudeur, qui doit toujours être leur inséparable compagne! Alors il ne nous faudroit plus soustraire, comme un poison corrupteur, aux regards des jeunes gens et des enfants, une seule des pages du poëte de l'enfance et de la jeunesse!

L'idylle imitée de Théocrite est dédiée à madame de La Mésangère, à laquelle La Fontaine demande la permission de partager entre elle et sa mère un peu « de cet encens qu'on « recueille au Parnasse, et qu'il a, dit-il, le « secret de rendre exquis et doux. » Preuve que notre poëte avoit la conscience de son talent. Madame de La Mésangère, fille de madame de La Sablière, étoit cette beauté célèbre à laquelle Fontenelle dédia, neuf ans après l'époque de la publication de l'idylle de La Fontaine, l'ouvrage sur la *Pluralité des Mondes*, et dont il a fait une de ses interlocutrices pour avoir occasion de lui adresser des compliments

pleins de grace et de finesse. Elle conserva long-temps tous ses attraits, et elle épousa en seconde noce M. le comte de Nocé, fils du gouverneur du duc d'Orléans, depuis régent, et lui-même trop constant compagnon de ses plaisirs.

Quant à madame Harvey, à laquelle notre poëte a dédié l'apologue intitulé: le *Renard anglois*, qui se trouve dans ce recueil, elle étoit la sœur de milord Montaigu, ambassadeur d'Angleterre en France, et veuve de M. le chevalier Harvey, mort à Constantinople, où il avoit été envoyé par Charles II. Elle vint à Paris en 1683, et La Fontaine fit connoissance avec elle chez son frère. Notre poëte jouissoit en Angleterre d'une grande réputation. Saint-Évremond et la duchesse de Mazarin, tous deux retirés à Londres, étoient ses grands admirateurs, et n'avoient pas peu contribué à faire connoître son mérite. Ils avoient formé avec le duc de Desvonshire, milord Godolphin, et milord Montaigu, une sorte de ligue pour l'attirer en Angleterre. Madame Harvey qui avoit beaucoup d'esprit et

d'adresse, et qui étoit habituée à conduire de plus grandes intrigues, puisqu'elle eut part aux divers changements de ministère qui arrivèrent sous Charles II, s'étoit en quelque sorte chargée d'être la négociatrice du parti qui vouloit enlever la Fontaine à la France. Bernier se trouvoit à Londres, en 1685, et l'on comptoit sur l'amitié que La Fontaine avoit pour lui, pour le faire céder plus facilement. Ceci explique les prévenances de l'ambassadeur anglois et de madame Harvey envers La Fontaine, et les louanges peu françoises que, dans la fable que nous avons citée, la reconnoissance arrache au poëte en faveur d'une nation, dont les hommes les plus illustres et les plus distingués lui montroient tant de bienveillance. Les éloges qu'il donne à madame Harvey sont assortis au rôle important que cette dame avoit joué :

Le bon cœur est chez vous compagnon du bon sens,
Avec cent qualités trop longues à déduire;
Une noblesse d'ame, un talent pour conduire
Et les affaires et les gens,
Une humeur franche et libre, et le don d'être amie,
Malgré Jupiter même et les temps orageux.

A la fin de cette fable (qui n'est pas une de ses meilleures), La Fontaine prie madame Harvey d'agréer les dons de sa Muse, et il ajoute :

. . . . Ne pourriez-vous faire
Que le même hommage pût plaire
A celle qui remplit vos climats d'habitants
Tirés de l'île de Cythère?
Vous voyez que par là j'entends
Mazarin, des amours déesse tutélaire.

Hortense Mancini, duchesse de Mazarin, avoit été en effet la plus belle femme de son temps, et La Fare, qui en porte ce jugement, ajoute qu'elle a conservé sa beauté jusqu'à son dernier jour. Le cardinal de Mazarin, en l'accordant en mariage au duc de La Meilleraye, lui avoit donné pour dot tous ses grands biens qui se montoient à des sommes immenses. Ce mariage ne fut point heureux; les galanteries de la femme d'une part, de l'autre les extravagances du mari, amenèrent une séparation et des procès. La duchesse de Mazarin sortit de France, et se retira d'abord en Italie pour se soustraire au pouvoir de son

mari; l'amitié qu'elle avoit contractée pour madame Harvey, et les attentions privées du roi Charles II, qui avoit succédé dans ses faveurs aux ducs de Lorraine et de Savoie, contribuèrent à la fixer en Angleterre: elle y trouva Saint-Évremond qui devint son ami, son amant, son admirateur, son poëte, son conseiller, son homme d'affaires, et celui qui gouvernoit sa petite cour: il ne pouvoit plus se passer d'elle, ni elle de lui. Étrange bizarrerie des évènements humains! Une nièce du cardinal Mazarin charmoit l'exil de celui que ce ministre n'avoit cessé de persécuter. Saint-Évremond étoit parvenu à inspirer à la duchesse de Mazarin le goût des lettres et des savants; mais à une certaine époque, vers 1683, il vit avec peine ce goût céder à celui du jeu. La bassette, qui faisoit fureur en France, fut apportée en Angleterre, et la duchesse de Mazarin oublia tout pour cette nouvelle passion. C'est ce dont Saint-Évremond se plaint amèrement.

Qu'est devenu le temps heureux
Où la raison d'accord avec vos plus doux vœux,

Où les discours sensés de la philosophie
Partageoient les plaisirs de votre belle vie?
Vossius apportoit un traité de la Chine,
Où cette nation paroît plus que divine;

. . . .

Justel . . . . ,

. . . .

Étoit venu chercher, au bruit de votre nom,
Comment, sans crainte et sans dommage,
On feroit imprimer quelque nouvel ouvrage
Du trop savant Père Simon?
Léti de Sixte-Quint vous présentoit l'histoire.

. . . .

Que sert à ces Messieurs leur illustre science?
A peine leur fait-on la simple révérence;
Et les pauvres savants, interdits et confus,
Regardent Mazarin qui ne les connoît plus.
Tout se change ici-bas, à la fin tout se passe;
Les livres de bassette ont des autres la place,
Plutarque est suspendu, Don Quichotte interdit,
Montaigne auprès de vous a perdu son crédit,
Racine vous déplaît, Patru vous importune,
Et le bon La Fontaine a la même fortune.

Ce dernier trait étoit une exagération faite à dessein. La duchesse de Mazarin avoit une prédilection toute particulière pour La Fontaine; aussi Saint-Évremond, qui le savoit,

mettoit un grand intérêt à l'attirer en Angleterre, et comptoit beaucoup sur ce moyen pour réveiller en elle le goût des lettres, et la distraire de sa passion pour le jeu. Nous verrons qu'ils firent intervenir la duchesse de Bouillon dans leur complot, et ce n'est qu'alors qu'ils furent sur le point de le faire réussir.

Mais à cette époque il eût été impossible de faire abandonner à La Fontaine la maison de madame de La Sablière. Il semble que la tendre amitié qu'elle avoit inspirée à notre poëte augmentoit avec les privations causées par ses fréquentes absences. Le recueil dont nous nous occupons est en quelque sorte plein du nom de madame de La Sablière. On a déja pu remarquer que les louanges qu'il lui donne ne ressemblent à aucune de celles qu'il a adressées à d'autres femmes : ce n'est pas de la galanterie, mais l'expression vive et franche de l'admiration et de la reconnoissance; c'est un sentiment aussi passionné, mais plus respectueux que celui de l'amour, aussi fort et aussi solide que celui de l'amitié, mais plus tendre et plus touchant Dans la fable intitulée, *le*

Corbeau, la Gazelle, la Tortue et le Rat, qu'il lui a dédiée, et qui est destinée à peindre l'héroïsme de l'amitié, il commence par lui dire qu'il veut lui bâtir un temple dans ses vers où elle sera éternellement adorée; il détaille avec délices toutes les qualités qui la rendent digne de l'hommage des mortels; enfin, abandonnant toutes les louanges, et se livrant à l'effusion de son cœur, il s'écrie :

O vous, Iris, qui savez tout charmer,
Vous que l'on aime à l'égal de soi-même;
Ceci soit dit sans nul soupçon d'amour,
Car c'est un mot banni de votre cour,
Laissons-le donc.....

Il le laisse en effet pour conter sa fable; mais en terminant il revient encore sur un sujet si doux et si cher :

Que n'ose et que ne peut l'amitié violente!
Cet autre sentiment que l'on appelle amour
Mérite moins d'honneurs; cependant chaque jour
    Je le célèbre, et je le chante.
Hélas! il n'en rend pas mon ame plus contente.
Vous protégez sa sœur; il suffit : et mes vers
Vont s'engager pour elle à des tons tout divers.

Mon maître étoit l'Amour ; j'en vais servir un autre,
Et porter par tout l'univers
Sa gloire aussi bien que la vôtre.

C'est sur-tout dans la dédicace de ce volume qu'on voit avec attendrissement combien La Fontaine aimoit à rapporter à madame de La Sablière tout ce qui pouvoit l'élever dans l'opinion des autres, même à son propre détriment. Cette dédicace est une épître en vers et en prose, adressée à M. de Harlay, procureur-général au parlement : c'étoit un petit homme maigre, sec, plein de vigueur : sa science profonde, la rectitude de son jugement, sa connoissance du monde, son talent de faire sortir de leurs replis les secrets des cœurs, sa sévère probité, ses mœurs antiques, son énergie, son amour pour le bien public, lui avoient donné un tel ascendant sur le parlement, qu'il dominoit ce corps et le conduisoit à son gré. Son inflexibilité, et sur-tout la nature de son esprit vif, brillant, caustique, sa franchise sévère qui s'expliquoit sans ménagement, et souvent avec dureté, lui avoient fait beaucoup d'ennemis. Un tel caractère n'avoit aucune ana-

logie avec celui de La Fontaine; il formoit avec lui un contraste complet par ses défauts, et même par la plupart de ses vertus. Aussi notre fabuliste n'étoit pas très lié avec de Harlay, qui cependant aimoit beaucoup ses fables, et les lisoit sans cesse. De Harlay, voulant être le bienfaiteur d'un poëte qui faisoit ses délices, se chargea de son fils, et le prit chez lui pour l'établir. Peut-être La Fontaine se seroit tenu à une visite de remerciement qu'exigeoit impérieusement un pareil bienfait; madame de La Sablière lui fit entendre qu'il devoit un hommage public à un homme aussi généreux envers lui, et d'un aussi grand mérite, que le procureur-général. C'est alors que notre fabuliste écrivit la dédicace dont nous avons parlé. Mais, au risque d'être moins agréable à ce nouveau protecteur, il n'a pu s'empêcher de rendre à son amie, à sa bienfaitrice, tout l'honneur de cette pensée:

Iris m'en a l'ordre prescrit.
. . . .
Cette Iris, Harlay, c'est la dame
A qui j'ai deux temples bâtis,

L'un dans mon cœur, l'autre en mon livre :

. . . .

Voici ses propres mots, si j'ai bonne mémoire :
Acante, le public à vos vers applaudit ;
C'est quelque chose, mais la gloire
Ne compte pas toujours les voix,
Elle les pèse quelquefois.
Ayez celle d'Harlay. . . . .

. . . .

Vous pourrez, en passant, louer, m'a-t-elle dit,
La finesse de son esprit
Et la sagesse de son ame ;
Mais, en passant : je vous le dis.

La Fontaine loue ensuite de Harlay par les qualités qui le distinguoient particulièrement comme magistrat :

Au moindre des mortels votre porte est ouverte ;
Nos vœux y sont ouïs, notre plainte soufferte :
L'équité sort toujours contente de ces lieux.
Que si la passion, où l'intérêt nous plonge,
Fait que quelque client y mène le mensonge,
Le mensonge n'y peut imposer à vos yeux,
De quelque adresse qu'il se pique.

La Fontaine avoit fait donner à son fils une excellente éducation, à laquelle avoit présidé son ami de Maucroix. Dès que M. de Harlay

se fut chargé de ce fils, son père ne s'en occupa plus, et ce qui doit un peu l'excuser, c'est qu'il ne s'occupoit pas de lui même. Voici ce qu'a raconté à Titon du Tillet, Dupin, docteur en Sorbonne et auteur d'un grand nombre de savants ouvrages. La Fontaine l'étant venu voir, il le reconduisoit sur l'escalier; dans le même moment, le fils de La Fontaine monta, et Dupin lui dit: « Monsieur, vous voilà en pays de connoissance; allez dans mon appartement; je reconduis M. votre père. » La Fontaine ne fit pas grande attention à son fils, qu'il avoit cependant salué, et il demanda à Dupin quel étoit ce jeune homme. « Quoi, lui dit-il, vous n'avez pas reconnu votre fils? » La Fontaine, après avoir un peu réfléchi, lui répliqua d'un air tout embarrassé: « Je crois l'avoir vu quelque part. »

Nous avons transcrit le récit que Titon du Tillet lui-même a fait de cette anecdote; mais nous ferons remarquer qu'on se plaît à exagérer les traits de distraction, afin de les rendre plus plaisants, et sans s'apercevoir que presque toujours ils deviennent alors invrai-

semblables, et même impossibles, à moins de supposer une véritable aliénation mentale. Dans l'anecdote que nous venons de raconter, par exemple, si, sans y rien changer, on se représente que La Fontaine, en passant rapidement sur un escalier, peut-être mal éclairé, eût une idée confuse que le jeune homme qu'il saluoit lui étoit connu, et que, préoccupé de cette idée, il ait répliqué à Dupin, » Je croyois « bien, en effet, l'avoir vu quelque part, » alors ce fait n'aura rien de surprenant, et pourra arriver à quelqu'un qui ne seroit ni distrait, ni préoccupé, et qui verroit tous les jours son fils. La personne à qui échapperoit involontairement une pareille naïveté seroit la première à en rire. Nous ne prétendons point cependant garantir l'exactitude de cette explication : nous avons voulu seulement montrer comment, en interprétant mal plusieurs faits très simples, on a pu augmenter à tort le nombre déja grand par lui-même des distractions de La Fontaine ; car nous convenons que dans cette circonstance, comme dans beaucoup d'autres, notre poëte, se trouvant fortement préoc-

cupé, a pu répondre sans savoir ce qu'on venoit de lui dire ni ce qu'il disoit lui-même.

Le fait suivant n'est pas de la même nature, et nous paroît tout-à-fait invraisemblable. On prétend qu'il y avoit plusieurs années que La Fontaine et son fils ne s'étoient vus, lorsqu'on les fit rencontrer dans une maison, où l'on vouloit jouir du plaisir et de la surprise du père. La Fontaine ne se douta point que ce fût son fils. Il l'entendit parler, et témoigna à la compagnie qu'il trouvoit au jeune homme de l'esprit et de très bonnes dispositions. L'on saisit ce moment pour lui dire que c'étoit son fils ; mais sans être plus ému : « Ah ! répondit-« il, j'en suis bien aise. » Nous croyons cette anecdote imaginée à plaisir : c'est Montenault qui l'a racontée le premier, et long-temps après la mort de La Fontaine. Remarquons que Montenault ne nomme pas la personne chez laquelle se fit cette rencontre du père et du fils. Il est probable que c'est le fait arrivé chez Dupin, qui donna lieu à l'invention de cette historiette. Perrault, d'Olivet, et Mathieu Marais, qui ont été contemporains de La Fon-

taine, n'en font point mention. Tous parlent de ses distractions; mais Mathieu Marais nous avertit de nous défier des contes ridicules qu'on a faits à ce sujet.

Il est certain cependant que La Fontaine fut toute sa vie distrait, et nous avons précédemment rapporté des faits qui prouvent que ce défaut de son esprit se manifesta dès sa jeunesse : il dut d'autant plus augmenter avec l'âge que, différent de Boileau et de Racine, qui cessèrent d'assez bonne heure d'éprouver le besoin de produire, il continua de faire des vers jusqu'à son dernier jour; tellement que quelques unes des plus belles fables qu'il ait composées se trouvent dans le recueil qu'il fit paroître un an avant sa mort. La Fontaine, n'ayant jamais su se contraindre, dut, lorsque sa réputation eut préparé tout le monde aux égards et à l'indulgence envers lui, faire moins d'efforts encore pour plaire en société, quand il ne s'y trouvoit pas disposé.

On ne doit donc pas s'étonner du fait raconté avec tant de prolixité par le chartreux, un peu mondain, qui s'est caché sous le nom

de Vigneul de Marville. Il avoit, avec quelques uns de ses amis, invité La Fontaine à dîner dans une petite maison écartée, afin de jouir à l'aise de la conversation de ce célèbre poëte. La Fontaine, qui n'étoit connu dans cette société que de celui par qui on l'avoit fait inviter, fut exact à l'heure, et arriva à midi. Le dîner étant excellent, il mangea beaucoup, et but de même, puis s'endormit. Il se réveilla après trois quarts d'heure de somme, en fit des excuses, mais resta silencieux le reste de la soirée : ses convives, n'en pouvant rien tirer, le reconduisirent chez lui, étonnés (assez peu justement, suivant nous) de ne lui avoir rien entendu dire de spirituel, ni qui pût justifier sa grande réputation.

Un des traits les plus plaisants de distraction et d'insouciance de la part de La Fontaine, est celui qui a été raconté par Cotolendi : il a, je crois, échappé à tous les biographes de notre fabuliste, quoiqu'il se trouve consigné dans un livre imprimé de son vivant. La Fontaine avoit un procès, et restoit à la campagne, sans s'en inquiéter. Un de ses amis ap-

prend que ce procès va être jugé le lendemain ; il en prévient La Fontaine, et lui envoie en même temps un cheval, pour qu'il se rende de suite à Paris, afin de solliciter ses juges. La Fontaine se met en route, mais en chemin il s'arrête chez une de ses connoissances, qui demeuroit à une lieue de la capitale. Il est reçu avec joie, accueilli avec empressement, parle de vers, et oublie son procès ; on l'invite à coucher, il consent à rester. Il dort toute la nuit, et se réveille tard dans la matinée ; mais en se réveillant il se rappelle enfin le motif pour lequel il s'est mis en route ; il repart, arrive après le jugement rendu, et essuie les reproches de son ami. Sans se déconcerter, La Fontaine répond froidement qu'il étoit bien aise au fond de cet incident, parcequ'il n'aimoit ni à parler d'affaires, ni à en entendre parler.

Le desir qu'avoit La Fontaine de céder à la volonté des autres, et de ne rien faire qui pût leur être désagréable, contrarioit les habitudes qu'il avoit prises de ne supporter aucune contrainte, et lui arrachoit quelquefois, pour

se tirer d'embarras, des réponses qui, de la part de tout autre, eussent été impolies et grossières, mais qui, de la sienne, ne paroissoient que plaisantes; parceque tout le monde connoissoit ce caractère doux et inoffensif, qui lui avoit si universellement mérité le surnom de bon homme. Le Verrier, financier de ce temps, qui avoit le triple travers de vouloir passer pour homme à bonnes fortunes, pour ami des grands seigneurs, et pour savant, avoit invité La Fontaine à dîner, dans l'espéranee qu'il amuseroit ses convives. La Fontaine mangea, et ne parla point. Comme le dîner se prolongeoit, il s'ennuya, et il se leva de table sous prétexte de se rendre à l'Académie. On lui fit observer qu'il n'étoit pas encore temps, et que deux heures venoient de sonner. « Ah! bien, répondit-il, je prendrai le « plus long. » Et il sortit.

En 1685, on imprima en Hollande un recueil complet des contes de La Fontaine, avec des figures de Romain de Hooge. Ce recueil eut un grand succès: car il fut réimprimé la même année, et on en multiplia rapidement

les éditions et les contrefaçons. Bayle, en rendant compte de cette édition, dans son journal, a dit : « Avec la permission de ceux qui mettent l'antiquité si au-dessus de notre siècle, nous dirons ici franchement, qu'en ce genre de compositions, ni les Grecs, ni les Romains, n'ont rien produit qui soit de la force des contes de M. de La Fontaine, et je ne sais comment nous ferions pour modérer les transports et les extases de MM. les humanistes, s'ils avoient à commenter un ancien auteur, qui eût déployé autant de finesse d'esprit, autant de beautés naturelles, autant de charmes vifs et piquants, que l'on en trouve dans ce livre-ci. »

Tout porte à croire que notre poëte n'eut aucune part à cette édition. Par un juste sentiment des convenances, et un reste de respect pour les mœurs, il ne publia point de recueil de contes avec figures ; tandis qu'il ne fit jamais paroître un recueil de fables sans cet ornement, si utile dans ces sortes d'écrits pour l'enfance et pour la jeunesse.

LIVRE CINQUIÈME.

1684 — 1689.

Dans le Recueil des Contes publié en 1685, les éditeurs de Hollande terminent ainsi leur Avertissement : « Mais parceque l'on est très bien informé que M. de La Fontaine n'est pas celui qui prise le plus ses ouvrages, et qu'il n'est pas exact à les conserver, on prie ceux qui en pourront recouvrer, qui n'auront pas été imprimés, d'en vouloir faire part au public qui leur en sera redevable. »

La Fontaine, en effet, écrivoit un assez grand nombre de petits opuscules, qu'il ne se donnoit pas la peine de recueillir, et dont plusieurs n'ont été imprimés qu'après sa mort. C'est ainsi que dans une lettre à un des princes de Conti, il fit une comparaison d'Alexandre, de César et du prince de Condé, qui montre des connoissances historiques et un excellent

jugement. Une idée sur laquelle il revient plusieurs fois dans ce parallèle, devoit le conduire à une sorte de scepticisme qui convenoit bien à l'indécision de son caractère, c'est que toutes les choses ont deux faces, et qu'on peut par conséquent disputer de part et d'autre tant qu'on voudra. « Ainsi, dit-il, Charles « Stuart a empêché de tout son pouvoir qu'on « n'ait cherché les conspirations qui se fai- « soient contre lui. Il ne vouloit point qu'on « punît les conspirateurs; par là il se fit aimer, « et ne se fit pas assez craindre. » La Fontaine juge assez bien, et même assez sévèrement, les fautes de ses héros; mais il est plein d'indulgence pour eux, quand c'est l'amour qui les fait faillir. « Jules César, dit-il, a des traits « d'humanité et de clémence; mais j'ai peine « à lui pardonner deux fautes : l'une, de ne « s'être point assez défié de Brutus; l'autre de « s'être laissé présenter le diadème, et d'avoir « fait une tentative si périlleuse : car, quant « à l'amour de Cléopâtre, je trouverois les « grands personnages bien malheureux, s'ils « étoient obligés de ne vivre que pour la gloire.

« J'estime autant la conquête de cette reine, « que celle de l'Egypte entière. Du tempéra- « ment dont César étoit, il en devoit devenir « amoureux; c'est une marque de son bon « goût. Je le loue d'avoir été *formarum specta-* « *tor elegans*. Alexandre et M. le Prince en « ont usé de la sorte. Je pourrois tirer mes « exemples de plus haut, et alléguer Jupiter, « *quem Deum?* » Ce Jupiter, ce Dieu, étoit Louis XIV. Malheureusement les exemples qu'il avoit donnés mettoient en crédit cette morale relâchée.

On pense bien que, dans ce parallèle, le grand Condé n'est pas jugé avec sévérité. Ce prince aimoit beaucoup La Fontaine, qui ne fit cet écrit que parcequ'une indisposition l'empêchoit d'accepter une invitation du héros. Depuis l'année 1675, que le grand Condé quitta le commandement des armées jusqu'à 1686, époque où, victime de l'amour paternel, il mourut de la maladie qu'il prit auprès de la duchesse de Bourbon sa fille, il coula des jours heureux dans sa belle retraite de Chantilli, qu'il rendit le centre des beaux arts

et des sciences. Il aimoit à discuter. « Les « contestations de M. le Prince, dit La Fontaine « dans sa lettre, sont fort vives, il n'ignore « rien non plus que vous. Il aime extrêmement « la dispute, et n'a jamais tant d'esprit que « quand il a tort. Autrefois la fortune ne l'au- « roit pas bien servi, si elle ne lui avoit op- « posé des ennemis en nombre supérieur, et « des difficultés presque insurmontables. Au- « jourd'hui il n'est plus content que lorsqu'on « peut le combattre avec une foule d'autorités, « de raisonnements et d'exemples; c'est là « qu'il triomphe. Il prend la victoire et la « raison à la gorge pour les mettre de son « côté. »

Ce parallèle est dans une lettre adressée, en 1684, à Louis Armand, prince de Conti, celui-là même dont La Fontaine avoit célébré le mariage avec mademoiselle de Blois, dans son épître à la duchesse de Fontanges. Ce prince mourut à Fontainebleau à la fleur de l'âge, le 9 novembre 1685, de la petite vérole, qu'il avoit gagnée en soignant sa femme, atteinte de la même maladie. Ce qui étonna

d'autant plus qu'il ne vivoit pas bien avec elle. Après sa mort, François Louis, son frère, connu auparavant sous le nom de prince de La Roche-sur-Yon, devint prince de Conti. Ce fut un des hommes les plus brillants du siècle de Louis XIV, mais peu estimable par ses mœurs : doué d'une figure charmante, séduisant auprès des femmes, il savoit, sans rien perdre de sa dignité, plaire à l'homme du peuple comme aux grands; esprit lumineux, juste, exact, étendu, plein d'instruction : sa mémoire vaste et sûre lui donnoit la faculté de placer avec un art imperceptible des louanges délicates sur les personnes et sur les familles; ses reparties, quoique vives, ne blessoient jamais : les jeunes gens et les vieillards trouvoient dans ses entretiens, de l'instruction et du plaisir. « Ce n'est point une hyperbole, dit Saint Simon, mais une vérité, cent fois éprouvée, qu'on y oublioit l'heure du repas : « Il fut, ajoute-t-il, les délices du monde, de la cour, des armées, la divinité du peuple, le héros des officiers, l'amour du parlement, l'admiration des savants. » M. de

Montausier et Bossuet, qui l'avoient vu élever avec le dauphin, l'aimoient tendrement : il vivoit avec eux dans une intime confiance, et il se concilia aussi l'affection des ducs de Chevreuse et de Beauvilliers, des cardinaux de Janson et d'Estrées, et du vertueux Fénélon. Le grand Condé ne cachoit pas la prédilection qu'il avoit pour lui; le duc de Luxembourg se plaisoit dans sa société, et ces deux grands capitaines l'initioient aux secrets de l'art militaire, qui les avoit rendus si fameux.

Dans sa jeunesse, Louis XIV eût distingué un tel homme, et en eût fait un instrument de sa puissance et de sa gloire. Mais les temps étoient changés : Louis XIV, ainsi que madame de Maintenon, étoient jaloux du mérite du prince de Conti, à cause du duc du Maine, qui se trouvoit effacé par lui. Lorsque, dans le salon de Marly, on voyoit le prince de Conti, entouré et écouté avec avidité, le roi ne pouvoit s'empêcher d'en témoigner son déplaisir : mais, dit Saint-Simon, quoiqu'on sût que ce n'étoit pas faire sa cour, on ne laissoit pas d'approcher, comme attiré par une force irrésis-

tible. Aussi, il étoit le seul prince sans charge, sans gouvernement, et même sans régiment. Il alloit se consoler de ses disgraces chez sa belle-sœur, avec laquelle on le soupçonna, non sans raison, d'avoir une liaison intime, du vivant même de son frère. Là se réunissoient aussi Luxembourg et tous les seigneurs qui avoient des prétentions à la faveur du Dauphin, qu'attiroit dans cette maison son inclination pour mademoiselle Choin, fille d'honneur de la princesse. La Fontaine fut aussi admis dans cette société; et plusieurs des épîtres en vers, et des lettres en prose qui nous restent de lui, n'auroient pu être comprises qu'imparfaitement, sans les détails dans lesquels nous venons d'entrer.

Le premier prince de Conti, celui auquel La Fontaine adressa la comparaison d'Alexandre, de César et de Condé, vivoit encore alors; et avec son frère, le prince de La Roche-sur-Yon, il avoit obtenu la permission de suivre le prince de Turenne dans la guerre contre les Turcs. Les lettres fréquentes que le prince de Conti écrivoit à sa femme excitèrent les soup-

çons du roi, qui donna des ordres pour intercepter cette correspondance. On arrêta à Strasbourg un des pages du prince, nommé Merfit, porteur de plusieurs lettres de divers personnages, dans lesquelles on trouva des critiques amères sur le gouvernement, des railleries sur la religion, et des détails sur un genre de débauche trop commun alors, et que le roi avoit dans une juste horreur. Le cardinal de Bouillon fut disgracié, par suite de cette affaire; l'un des fils du duc de La Rochefoucauld fut exilé, un autre renfermé : le fils du maréchal de Villeroi, dont les lettres étoient pleines de sarcasmes impies, fut simplement exilé. « Il est bien moins coupable que les autres; disoit malignement son père; il ne s'en est pris qu'à Dieu, et non au Roi. »

Comme c'étoit le prince de La Roche-sur-Yon qui étoit regardé comme le chef de toute cette jeunesse frondeuse, et que plusieurs des lettres saisies lui étoient adressées, ce fut sur-tout sur lui que tomba la colère du roi. Quand ce prince fut de retour, Louis XIV ne voulut ni le voir ni lire un mémoire justifica-

tif qu'il lui fit remettre. Alors il se retira dans son château de l'Isle-Adam, et il n'en sortit que pendant quelques jours pour aller soigner son frère, dont la mort lui causa un vif chagrin. Le prince de La Roche-sur-Yon, devenu prince de Conti, retourna dans sa retraite de l'Isle-Adam. C'est dans ce lieu, situé sur les bords de l'Oise, que La Fontaine lui écrivit une épître pour le consoler,

Pleurez-vous aux lieux où vous êtes?
La douleur vous suit-elle au fond de vos retraites?
. . . .
Le dieu de l'Oise est sur ses bords
Qui prend part à votre souffrance;
Il voudroit les orner par de nouveaux trésors,
Pour honorer votre présence.
. . . .
. . . . Rien ne rit sous les cieux
Depuis le moment odieux
Qui vous ravit un frère aimé d'amour extrême.
Ce moment, pour en parler mieux,
Vous ravit dès lors à vous-même.

L'épître est d'un style facile, et, dans certains passages, d'une poésie assez remarquable. Il se passa plus d'un an avant que le roi voulût

pardonner au prince de Conti ; et il ne le fit qu'à la prière du grand Condé qui, en mourant, demanda au monarque la grace de son neveu.

La lettre en vers et en prose que La Fontaine adressa, cette même année, à un M. Simon de Troyes, est un modèle de grace et de facilité. Notre fabuliste y fait la description d'un repas où il s'est trouvé avec le sculpteur Girardon, et où l'on mangea un pâté qu'avoit donné M. Simon. Cette lettre courut en manuscrit, et le père Bouhours l'imprima dans son recueil de *Vers choisis*. Elle est intéressante pour la connoissance des mœurs du temps et des faits auxquels elle fait allusion. Mais, pour bien comprendre le récit de cette conversation, il faut connoître tout ce qui occupoit alors le public.

Charles II, roi d'Angleterre, venoit de mourir. Jacques II, qui lui succédoit, étoit suspect aux Anglois, à cause de son attachement à la religion catholique : Guillaume, prince d'Orange, son gendre, conçut le hardi projet de détrôner son beau-père, et d'abaisser le roi de

France. Il fomenta les haines, et engagea secrètement toutes les puissances de l'Europe à se confédérer de nouveau contre Louis XIV. Déja l'empereur, une partie de l'empire, la Hollande, le duc de Lorraine, s'étoient secrètement unis entre eux à Augsbourg; mais le mystère de cette coalition, dans laquelle entrèrent l'année suivante l'Espagne et la Savoie, étoit déja révélé : l'épître de La Fontaine le prouve.

Votre Phidias et le mien
Et celui de toute la terre,
Girardon, notre ami, l'honneur du nom troyen,
M'oblige à vous mander, non la paix ou la guerre,
Dont sur ma foi je ne sais rien;
Non la ligue d'Augsbourg, que je sais moins encore;
Non dans un bel écrit plein de moralité
Des sottises du temps le nombre que j'ignore
(Et sauroit-il être compté?)
Mais la défaite d'un pâté.

. . . .
. . . . L'eau du sacré vallon
Auroit profané même un vin tel que le nôtre :
Pur et sans mélange on le but.
Votre pâté, dès qu'il parut,
Ramena les santés et fit naître l'envie

De boire à Chloris, à Sylvie,
A ce qu'on aime enfin : bonne et louable loi.
De la maîtresse on vint au roi.

Alors le duc de La Feuillade, que son héroïsme guerrier et chevaleresque avoit porté, dans les intervalles de paix, à faire la guerre aux Turcs en Hongrie, à transporter trois cents gentilshommes à ses frais pour secourir Candie, voulut ériger un monument à Louis XIV, auquel il avoit voué une sorte de culte : il acheta l'hôtel de Senneterre, un des plus magnifiques de Paris; il le fit abattre, ainsi que l'hôtel d'Émery et plusieurs autres maisons, dont il forma la place des Victoires, au milieu de laquelle on éleva ce superbe monument que nous avons vu détruire de nos jours. Les façades de cette place furent exécutées sur les dessins de Mansard, et la statue en marbre blanc étoit l'ouvrage du sculpteur Desjardin, qui avoit aussi représenté la Victoire, plaçant une couronne de laurier sur la tête du monarque, et quatre esclaves enchaînés à ses pieds dans des proportions énormes. Mais, à la même époque, le roi venoit d'acheter l'hôtel de

Vendôme, bâti par Henri IV, pour son fils, et on projetoit de le raser pour y former une autre place, au milieu de laquelle on vouloit mettre la statue équestre en bronze de Louis XIV, qu'exécutoit le sculpteur Girardon. Cette place, qu'on eût desiré appeler du nom de Louis-le-Grand, mais qui a toujours conservé celui de Vendôme, ne fut achevée que deux ans après, et ce ne fut même qu'en 1699, treize ans après la date de l'épître de La Fontaine, qu'on put y placer la statue faite par Girardon. Mais nous apprenons, par cette épître même, qu'on parloit déja beaucoup alors de cette statue ; et il est bien naturel qu'il en fût question dans un repas où se trouvoit le sculpteur qui l'exécutoit.

De la maîtresse on vint au roi,
Du roi l'on vint à la statue;
De la statue on prit sujet
D'examiner la place, et cet autre projet
Où l'image du prince est encore attendue.
Il faut du temps : le temps a part
A tous les chefs-d'œuvre de l'art.
La reine des cités, dans sa vaste étendue,
N'aura rien qui ne cède à ce double ornement.

L'équestre en est encore à son commencement,
La pédestre à la fin le monarque l'a vue.
Desjardin, il faut l'avouer,
Mérite par cette œuvre une éternelle gloire.
Nous en louâmes tout; car tout est à louer,
Et le vainqueur, et la Victoire,
Et les captifs.......

Après un éloge du duc de La Feuillade et du roi, La Fontaine raconte ce qui s'est dit dans le repas sur les journaux de Hollande, et sur-tout sur Bayle et son continuateur Leclerc :

Leclerc pour la satire a bien moins d'habitude;
Il paroît circonspect, mais attendons la fin.
Tout faiseur de journaux doit tribut au malin.

Ce dernier vers est devenu proverbe. Les convives quittèrent le repas pour aller au sermon; et ce qui est digne de remarque dans La Fontaine, c'est qu'il écouta ce sermon fort attentivement, et qu'il en parle d'une manière convenable. « J'y trouvai, dit-il, de la piété, de « l'éloquence, des expressions, et un bon tour « en beaucoup d'endroits, tout-à-fait selon mon « goût. »

En effet une anecdote, rapportée par Racine le fils, prouve que La Fontaine savoit goûter la naïve et sublime simplicité des livres saints. Racine le mena un jour à Ténèbres; et, s'apercevant que l'office lui paroissoit long, il lui donna pour l'occuper un volume de la Bible, qui contenoit *les Petits Prophètes*. La Fontaine tomba sur la prière des Juifs, dans Baruch, et ne pouvant se lasser de l'admirer, il disoit à Racine : « C'étoit un beau génie que Baruch : qui étoit-il ? » Le lendemain et les jours suivants, lorsqu'il rencontroit dans la rue quelque personne de sa connoissance, après les compliments ordinaires, il élevoit la voix pour dire : « Avez-vous lu Baruch ? c'é« toit un grand génie. »

D'autres faits prouvent encore que, malgré la licence de ses écrits et ses mœurs relâchées, La Fontaine avoit du respect pour la religion et pour ses ministres. Il avoit versifié un conte d'après la cent quatrième fable d'Abstémius, dans laquelle un prêtre, à qui on avoit confié la direction de cinq jeunes religieuses, confondu par les justes reproches de son évêque,

ne peut que lui répondre par ces paroles de l'Évangile : « Seigneur, vous m'aviez donné cinq talents, en voici cinq de plus que j'ai gagnés. » Sur quoi l'évêque s'étant mis à rire, le renvoya absous. Le fabuliste tire de son récit cette moralité que souvent une heureuse plaisanterie mieux que les plus légitimes excuses apaise la colère de ceux que nos fautes ont irrités contre nous. La Fontaine, dont le grand Arnault avoit loué les fables, imagina de lui en témoigner sa reconnoissance en lui adressant à son tour des éloges dans le prologue du conte qu'il avoit tiré d'Abstémius. Il n'y voyoit qu'un trait d'esprit loué par un auteur latin qui lui étoit très familier, et il crut bonnement qu'on pouvoit en régaler un fameux docteur de Sorbonne. Boileau et Racine auxquels notre poëte montra son conte lui firent observer que la dédicace étoit inconvenante, et que la plaisanterie qui le terminoit, tirée d'un texte sacré, lui donneroit le caractère d'un homme sans religion. Alors il ne balança pas à supprimer non seulement le prologue, mais le conte entier qui n'a jamais paru. Un jour

aussi Racine dans une discussion très vive le réduisit au silence en lui citant en latin pour s'amuser un prétendu texte de l'Écriture qui étoit de son invention, et que notre poëte n'osa pas contredire parcequ'il le crut réellement tiré des livres saints.

Girardon, que La Fontaine a mis en scène d'une manière si aimable dans l'épître à M. Simon, n'étoit pas alors le seul artiste dont la ville de Troyes dût s'enorgueillir; Pierre Mignard y étoit né. Ce peintre, par le grand nombre de portraits qu'il avoit faits en France, et par les belles fresques du Val-de-Grace, avoit encore augmenté la réputation qu'il s'étoit acquise en Italie. Barthélemy d'Hervart, qui avoit été autrefois intendant et contrôleur général des finances, homme d'une richesse immense, et qui savoit l'art d'en jouir, avoit acheté l'ancien hôtel d'Épernon, et l'avoit agrandi et embelli. Il sacrifia une somme considérable pour orner de peintures à fresques son cabinet et son salon. Mignard fut chargé de les exécuter. Il avoit représenté sur la voûte du cabinet l'apothéose de Psyché: on la voyoit s'élever sur

le sommet de l'Olympe, portée par Mercure et par Hyménée; Jupiter paroissoit empressé de recevoir la divinité qui venoit embellir son empire; une troupe d'Amours servoient de cortège à leur nouvelle souveraine. Sur la voûte du salon, Mignard avoit peint les principales aventures d'Apollon, sa cruelle vengeance envers Niobé, le combat contre le serpent Python, son séjour à la cour du roi Laomédon, la douleur dont il avoit été accablé par la perte du beau Hyacinthe, son amour pour la sévère Daphné, et le soin qu'il prenoit d'arroser l'arbre que la métamorphose de cette nymphe lui avoit rendu si cher. Sur la coupole on le voyoit dans toute sa gloire, occupé à instruire les Muses attentives. Cette fresque étoit considérée comme le chef-d'œuvre de Mignard. Ce grand peintre étoit intimement lié avec La Fontaine, ainsi que lui *homme de Champagne* [1], et encore plus avec Molière; il

(1) Je suis un homme de Champagne,
Qui n'en veux point au roi d'Espagne,

dit La Fontaine, en parlant de lui-même dans l'épître *à une abbesse*. Voyez ci-dessus, pag. 40.

fut même, dans le temps, admis aux petites réunions de ces deux poëtes avec Racine, Boileau et Chapelle. Molière fit un poëme exprès pour célébrer la fresque du Val-de-Grace, et le roman de *Psyché*, qu'avoit composé La Fontaine, contribua aussi à la célébrité des peintures que Mignard exécuta dans le cabinet de l'hôtel d'Hervart. C'est dans cet hôtel, qui étoit situé rue Plâtrière, à l'endroit où est actuellement l'administration des Postes, que La Fontaine devoit terminer sa vie.

La Fontaine fut aussi lié avec plusieurs ecclésiastiques recommandables : nous avons déja fait mention de Huet, son ami particulier, qu'on nomma sous-précepteur du dauphin, puis évêque de Soissons, et ensuite évêque d'Avranches. Notre poëte avoit eu des liaisons encore plus intimes avec l'abbé Le Camus, homme plein d'esprit, et qui, d'abord s'étoit montré galant, aimable, libertin, et même impie. L'exemple de Bouthillier de Rancé, fondateur de la Trappe, qui, dans sa première jeunesse, avoit mené aussi une vie assez déréglée, convertit l'abbé Le Camus. On

lui donna l'évêché de Grenoble, et ensuite le chapeau de cardinal. La Fontaine fait indirectement allusion à la conduite passée et à la vie présente de ce prélat, dans quelques vers qu'il écrivit au bas d'une lettre que lui avoit adressée M. Girin, contrôleur des finances à Grenoble, pour le rendre juge d'une gageure faite au sujet d'une difficulté grammaticale, qui s'étoit élevée sur le refrain d'un rondeau. Notre poëte, après avoir exposé fort clairement les raisons de sa décision, en vers jolis et faciles, ajoute :

Je ne me donne point ici pour un oracle ;
Et, sans chercher si loin, Grenoble en possède un ;
Il sait notre langue à miracle,
Son esprit est en tout au-dessus du commun ;
C'est votre cardinal que j'entends ; ses lumières
Dédaignent, il est vrai, de semblables matières ;
. . . .
Ballades et rondeaux, ce n'est point son affaire.
A l'égard du salut, unique nécessaire,
Il n'est point de difficulté
Qui ne doive occuper en pareille occurrence,
Non seulement son Éminence,
Mais même encor sa Sainteté.

Racine, qui avoit pour La Fontaine une ami-

tié tendre et sincère, et qui auroit voulu le corriger de ses défauts, l'exhortoit sur-tout à prendre plus de soin de ses affaires. C'est probablement dans ce but que La Fontaine s'étoit déterminé à se rendre à Château-Thierry en 1686. Racine, ne recevant pas de ses nouvelles, s'en plaignit; et La Fontaine lui écrivit : « Poignan, à son retour de Paris, m'a dit « que vous preniez mon silence en fort mau- « vaise part, d'autant plus qu'on vous avoit « assuré que je travaillois sans cesse depuis « que je suis à Château-Thierry, et qu'au lieu « de m'appliquer à mes affaires, je n'avois que « des vers en tête. Il n'y a de tout cela que la « moitié de vrai : mes affaires m'occupent au- « tant qu'elles en sont dignes, c'est-à-dire nul- « lement; mais le loisir qu'elles me laissent, « ce n'est pas la poésie, c'est la paresse qui « l'emporte. » Il rapporte ensuite à son ami une chanson qu'il a faite en réponse à un couplet que lui avoit adressé une petite fille de huit ans : « c'a été là, ajoute-t-il, ma plus forte « occupation depuis mon arrivée. » Puis viennent des vers qui contiennent des jugements

sur Ronsard, Racan et Malherbe, qu'il se proposoit d'insérer dans une lettre au prince de Conti :

Ronsard est dur, sans goût, sans choix,
Arrangeant mal ses mots, gâtant par son françois
Des Grecs et des Latins les grâces infinies.
Nos aïeux, bonnes gens, lui laissoient tout passer,
Et d'érudition ne se pouvoient lasser.

. . . .

Cet auteur a, dit-on, besoin d'un commentaire :
On voit bien qu'il a lu, mais ce n'est pas l'affaire;
Qu'il cache son savoir, et montre son esprit.

. . . .

Malherbe de ces traits usoit plus fréquemment;
Sous lui, la cour n'osoit ouvertement
Sacrifier à l'ignorance.

Heureusement pour la gloire du grand siècle, que la mode de sacrifier à l'ignorance étoit bornée à la cour, et n'avoit pas encore gagné les auteurs. La Fontaine termine en disant : « Ne montrez ces derniers vers à personne; « car madame de La Sablière ne les a pas en« core vus. » On aime ces touchants égards de La Fontaine pour sa bienfaitrice; et il paroît, d'après ce passage, que madame de La Sa-

blière, quoique livrée alors tout entière à de pieux devoirs, conservoit cependant encore le goût des vers.

La Fontaine dans cette lettre ne fait aucune mention de sa femme; cependant elle se trouvoit alors à Château-Thierry où elle paroît avoir résidé jusqu'à sa mort qui eut lieu le 9 novembre 1709. Ce voyage de La Fontaine à Château-Thierry est probablement le dernier qu'il ait fait. Depuis il ne paroît pas avoir quitté Paris et ses environs. Il étoit sur-tout fort assidu aux séances de l'Académie françoise, et il s'étoit fait tellement aimer de ses confrères académiciens, qu'un jour ils voulurent se départir en sa faveur d'une règle académique qu'on n'enfreint jamais. Il est d'usage, dans ces corps littéraires, de signer des listes de présence, et, lorsqu'on commence la séance, le secrétaire tire une barre pour clore la liste. Ceux qui arrivent après la barre tirée n'ont point part aux jetons de cette séance. La Fontaine entra un jour comme on venoit de tirer la barre; tous ses confrères, qui savoient qu'il n'étoit pas riche, réclamèrent

aussitôt pour que l'on fît exception en sa faveur : mais il ne voulut pas permettre que la règle fût enfreinte. « Non, Messieurs, dit-il, « cela ne seroit pas juste. Je suis venu trop « tard ; c'est ma faute. »

L'attachement que les membres de l'Académie avoient pour La Fontaine, la confiance qu'ils avoient en lui, furent ce qui engagea cet homme si doux, si conciliant, dans la querelle avec Furetière, et qui lui attira l'inimitié de ce dernier, avec lequel il étoit fort lié.

L'édit du roi Louis XIII, qui créoit l'Académie Françoise, en date du 24 janvier 1635, ne fut vérifié et enregistré que le 10 juillet 1637. D'assez vives oppositions s'étoient élevées, dans le sein du parlement, contre la création de ce corps littéraire. On savoit qu'il étoit l'ouvrage du cardinal de Richelieu, et l'on craignoit que cette innovation ne cachât encore quelques nouveaux pièges de ce ministre despote : comme rien ne déterminoit les limites de la compétence académique, on redoutoit les empiètements d'une compagnie constituée légalement. Aussi, le parlement

n'enregistra les privilèges accordés à l'Académie, qu'avec cette clause : « A la charge que ceux de ladite assemblée et Académie ne connoîtront que de l'ornement, embellissement, et augmentation de la langue françoise, et des livres qui seront par eux faits, et par autres personnes qui le desireront et voudront. »

La suite démontra que la prévoyance du parlement n'étoit pas inutile, ni ses craintes tout-à-fait vaines. L'Académie, d'après ses statuts, devoit s'occuper à composer une rhétorique, une poétique, et un dictionnaire de la langue françoise ; mais, sous prétexte qu'elle craignoit l'infidélité des copistes employés à transcrire ses cahiers, elle obtint, le 28 juin 1674, un privilège, signé en commandement, par lequel défenses étoient faites de publier un dictionnaire françois, avant que le sien fût au jour. L'Académie s'attribuoit ainsi un monopole, contraire aux termes de la loi qui l'avoit créée, et qui lui interdisoit toute juridiction sur les livres composés par des auteurs qui n'avoient point été admis dans son sein, à moins qu'ils n'eussent desiré ou voulu s'y

soumettre. Ce nouveau privilège n'étoit pas moins nuisible aux lettres, qu'attentatoire aux droits de ceux qui les cultivoient. Toutefois, l'on conviendra qu'il devoit au moins être respecté par tous les membres de l'Académie. Cependant Furetière, qui en faisoit partie depuis plus de vingt ans, obtint de son côté, et sans l'aveu de ses confrères, le 24 août 1684, un privilège du grand sceau, pour l'impression d'un *dictionnaire universel*, dans lequel, suivant le titre qu'il avoit montré à l'approbateur, on ne devoit trouver que des termes d'arts et de sciences, mais qui, d'après le titre, inséré dans le privilège, devoit renfermer tous les mots françois, tant vieux que modernes. Lorsqu'on apprit que le *dictionnaire universel* s'imprimoit, il y eut un soulèvement général de toute l'Académie contre l'auteur de cet ouvrage. Elle l'accusoit non seulement de violer les privilèges du corps, mais d'en avoir pillé le travail pour enrichir le sien. On convoqua une assemblée extraordinaire où Furetière fut interrogé. Ces procédés violents l'aigrirent contre ses confrères, et l'Académie

permit que Racine, La Fontaine et Boileau, qui étoient particulièrement liés avec lui, allassent le trouver pour le disposer à la soumission, et à une réconciliation. Tout fut inutile. M. de Novion, premier président au parlement, qui étoit alors directeur de l'Académie, et qui prenoit un vif intérêt à Furetière, lui déclara qu'il ne pouvoit, ni comme juge, ni comme académicien, ni comme ami, se dispenser de le condamner. Alors Furetière ne garda plus de mesure, et publia des factums et des libelles en vers et en prose, où plusieurs membres de l'Académie, et notamment La Fontaine, étoient maltraités.

Un des articles des statuts de l'Académie l'autorisoit, et même l'obligeoit à destituer un académicien qui auroit fait quelque action indigne d'un homme d'honneur : ce fut en vertu de cet article que l'Académie, dans sa séance du 22 janvier 1685, exclut Furetière de son sein. Le roi, dont l'approbation étoit nécessaire, se fit rendre compte de cette affaire ; et, comme on avoit mêlé la demande de l'expulsion avec celle de la réforme du privilège, le

roi se contenta de répondre que l'affaire devoit suivre le cours ordinaire de la justice. L'Académie plaida donc contre Furetière, et, s'étant pourvue aú conseil, elle fit supprimer, par arrêt contradictoire, rendu le 9 mars 1685, le privilège qu'il avoit obtenu. Furetière continua d'écrire, pour diffamer ses confrères, des libelles qui furent supprimés par sentence de police. C'est ainsi qu'il perdit les trois dernières années de sa vie; et il n'eut pas même la satisfaction de voir paroître son dictionnaire, qui ne fut publié, en Hollande, que deux ans après sa mort, arrivée le 12 mai 1688.

On a dit que La Fontaine, à la séance qui eut lieu pour l'exclusion de Furetière, avoit mis, par distraction, une boule noire au lieu d'une boule blanche, et que de là venoit la colère de ce dernier contre lui. C'est un conte, inventé par des hommes peu instruits des détails de cette affaire. La Fontaine étoit bon confrère; il crut, quoique lié avec Furetière, qu'il étoit de son devoir de le condamner, pour soutenir les droits du corps auquel il ap-

partenoit ; d'autant plus qu'alors il étoit, en quelque sorte, chargé de le représenter. L'intitulé des plaidoiries de Furetière porte « contre MM. Régnier-Desmarais, Charpentier, Tallemant, Boyer, et Jean de La Fontaine, de l'Académie Françoise, qui en tiennent ordinairement le bureau, intimés en leurs propres et privés noms. »

Cependant La Fontaine mettoit réellement peu d'intérêt à toutes ces disputes, et probablement au dictionnaire même. Pavillon, dans une lettre à Furetière, commence de la manière suivante la description d'une des séances de l'Académie :

Troublé d'une fureur divine,
Je vois les Muses, Apollon,
Accompagnés de Mnémosyne,
Se présenter dans ce salon.
Le grec Charpentier y préside,
Le tendre Quinault y réside ;
La Fontaine n'y peut parler,
Il dort ; et prêt à s'en aller,
Le chevalier de l'équivoque
Le regarde, et s'en moque.

Par le chevalier de l'équivoque, Pavillon dé-

signe Benserade, qui dissertoit beaucoup dans l'Académie sur les divers sens des mots.

Dans ses libelles, Furetière cherche à indisposer l'autorité contre La Fontaine, relativement à la publication de ses contes : il le plaisante sur ses distractions, et il lui attribue le trait singulier de M. le comte de Brancas, qui alla pour faire visite à une personne de sa connoissance, à l'enterrement de laquelle il avoit assisté quelques jours auparavant. Les auteurs des notices sur la vie de notre poëte n'ont pas manqué de lui appliquer cette anecdote, ne connoissant pas la main ennemie qui la lui avoit faussement attribuée. Enfin, Furetière s'étend beaucoup sur l'ignorance de La Fontaine, qui, dit-il, après avoir été plus de vingt ans maître des eaux et forêts, ne sait pas distinguer le bois de grume d'avec le bois de marmenteau. La Fontaine, impatienté de ce reproche, laissa échapper de sa plume une épigramme contre Furetière. Ce fut ce dernier qui fit imprimer l'épigramme, avec une réponse en prose, et en prétendant que cette épigramme même prouvoit l'exactitude du re-

proche qu'il avoit fait à son adversaire. Furetière ajoute à cela deux épigrammes et un bout-rimé qui sont encore de plus mauvais goût que les vers dont il a voulu se venger. La Fontaine répliqua au bout-rimé par un sonnet qu'il avoit sagement condamné à l'oubli.

Rien ne révolta plus dans les plaidoyers de Furetière, que les grossières injures qui s'y trouvoient contre La Fontaine. Bussy-Rabutin, ami de Furetière, lui écrivit pour lui témoigner combien il les désapprouvoit : madame de Sévigné sur-tout en fut indignée; elle ne pouvoit concevoir comment Furetière, dans ses vilains factums, dans ses noires satires, comme elle les appeloit, pouvoit déprécier les écrits de La Fontaine. Ceux qui ne les admirent pas, elle les qualifie d'esprits durs et farouches; elle dit que nulle puissance humaine n'est capable de les éclairer, et qu'elle leur ferme sa porte à jamais. Mais les critiques de Furetière contre La Fontaine étoient l'expression de sa haine, et non celle de son jugement.

On voit en effet dans la préface d'un recueil

de fables, que Furetière avoit publié long-temps avant cette querelle, qu'il jugeoit La Fontaine de la même manière que tous les hommes de lettres de ce temps. Après avoir parlé des fables d'Ésope et de Phèdre, il ajoute : « Mais il n'y a personne qui leur ait fait autant d'honneur que M. de La Fontaine, par la nouvelle et excellente traduction qu'il en a faite; dont le style naïf et marotique est tout-à-fait inimitable, et ajoute de grandes beautés aux originaux. » Et plus loin il dit que La Fontaine a relevé son sujet « par la beauté de son style et ses heureuses expressions. » Ce qu'il y a de remarquable, c'est que Furetière, et plus tard La Motte, se reconnoissant inférieurs à La Fontaine pour le style, croyoient compenser ce qui leur manquoit sous ce rapport, par le mérite qu'ils s'attribuoient d'avoir inventé les sujets de leurs fables. La Harpe, pour combattre le reproche fait par ces auteurs à notre poëte, de n'avoir presque rien inventé, se contente de dire : « Il a inventé son style, et son secret lui est demeuré. » Mais, si l'on veut se faire une idée

précise de ce qui constitue l'invention en poésie, on verra que La Fontaine mérite plus qu'aucun autre poëte peut-être, d'être considéré comme inventeur.

Le but de la poésie, comme de tous les autres arts, est de plaire : et comme rien ne satisfait plus notre ame, que tout ce qui l'agrandit, l'élève, et réveille en elle le sentiment de son immortelle origine, aussi les poëtes ne nous font jamais éprouver de plus délicieuses sensations, que quand ils nous peignent une nature sublime, qu'ils nous racontent de grandes actions, ou qu'ils nous entraînent avec eux dans le domaine des vérités religieuses et morales. Sous ce dernier rapport, non seulement ils plaisent, mais ils instruisent, non en philosophes, mais en poëtes. L'instruction n'est cependant pas le but principal auquel ils tendent, c'est pour eux un moyen de plus pour plaire. Le poëte ne veut pas, à l'exemple du philosophe, enrichir notre mémoire de nouvelles connoissances, convaincre ou éclairer notre raison. Non : il a de plus hautes, ou du moins de plus ambitieuses prétentions :

il veut, par la magie de son art enchanteur, s'emparer de notre imagination, émouvoir à son gré nos cœurs, charmer nos esprits, et imprimer à nos ames les élans du noble enthousiasme qui le possède. Les idées et les images qu'il emploie n'ont donc pour lui de valeur et d'existence réelle, qu'autant qu'elles se présentent de manière à produire tout l'effet que son art se propose. Il est évident, d'après cela, que le véritable poëte est toujours créateur, soit qu'il emploie des pensées ou des fictions connues de tous, ou qu'il en enfante de nouvelles : il importe donc peu qu'elles procèdent directement ou indirectement de lui, puisque de toutes manières elles lui appartiennent tout entières, quand il a su leur donner l'empreinte de son génie : sans les formes qu'il leur a prêtées, sans les couleurs dont son imagination les a revêtues, elles ne pourroient ni plaire ni émouvoir : c'est donc lui qui en est le créateur. Auparavant, poétiquement parlant, elles n'existoient pas; car une chose n'existe que par les attributs et les qualités qui la constituent. Voilà

pourquoi ce qu'on appelle invention du sujet, combinaison nouvelle d'évènements, est compté pour si peu en poésie. Ces combinaisons, ces idées nouvelles ne produisent rien, si le poëte ne sait les mettre en œuvre, s'il ne sait les enfanter de nouveau, et les animer du feu de son génie. L'idée d'un guerrier fougueux est dans toutes les têtes; mais il a fallu qu'il naquît un Homère, pour nous faire connoître un Achille. Assurément, depuis qu'il y a des femmes au monde, on a vu des coquettes et des perfides; mais sans le Tasse peut-être, une Armide n'auroit jamais existé.

Pour revenir à La Fontaine, il est bien vrai qu'il a choisi les sujets de presque toutes ses fables dans les auteurs qui l'ont précédé; mais il n'est pas vrai, comme le dit Furetière, qu'il les ait traduits. Il ajoute souvent aux sujets qu'il a empruntés, de nouvelles circonstances; quelquefois il en altère entièrement le fonds; d'autres fois il en tire une morale toute différente; il crée ses caractères d'animaux, et les fait agir et parler autrement que l'auteur original; enfin, les couleurs de sa poésie don-

nent un aspect tout différent aux choses mêmes qu'il n'altère pas. Ses apologues lui appartiennent donc tous, et on peut dire que La Fontaine doit être considéré comme inventeur, à aussi juste titre que tout autre poëte. Le mérite de Voltaire ne paroît pas moins grand dans la tragédie de *Mérope*, qui est en partie calquée sur celle de Maffeï, que dans *Alzire* dont le sujet est de l'invention de l'auteur. *Phèdre* n'est-elle pas considérée comme une des plus sublimes pièces qu'ait enfantées le génie de Racine, quoiqu'il ait puisé le sujet de cette tragédie, et même les motifs des plus belles scènes, dans Euripide. Cependant on peut ajouter encore qu'avant Corneille, Racine et Voltaire, Melpomène étoit connue dans toute son auguste majesté, par les chefs-d'œuvre des anciens : mais la Muse plus humble de l'apologue que l'affranchi d'Auguste sembloit avoir asservi pour toujours à une simplicité sévère, incompatible avec nos idiômes modernes, qui, le premier, l'a ornée d'attraits assez variés, pour la rendre digne de paroître souvent sur le Par-

nasse? C'est La Fontaine. Ainsi donc nul poëte, je le répète, n'a plus que lui de droit à être considéré comme inventeur; et cependant quelle modestie! Aujourd'hui nous réimprimons sans cesse son recueil, avec ce titre: *Fables de La Fontaine;* mais de son vivant, il l'intitula toujours : *Fables choisies mises en vers par M. de La Fontaine.* C'est la seule fois que ses éditeurs ont eu raison de s'écarter du texte des éditions de ses ouvrages, imprimées sous ses yeux; car les *Fables* qu'il a *mises en vers* sont bien les siennes, et c'est d'après lui qu'on a traduit ou imité ensuite ces mêmes fables dans toutes les langues de l'Europe.

A peine la querelle littéraire qu'avoit excitée l'expulsion de Furetière commençoit à s'apaiser, qu'il s'en éleva une autre : voici quelle en fut l'occasion. Le roi, dont la santé avoit toujours été robuste et saine, éprouva une révolution dans ses humeurs, et on fut obligé de lui faire subir l'opération douloureuse, et alors encore inusitée, de la fistule. Lorsqu'il fut rétabli, il y eut des réjouissances

dans tout le royaume : lui-même fit une entrée solennelle dans Paris, pour aller à Notre-Dame rendre des actions de graces, et il dîna pour la première fois à l'Hôtel-de-Ville. L'Académie Françoise, quelques jours avant (le 27 janvier 1687), fit, à ce sujet, chanter un *Te Deum*, et l'après-dîner tint une assemblée extraordinaire, dans laquelle Perrault lut un poëme, intitulé : *Le Siècle de Louis-le-Grand*, qui alluma dans le sein de l'Académie et sur le Parnasse françois une guerre littéraire qui a duré plus de cinquante ans. Dans ce poëme, Perrault exaltoit les modernes, et tournoit les anciens en ridicule ; et cependant, parmi les hommes illustres du siècle de Louis-le-Grand qu'on pouvoit leur opposer, il ne nommoit ni Racine, ni Boileau, ni La Fontaine. C'étoit ajouter l'insulte au scandale. Aussi le déchaînement fut général parmi les érudits et les hommes de lettres qui faisoient le plus d'honneur à la France par leur talent. Boileau fut un de ceux qui combattit avec le plus d'ardeur. « Il n'aiguisa pas ses traits, dit d'Olivet, il les envenima. » Cependant aucune des épi-

grammes, dont il cherche à accabler son adversaire, ne vaut les vers par lesquels Perrault termine sa préface contre l'abbé Régnier, Dacier, et les autres traducteurs maladroits des anciens. « Ces traductions des poëtes grecs, disoit Perrault, sont contre la bonne politique. »

Ils devoient, ces auteurs, demeurer dans leur grec,
Et se contenter du respect
De la gent qui porte férule.
D'un savant traducteur on a beau faire choix,
C'est les traduire en ridicule,
Que de les traduire en françois.

La Fontaine fut le premier qui se déclara publiquement en faveur des anciens : non seulement il fit à ce sujet un aveu, dont Dacier se prévalut depuis dans ses préfaces, mais, dix jours après la célèbre séance académique, il publia, sur une feuille séparée, une épître en vers, adressée à son ami et son confrère le savant Huet, alors évêque de Soissons, auquel il avoit donné un Quintilien de la traduction d'Oratio Toscanella. Dans cette épître, qui se ressent de la précipitation avec laquelle l'au-

teur l'a composée, non seulement La Fontaine défend les anciens, mais il expose sa propre doctrine et ses goûts particuliers en matière de littérature.

Art et guides, tout est dans les Champs-Élysées :
J'ai beau les évoquer, j'ai beau vanter leurs traits,
On me laisse tout seul admirer leurs attraits.
Térence est dans mes mains, je m'instruis dans Horace ;
Homère et son rival sont mes dieux du Parnasse.
Je le dis aux rochers : on veut d'autres discours ;
Ne pas louer son siécle est parler à des sourds.
Je le loue ; et je sais qu'il n'est pas sans mérite ;
Mais près de ces grands noms notre gloire est petite.

La Fontaine, en parlant de son admiration pour Voiture, avoue qu'il fut près de se laisser égarer par le goût des antithèses et des concetti, dont cet auteur est plein.

Je pris certain auteur autrefois pour mon maître ;
Il pensa me gâter : à la fin, grace aux cieux,
Horace, par bonheur, me dessilla les yeux.

Il ne peut s'empêcher de témoigner encore ici son admiration pour Platon :

Quand notre siécle auroit ses savants et ses sages,
En trouverai-je un seul approchant de Platon ?

Il ne veut pas cependant que l'on soit exclusif, et il recommande la lecture des modernes, tant des nationaux que des étrangers :

Je chéris l'Arioste, et j'estime le Tasse;
Plein de Machiavel, entêté de Bocace,
J'en parle si souvent qu'on en est étourdi:
J'en lis qui sont du Nord, et qui sont du Midi.

Enfin, tout en admirant les anciens, il recommande de ne pas les imiter servilement :

Quelques imitateurs, sot bétail, je l'avoue,
Suivent en vrais moutons le pasteur de Mantoue.
J'en use d'autre sorte; et, me laissant guider,
Souvent à marcher seul j'ose me hasarder.
On me verra toujours pratiquer cet usage.
Mon imitation n'est point un esclavage :
Je ne prends que l'idée, et les tours et les lois
Que nos maîtres suivoient eux-mêmes autrefois.
Si d'ailleurs quelque endroit chez eux plein d'excellence
Peut entrer dans mes vers sans nulle violence,
Je l'y transporte, et veux qu'il n'ait rien d'affecté,
Tâchant de rendre mien cet air d'antiquité.

L'épître à M. de Bonrepaux, ambassadeur en Angleterre, qui fut imprimée avec la précédente, est un éloge du roi, fait à propos

de sa convalescence. La Fontaine loue le monarque de la révocation de l'édit de Nantes. Cette mesure cruelle et désastreuse obscurcit les dernières années d'un règne, dont les commencements avoient été si brillants : cependant, ceux mêmes qui se sont le plus élevés contre Louis XIV avouent qu'il fut alors abusé par l'impitoyable Louvois, qui lui cacha le véritable état des choses. Lorsque l'autorité a l'imprudence de déchaîner les unes contre les autres des factions ou des croyances contraires, elle s'environne aussitôt de ténèbres, ou ne discerne plus les objets qu'à la lueur des flambeaux du fanatisme, qui, comme les torches des furies, n'éclairent que des fantômes. La Bruyère et Fontenelle même y furent trompés, et applaudirent au projet glorieux de réunir tous les François par une même et seule religion. La Fontaine suivit donc en cela le torrent de l'opinion commune, et disoit du roi :

Il veut vaincre l'erreur; cet ouvrage s'avance :
Il est fait; et le fruit de ses succès divers
Est que la vérité règne en toute la France,
Et la France en tout l'univers.

Non content que sous lui la valeur se signale,
Il met la piété sur le trône à son tour.

La manière dont cette épître se termine prouve que La Fontaine eût desiré que les bienfaits du monarque vinssent remédier au mauvais état de sa fortune :

Il faut plus de loisir pour louer ce héros :
Une Muse modeste et sage
Ne touche qu'en tremblant à dés sujets si hauts.
Je me tais donc, et rentre au fond de mes retraites :
J'y trouve des douceurs secrètes.
La Fortune, il est vrai, m'oubliera dans ces lieux ;
Ce n'est point pour mes vers que ses faveurs sont faites ;
Il ne m'appartient pas d'importuner les dieux....

Et, après ces mots, viennent deux lignes de points qui terminent cette épître, dans la première édition que La Fontaine fit imprimer. Pour un homme aussi réservé que lui, c'étoit s'expliquer suffisamment. On feignit de ne point le comprendre, ou plutôt on ne fit pas attention à son épître. Madame de Maintenon, d'ailleurs, avoit un puissant motif pour écarter La Fontaine de la cour; il avoit autrefois vécu dans son intimité. Madame Fouquet em-

menoit souvent à Saint-Mandé et à Vaux la femme de Scarron : à cette époque, notre poëte eut occasion de la voir fréquemment : elle étoit brillante de jeunesse et de beauté, mais dans une situation pénible, et qui l'eût été encore davantage, si le généreux Fouquet n'avoit pas fait une pension à son mari. Le souvenir de ces temps, et de tous ceux qui l'avoient connue alors, ne pouvoit être agréable à madame de Maintenon; elle combloit de biens ceux de ses anciens bienfaiteurs qui faisoient partie de la cour, mais elle en éloignoit tous ceux qui l'avoient connue avant son élévation, et qui auroient voulu se rapprocher d'elle.

Ce fut après la publication de l'épître à M. de Bonrepaux que La Fontaine, excité par le mauvais état de sa fortune, et par l'ennui de ne plus voir que rarement madame de La Sablière, qui restoit presque toujours aux Incurables, fut sur le point de se décider à passer en Angleterre, où on lui offroit un asile. Madame la duchesse de Bouillon vouloit l'emmener avec elle à Londres, où elle alla voir, en

1687, madame la duchesse de Mazarin, sa sœur. Mais La Fontaine sut résister à ses séduisantes instances; et il fut retenu dans sa patrie, non seulement par son attachement pour elle, mais encore par divers motifs. Les princes de Conti et de Vendôme, et le duc de Bourgogne, encore enfant, mais que guidoit le vertueux Fénélon, surent par leurs largesses subvenir aux besoins de notre poëte: ils ne purent remédier au peu d'ordre de ses affaires, parceque cela ne dépendoit pas d'eux, et que La Fontaine étoit un de ces hommes qu'il est impossible d'enrichir: mais sans être riche, il ne manqua jamais d'argent, même pour satisfaire ses fantaisies. Au défaut de la munificence des princes, il avoit des amis qui pourvoyoient attentivement à ce qui lui étoit nécessaire: il trouva enfin dans M. et madame d'Hervart tout ce que le changement de vie de madame de La Sablière lui avoit fait perdre de douceur et d'agréments.

M. d'Hervart, conseiller au parlement de Paris, et maître des requêtes, ami intime de La Fontaine, avoit hérité d'une partie de l'im-

mense fortune de Barthélemy d'Hervart, son père. Il épousa, en 1686, une des plus belles personnes, dit Marais, que l'on ait jamais vue. Cette jeune beauté, non seulement partagea l'amitié que son mari avoit pour notre poëte, mais elle eut pour lui ces attentions aimables, ces soins touchants, qui, dans les femmes, nous enchantent à tout âge, parcequ'ils semblent, en quelque sorte, le témoignage d'un sentiment plus vif, plus affectueux que l'amitié même. Madame d'Hervart devint pour La Fontaine une seconde madame de La Sablière. Toute jeune qu'elle étoit, elle donnoit à notre vieux poëte d'utiles conseils, qu'il ne suivoit guère. Mais il faut avouer aussi que la société qu'elle recevoit chez elle étoit peu propre à inspirer à La Fontaine des pensées sérieuses et conformes à son âge. Ce Vergier, qui abandonna la soutane pour l'uniforme de la marine, qui composoit de si jolies chansons, et des contes, dont quelques uns ont mérité d'être placés à côté de ceux de notre poëte; cette belle d'Arais, si vive et si spirituelle; cette Gouvernet, si remplie de grace; cette aimable

Vireville ; cette charmante d'Hélang ; cette jeune et folâtre Beaulieu, qui s'amusoit de la passion qu'elle avoit inspirée à un vieillard, et qui ne s'effarouchoit pas de la licence de ses vers : toute cette société, si gaie, si séduisante, ne contribua pas peu à entretenir dans La Fontaine ce goût pour une vie indolente et joyeuse qui ne l'avoit jamais quitté, et dont l'habitude avoit fait chez lui une seconde nature.

Dès qu'il connut madame d'Hervart, il voulut la chanter ; « et, pour cela, écrivoit-il, il « lui faut donner un nom de Parnasse. Comme « j'y suis le parrain de plusieurs belles, je veux « et entends qu'à l'avenir madame d'Hervart « s'appelle Sylvie dans tous les domaines que « je possède sur le double mont. » Le bon La Fontaine oublioit-il que, dans *le Songe de Vaux*, il avoit déja baptisé madame Fouquet du nom de Sylvie, ou croyoit-il qu'elle étoit par trop âgée pour se montrer sur ses domaines du Parnasse ? La Fontaine d'abord fit pour madame d'Hervart une chanson, et, depuis, il composa pour elle des vers, dont une partie seulement nous est parvenue.

M. de Bonrepaux, dans une de ses lettres à madame de La Sablière, avoit demandé avec instances des nouvelles de La Fontaine. Celui-ci, sensible à cette marque d'intérêt, commença une longue lettre pour M. de Bonrepaux : avant qu'elle ne fût achevée, La Fontaine reçut directement de cet ambassadeur une lettre qui l'invitoit à passer en Angleterre. Afin de le déterminer plus facilement, M. de Bonrepaux lui parloit de madame de Bouillon, du vieux poëte Waller, qui desiroit le connoître, et de son ancien ami, l'aimable Saint-Évremond. La lettre de La Fontaine mérite de nous arrêter un instant, parcequ'elle nous fait connoître les dispositions de son esprit, ses occupations habituelles, la situation où il se trouvoit alors, demeurant encore chez madame de La Sablière, objet de reconnoissance, de tendresse et de regrets, et se livrant aux plaisirs qui l'entraînoient dans la société de madame d'Hervart.

Il loue beaucoup cette dernière d'avoir congédié les vapeurs et la toux, et de n'avoir retenu que la gaieté et les graces. Puis, pas-

sant à madame de La Sablière, il dit : Les « graces de la rue Saint-Honoré nous négli- « gent. Ce sont des ingrates à qui nous pré- « sentions plus d'encens qu'elles ne vouloient. « Par ma foi, Monsieur, je crains que l'encens « ne se moisisse au temple. La divinité qu'on « y venoit adorer en écarte tantôt un mortel, « tantôt un autre, et se moque du demeurant, « sans considérer ni le comte, ni le marquis, « aussi peu le duc... Autrefois, je vous aurois « écrit une lettre qui n'auroit été pleine que « de ses louanges : non qu'elle se souciât d'être « louée; elle le souffroit seulement, et ce n'é- « toit pas une chose pour laquelle elle eût un « si grand mépris. Cela est changé. »

J'ai vu le temps qu'Iris (et c'étoit l'âge d'or
Pour nous autres gens du bas monde),
J'ai vu, dis-je, le temps qu'Iris goûtoit encor,
Non cet encens commun dont le Parnasse abonde;
Il fut toujours, au sentiment d'Iris,
D'une odeur importune ou plate;
Mais la louange délicate
Avoit auprès d'elle son prix.
Elle traite aujourd'hui cet art de bagatelle;
Il l'endort; et, s'il faut parler de bonne foi,

L'éloge et les vers sont pour elle
Ce que les sermons sont pour moi.

Il revient ensuite aux louanges de madame d'Hervart, pour laquelle Vergier, intendant de marine, et alors en Angleterre, composoit la plupart de ses chansons et de ses poésies.

Jamais cette beauté divine
N'affranchit un cœur de ses lois.
Notre intendant de la marine
A beau courir chez les Anglois;
Puisqu'une fois il l'a servie,
Qu'il aille et vienne à ses emplois,
Il en a pour toute la vie.

Que cette ardeur où nous convie
Un objet si rare et si doux,
Ne soit de nulle autre suivie,
C'est un sort commun pour nous tous;
Mais je m'étonne de l'époux,
Il en a pour toute la vie.

« J'ai tort de vous dire que je m'en étonne; il « faudroit au contraire s'étonner que cela ne « fût pas ainsi. Comment cesseroit-il d'aimer « une femme souverainement jolie, complai- « sante, d'humeur égale, d'un esprit doux,

« et qui l'aime de tout son cœur? Vous voyez
« bien que toutes ces choses, se rencontrant
« dans un seul sujet, doivent prévaloir sur la
« qualité d'épouse. »

Cette dernière plaisanterie, qui avoit bien pour La Fontaine son côté sérieux, rappelle ce joli vers d'une de nos comédies modernes que prononce un mari enchanté de la figure et de l'esprit de celle que sa famille lui avoit fait épouser, et dont il s'étoit toujours tenu séparé pour se conformer aux mœurs du jour :

Il est bien malheureux que ce soit là ma femme !

Comme La Fontaine ne pouvoit plus habiter continuellement le salon de madame de La Sablière, désormais désert, il se trouvoit forcé de recevoir ses amis et sa société particulière dans son appartement. Cette société se composoit principalement de M. d'Hervart, qu'à cause des robes rouges que portoient les membres du parlement, il surnommoit, dans son style de fablier, « l'ornement de la gent » porte-écarlate ; » puis d'un M. Saint-Dié, qui, ainsi que M. d'Hervart, et M. Hessein,

frère de madame de La Sablière, étoit une des connoissances intimes de l'ambassadeur Bonrepaux; enfin du joyeux Vergier : tels étoient les principaux habitués de ces petites réunions. La Fontaine avoit aussi un clavecin, et quelque actrice ou chanteuse charmoit par sa voix et son jeu cette société de vrais amis. Notre poëte avoit orné la chambre où il recevoit, de bas-reliefs, et de bustes en terre cuite des principaux philosophes de l'antiquité. Il entretient l'ambassadeur de tous ces détails avec une joie d'enfant.

« Il faut pourtant que je vous mande, Mon-
« sieur, en quel état est la chambre des phi-
« losophes. Ils sont cuits, et embellissent tous
« les jours. J'y ai joint un autre ornement qui
« ne vous déplaira pas, si vous me faites
« l'honneur de les venir voir avec ceux de vos
« amis qui doivent être de la partie. »

Mes philosophes cuits, j'ai voulu que Socrate,
Et Saint-Dié mon fidèle Achate,
Et de la gent porte-écarlate
D'Hervart tout l'ornement, avec le beau berger
Verger,

Puissent avoir quelque musique
Dans le séjour philosophique.
Vous vous moquez de mon dessein;
J'ai cependant un clavecin.
Un clavecin chez moi! Ce meuble vous étonne.
Que direz-vous, si je vous donne
Une Chloris dont la voix
Y joindra ses sons quelquefois?
La Chloris est jolie et jeune, et sa personne
Pourroit bien ramener l'Amour
Au philosophique séjour.
Je l'en avois banni; si Chloris le ramène,
Elle aura chansons sur chansons;
Mes vers exprimeront la douceur de ses sons.
Qu'elle ait à mon égard le cœur d'une inhumaine,
Je ne m'en plaindrai point, n'étant bon désormais
Qu'à chanter les Chloris, et les laisser en paix.

Cependant, malgré les sermons que ne lui épargnoit pas madame de La Sablière, à laquelle il auroit voulu complaire, il envie le sort de Waller, qui, selon ce que lui avoit dit M. de Bonrepaux, étoit amoureux et poëte à quatre-vingt-deux ans. « Je n'espère pas du « ciel, répond La Fontaine, tant de faveurs. « C'est du ciel dont il est fait mention au pays « des fables dont je veux parler; car celui que

« l'on prêche à présent en France veut que je « renonce aux Chloris, à Bacchus, et à Apol- « lon... Je concilierai tout cela le moins mal et « le plus long-temps qu'il me sera possible. »

Ninon de Lenclos qui étoit en correspondance avec Saint-Évremond, autrefois son amant, apprit les tentatives que l'on faisoit pour attirer La Fontaine en Angleterre : elle savoit très bien que, quoiqu'il eût passé le temps d'aimer, il n'avoit pu encore renoncer aux femmes, et que, devenu peu délicat avec l'âge, il ne se refusoit pas des jouissances faciles auprès des *Jeannetons* et des *Chloris* (1). Comme d'ailleurs elle connoissoit peu intimement notre poëte, alors moins répandu dans le monde, parcequ'il se renfermoit dans un petit cercle d'amis, elle le jugeoit avec sévérité, et croyoit que son esprit avoit baissé. « J'ai su, écrivoit-elle à Saint-Évremond, que vous souhaitiez La Fontaine en Angleterre : on n'en jouit guère à Paris; sa tête est bien affoiblie. C'est le destin des poëtes; le Tasse et Lucrèce l'ont éprouvé. Je doute qu'il y ait

(1) Voyez ci-dessus page 105.

eu du philtre amoureux pour La Fontaine; il n'a guère aimé de femmes qui en eussent pu faire la dépense. »

Mais, dans le même temps que la moderne Aspasie portoit un jugement si sévère sur l'Anacréon françois, Saint-Évremond lisoit une lettre que notre poëte venoit d'écrire à madame la duchesse de Bouillon. Cette lettre seule suffisoit pour prouver que La Fontaine n'avoit rien perdu des graces de son esprit. Il badine sur son projet de voyage en Angleterre, et indique assez qu'il n'a pas dessein de le réaliser. Il se plaint de ce que madame la duchesse de Bouillon reste aussi long-temps à Londres auprès de sa sœur. « Mais, dit-il, on « ne quitte pas madame la duchesse Mazarin « comme l'on voudroit. Vous êtes toutes deux « environnées d'enchantements et de graces de « toutes sortes. »

Vous portez en tous lieux la joie et les plaisirs :
Allez en des climats inconnus aux zéphyrs,
Les champs se vêtiront de roses.

La duchesse de Bouillon avoit eu sans doute

quelque motif grave pour se retirer à Londres; et son voyage en Angleterre étoit probablement un exil forcé; car La Fontaine ajoute :

Mais comme aucun bonheur n'est constant dans son cour
Quelques noirs aquilons troublent de si beaux jours.
C'est là que vous savez témoigner du courage :
Vous envoyez au vent ce fâcheux souvenir.
Que n'en aviez-vous un qui sût le prévenir !

D'après cette lettre, il paroît que Saint-Évremond fut fort étonné d'apprendre que Descartes n'étoit pas le premier auteur du système sur l'ame des bêtes. En effet, Bayle, à qui rien n'échappoit, découvrit qu'un médecin espagnol, nommé Gomesius Pereïra, avoit établi cette doctrine dans un livre, imprimé à Medina del Campo, en 1554. « Quand « on n'en auroit pas apporté de preuves, dit « La Fontaine, je ne laisserois pas de le croire, « et ne sais que les Espagnols qui pussent bâ« tir un château tel que celui-là. » On voit, d'après cela, que La Fontaine ne croyoit pas que les bêtes fussent de pures machines. La remarque de Bayle semble avoir diminué le

respect de notre poëte pour Descartes, car il ajoute :

« Tous les jours je découvre ainsi quelque « opinion de Descartes répandue de côté et « d'autre dans les ouvrages des anciens, com- « me celle-ci : Qu'il n'y a point de couleur au « monde ; ce ne sont que de différents effets « de la lumière sur différentes superficies. « Adieu les lis et les roses de nos Amintes ! Il « n'y a ni peau blanche ni cheveux noirs : no- « tre passion n'a pour fondement qu'un corps « sans couleur. Et, après cela, je ferai des « vers pour la principale beauté des femmes ! » En effet, La Fontaine a pu trouver cette idée sur les couleurs dans Platon, et dans Plutarque, deux auteurs qu'il lisoit beaucoup ; il auroit pu aussi la remarquer dans Aristote, mais il ne le lisoit guère.

Notre poëte revient ensuite à l'éloge de madame la duchesse de Bouillon, et il lui dit qu'elle vouloit tout savoir sans se donner d'autre peine, que d'en entendre parler à table.

« Vous jugez de mille sortes d'ouvrages, et « en jugez bien. »

Tout vous duit, l'histoire et la fable,
Prose et vers, latin et françois.
. . . .
Parmi ceux qu'admet à sa cour
Celle qui des Anglois embellit le séjour,
Anacréon et les gens de sa sorte,
Comme Waller, Saint-Évremond et moi,
Ne se feront jamais fermer la porte.
Qui n'admettroit Anacréon chez soi?
Qui banniroit Waller et La Fontaine?
Tous deux sont vieux, Saint-Évremond aussi;
Mais verrez-vous aux bords de l'Hippocrène,
Gens moins ridés en leurs vers que ceux-ci?
Le mal est que l'on veut ici
De plus sévères moralistes...
Anacréon cité devant des Jansénistes!...
Encor que leurs leçons me semblent un peu tristes,
Vous devez priser ces auteurs
Pleins d'esprit et bons disputeurs.
Vous en savez goûter de plus d'une manière:
Les Sophocles du temps et l'illustre Molière
Vous donnent toujours lieu d'agiter quelque point.
Sur quoi ne disputez-vous point?

On aime à voir La Fontaine s'estimer franchement ce qu'il valoit, et se placer lui-même à côté d'Anacréon. Ce n'étoit pas un mal, quoi qu'il en dise, de souhaiter de plus sévères mo-

ralistes que lui ; mais c'en étoit un réel que les misérables querelles des Jansénistes et des Molinistes : excepté La Fontaine qu'elles ennuyoient, tout le monde s'en mêloit, même les femmes les moins dévotes, telle que la duchesse de Bouillon. Au moins ces disputes laissoient encore quelque place pour la littérature, bien différentes en cela des discussions politiques qui nous occupent si tristement depuis trente ans.

La Fontaine, continuant sur le même ton, ressuscite Anacréon, et suppose qu'il se rencontre en Angleterre avec cet ancien poëte, et avec Waller et Saint-Évremond.

Il nous feroit beau voir, parmi des jeunes gens,
Inspirer le plaisir, danser, et nous ébattre,
Et de fleurs couronnés, ainsi que le printemps,
Faire trois cents ans à nous quatre.

Presque dans le même temps que la Fontaine traçoit ces lignes, Waller expiroit. Sans pouvoir être comparé à notre fabuliste, Waller fut un de ceux qui contribuèrent le plus à donner du nombre et de l'harmonie à

la poésie angloise. Il fut un poëte élégant et spirituel, mais il manquoit de force et de naturel.

La Fontaine, à la fin de sa lettre, revient sur les motifs qui l'empêchent de passer en Angleterre; un des plus décisifs est qu'on lui a dit que madame d'Hervart, madame de Gouvernet et madame d'Hélang n'étoient pas disposées à faire ce voyage; et il fait entendre qu'il en coûteroit trop d'efforts à son indolence, pour les convertir. « Non plus que Per« rin-Dandin, dit-il, je ne suis bon que quand « les parties sont lasses de contester. » Enfin, après une digression en vers, sur le roi d'Angleterre, Jacques II, et sur Louis XIV, La Fontaine dit de ce dernier :

On trouvera ses leçons
Chez ceux qui feront l'histoire;
J'en laisse à d'autres la gloire,
Et reviens à mes moutons.

« Ces moutons, Madame, c'est votre altesse, « et madame Mazarin... » Il n'y a que La Fontaine qui ait pu se permettre, avec une al-

tesse, une si comique transition; mais il n'y avoit que lui aussi qui alors savoit écrire des choses aussi aimables et aussi spirituelles que celles qui suivent immédiatement.

« Ce seroit ici le lieu de faire aussi son élo-« ge (de madame de Mazarin), afin de le « joindre au vôtre; mais, toutes réflexions « faites, comme ces sortes d'éloges sont une « matière un peu délicate, je crois qu'il vaut « mieux que je m'en abstienne. »

Vous vous aimez en sœurs : cependant j'ai raison
D'éviter la comparaison.
L'or se peut partager, mais non pas la louange;
Le plus grand orateur, quand ce seroit un ange,
Ne contenteroit pas, en semblables desseins,
Deux belles, deux héros, deux auteurs, ni deux saints.

Toute la société de madame de Mazarin et de la duchesse de Bouillon fut enchantée de cette lettre : elle augmenta les regrets de ne pouvoir posséder le poëte qui l'avoit écrite. Saint-Évremond fut chargé d'y répondre au nom de tous. Sa lettre, qui est en prose et en vers, commence ainsi : « Si vous étiez aussi touché du mérite de madame Bouillon que nous

en sommes charmés, vous l'auriez accompagnée en Angleterre, et vous eussiez trouvé des dames qui vous connoissent autant par vos ouvrages que vous connoît madame de La Sablière par votre commerce et votre entretien. » Saint-Évremond, dans cette lettre, apprend à La Fontaine la nouvelle de la mort de Waller, et exprime sa douleur de cette perte en vers assez touchants : il s'étend sur les qualités de la duchesse de Bouillon, et de la duchesse de Mazarin qui fondoit l'espoir de son retour en France sur la mort de son mari.

Par tous moyens traversez son retour,
Jeunes beautés ; tremblez au nom d'Hortense :
Si la mort d'un époux la rend à votre cour,
Vous ne soutiendrez pas un instant sa présence.

Saint-Évremond loue ensuite La Fontaine sur son esprit, et même sur sa morale, parceque c'étoit aussi la sienne :

Vous possédez tout le bon sens
Qui sert à consoler des maux de la vieillesse,
Vous avez plus de feu que n'ont les jeunes gens ;
Eux moins que vous de goût et de justesse.

« Après avoir parlé de votre esprit, il faut dire un mot de votre morale. »

S'accommoder aux ordres du destin,
Aux plus heureux ne porter point d'envie,
De ce faux air d'esprit que prend un libertin
Connoître avec le temps, comme nous, la folie,
Et dans les vers, jeu, musique et bon vin,
Entretenir une innocente vie;
C'est le moyen d'en reculer la fin.

« Puissiez-vous pousser la vie plus loin que n'a fait Waller! »

Que plus long-temps votre Muse agréable
Donne au public ses ouvrages galants!
Que tout chez vous puisse être conte et fable,
Hors le secret de vivre heureux cent ans!

Dans la réponse à cette lettre, nous voyons que La Fontaine fut sur-tout très satisfait de ce que Saint-Évremond ne le comptoit pas, malgré la licence de ses mœurs et celle de ses écrits, au nombre des hommes irréligieux; car le mot *libertin* avoit alors cette signification.

« J'en reviens à ce que vous me dites de ma « morale, et suis fort aise que vous ayez de

« moi l'opinion que vous en avez. Je ne suis « pas moins ennemi que vous du faux air d'es- « prit que prend un libertin. Quiconque l'af- « fectera, je lui donnerai la palme du ridicule. »

Rien ne m'engage à faire un livre,
Mais la raison m'oblige à vivre
En sage citoyen de ce vaste univers :
Citoyen qui, voyant un monde si divers,
Rend à son auteur les hommages
Que méritent de tels ouvrages.
Ce devoir acquitté, les beaux vers, les doux sons,
Il est vrai, sont peu nécessaires :
Mais qui dira qu'ils sont contraires
A ces éternelles leçons?
On peut goûter la joie en diverses façons;
Au sein de ses amis répandre mille choses,
Et, recherchant de tout les effets et les causes,
A table, au bord d'un bois, le long d'un clair ruisseau,
Raisonner avec eux sur le bon, sur le beau;
Pourvu que ce dernier se traite à la légère,
Et que la nymphe ou la bergère
N'occupe votre esprit et vos yeux qu'en passant.
Le chemin du cœur est glissant:
Sage Saint-Évremond, le mieux est de m'en taire,
Et sur-tout n'être plus chroniqueur de Cythère,
Logeant dans mes vers les *Chloris*,
Quand on les chasse de Paris.

On va donc embarquer ces belles ;
Elles s'en vont peupler l'Amérique d'Amours.

Il faut avouer qu'il échappe ici au bon homme un singulier aveu. L'éditeur des œuvres de Saint-Évremond n'a voulu nous laisser aucun doute sur le sens, déja fort clair, de ces derniers vers : il nous apprend que, lorsque La Fontaine écrivit cette lettre, on faisoit enlever à Paris un grand nombre de courtisanes, qu'on envoya peupler l'Amérique. L'usage étoit de les transporter non seulement aux Indes occidentales, mais à Madagascar. Bussy-Rabutin a décrit assez plaisamment, dans un petit poëme, ces sortes d'exécutions de la police de Paris, qui se faisoient régulièrement, et il nomme aussi *Chloris*, une de ces dames, qui, embarquée pour Madagascar, se trouve obligée,

. . . . malgré ses dents,
D'obéir à la politique
Qui régle la chose publique.

La Fontaine, dans cette même lettre, exprime de justes regrets sur la mort de Waller,

et les vers qu'il consacre à son éloge sont dans sa meilleure manière.

« Je ne devrois pas, dit-il, faire entrer « M. Waller dans une lettre aussi peu sérieuse « que celle-ci. Je crois toutefois être obligé de « vous rendre compte de ce qui lui est arrivé « au-delà du fleuve d'Oubli. »

Les beaux esprits, les sages, les amants,
Sont en débat dans les Champs-Élysées ;
Ils veulent tous en leurs départements
Waller pour hôte, ombre de mœurs aisées.
Pluton leur dit : « J'ai vos raisons pesées ;
« Cet homme sut en quatre arts exceller :
« Amour et vers, sagesse et beau parler.
« Lequel d'eux tous l'aura dans son domaine ? »
— Sire Pluton, vous voilà bien en peine !
S'il possédoit ces quatre arts en effet,
Celui d'Amour, c'est chose toute claire,
Doit l'emporter ; car quand il est parfait,
C'est un métier qui les autres fait faire.

La Fontaine rend à Saint-Évremond les ouanges que celui-ci lui avoit données, et qui étoient d'autant plus flatteuses, que la réputation de Saint-Évremond comme auteur étoit alors prodigieuse : tout ce qui sortoit de la

plume de cet ingénieux écrivain avoit la vogue, et une pièce de lui, insérée dans un recueil, suffisoit pour en assurer le succès. Les libraires de ce temps disoient sans cesse aux auteurs : « Faites-nous du Saint-Évremond. » La Fontaine le reconnoît, trop modestement, comme son maître ; mais il ajoute qu'il a aussi beaucoup profité à la lecture de Clément Marot, de Vincent Voiture et de François Rabelais.

L'éloge qui vient de vous
Est glorieux et bien doux :
Tout le monde vous propose
Pour modèle aux bons auteurs.
Vos beaux ouvrages sont cause
Que j'ai su plaire aux Neuf Sœurs :
Cause en partie, et non toute ;

. . . .

J'ai profité dans Voiture,
Et Marot, par sa lecture,
M'a fort aidé, j'en conviens.
Je ne sais qui fut mon maître ;
Que ce soit qui ce peut être,
Vous êtes tous trois les miens.

« J'oubliois maître François, dont je me dis

« encore le disciple, aussi bien que de maître « Vincent et de maître Clément. »

Nous apprenons encore, par cette lettre, que La Fontaine, qui paroît avoir joui constamment d'une santé robuste, commençoit à ressentir les atteintes de l'âge; il souffroit beaucoup du rhumatisme, qu'il appelle une invention du diable, pour rendre impotents le corps et l'esprit. Après avoir parlé des belles qu'on embarque pour l'Amérique, il ajoute :

Que maint auteur puisse avec elles
Passer la ligne pour toujours!
Ce seroit un heureux passage.
Ah! si tu les suivois, tourment qu'à mes vieux jours
L'hiver de nos climats promet pour apanage!
Triste fils de Saturne, hôte obstiné d'un lieu,
Rhumatisme, va-t'en; suis-je ton héritage?
Suis-je un prélat? Crois-moi, consens à notre adieu.

Pour bien comprendre tout ce que ce dernier vers a de comique, il faut se rappeler que La Fontaine, dans une de ses fables, raconte que la goutte abandonna l'orteil d'un pauvre homme, qui, étant toujours en mouvement, la tracassoit de mille manières, pour aller se

loger dans le corps d'un prélat, où elle reposoit en paix, et où les médecins la choyoient bien, et la faisoient prospérer.

Cependant, malgré ses infirmités et son âge, La Fontaine avoit encore assez de vigueur et assez peu d'empire sur lui-même, pour ne pas renoncer au penchant qui l'entraînoit vers les femmes. Deux lettres de lui, adressées, vers la fin de 1688, à une dame inconnue, décèlent une intrigue, dont il est difficile aujourd'hui de pénétrer le secret, mais dont la nature ne peut être douteuse. Il paroît que La Fontaine avoit fait des remontrances à cette inconnue, qu'elle ne voulut point écouter; soit qu'elle desirât s'amuser des galanteries du vieux poëte, sans vouloir en venir à un dénouement; soit que son imagination licencieuse lui eût inspiré une fantaisie amoureuse pour l'auteur des Contes. La première supposition, qui nous paroît plus probable, donne lieu de croire que La Fontaine avoit, dans le tête-à-tête avec les femmes, une amabilité que ses contemporains semblent ne pas avoir soupçonnée. L'attachement singulier et bien désintéressé qu'a-

voient pour lui madame de La Sablière et madame d'Hervart, la bienveillance constante avec laquelle il fut accueilli par madame de Thianges, madame de Sévigné, madame de La Fayette, et par toutes les femmes qui eurent occasion de le connoître particulièrement, donnent à cette supposition beaucoup de probabilité. Les femmes souffrent rarement ceux qui les ennuient; leur curiosité les porte bien à accueillir un instant un homme célèbre; mais quand elles recherchent pendant longtemps sa société et son amitié, c'est pour ses qualités aimables, et non à cause de celles qui établissent sa réputation.

Dans la première des deux lettres, dont nous parlons, nous voyons que le marquis de Sablé, et l'abbé de Servien, son frère, tous deux hommes de beaucoup d'esprit, mais de mœurs très licencieuses, et même cyniques, se trouvoient mêlés dans cette intrigue. Cette dame inconnue n'étoit plus très jeune, puisqu'elle avoit une fille déja grande, nommée Thérèse, dont la fierté choquoit La Fontaine : il loue sa beauté et son teint, « qui sont, dit-

« il, au dessus de toutes choses. » Cette dame inconnue enfin avoit un époux, dont notre poëte redoutoit beaucoup le retour, qu'il estimoit comme un fort honnête homme, et qu'il ne trompoit pas sans remords, puisqu'il oppose quelques objections aux desirs qu'on lui témoigne : mais ce n'est pas La Fontaine qui pouvoit résister long-temps aux avances d'une femme aimable, et qui lui plaisoit; une telle vertu étoit même alors au-dessus de ses forces.

« Délivrez-moi, dit-il, le plus tôt que vous « pourrez de l'inquiétude où je suis, touchant « le retour de votre époux; car je n'en dors « point. »... « Ne nous laissons point surpren- « dre. » ... « Je meurs de peur que nous ne le « voyions arriver, comme le larron de l'Évan- « gile... Vous paierez de caresses pleines de « charmes; mais moi, de quoi paierai-je? »

Dans la seconde lettre, il dit :

« Je suis au désespoir de vous avoir fait les « remontrances que je vous ai faites : non « qu'elles ne soient raisonnables; mais votre « lettre ne permet pas qu'on écoute la raison,

« en façon du monde, et vous renverserez « l'esprit de qui vous voudrez, et quand vous « voudrez, fût-ce un philosophe du temps « passé. »

Il paroît que la dame inconnue avoit des ménagements à garder, qu'elle demeuroit à la campagne, et ne vouloit même pas que La Fontaine sût où elle se trouvoit. « Il me semble « que vous ne voulez point de réponse; car « vous dites que vous ne me marquez pas le « lieu où vous êtes; cependant on vous y a « envoyé ma lettre, et d'autres encore. »

Nous apprenons, par la première de ces deux lettres, que les rendez-vous se donnoient à Paris, en maison tierce. « J'accepte, Madame, « les perdrix, le vin de Champagne et les pou « lardes, avec une chambre chez M. le mar- « quis de Sablé, pourvu que cette chambre « soit à Paris. ». En un mot, j'accepte tout ce « qui donne bien du plaisir, et vous en êtes « toute pétrie. »

Ces deux curieuses lettres furent imprimées sept ans après leurs dates, dans les *Œuvres posthumes* de La Fontaine. Il est bien certain

qu'elles ne sont pas de celles dont il put garder de copie; il n'y a pas une seule phrase qui suppose le moindre travail, ni la moindre recherche d'esprit. Elles ressemblent à toutes celles que l'on écrit, quand on s'est tout dit, et qu'on n'a plus que des arrangements à prendre. Comme personne n'a pu être possesseur de ces deux lettres, ni avoir envie de les publier, que celle-là même qui les avoit reçues, nous devons conclure que la dame inconnue, à laquelle ces deux lettres sont adressées, a été l'éditeur des *OEuvres posthumes* de La Fontaine. Mais cette conclusion acquiert une sorte de certitude, si l'on fait attention que l'épître dédicatoire de ces *OEuvres posthumes* est adressée au marquis de Sablé, confident et ami de l'inconnue, et que cette épître est signée par une femme, qui prend le nom d'Ulrich. Il importe peu que ce nom soit vrai ou supposé, ou simplement le nom de baptême de la dame inconnue; mais il importe beaucoup pour l'authenticité des pièces, qui sont insérées dans ces *OEuvres posthumes*, et pour l'exactitude des détails, donnés par l'éditeur

sur La Fontaine, d'achever de prouver ce que nous venons d'avancer. Or, remarquons que madame Ulrich déclare, dans sa préface, qu'elle n'a songé qu'à sacrifier aux mânes de l'illustre M. de La Fontaine. « L'étroite amitié, dit-elle, dont il m'a honorée pendant les dernières années de sa vie, et toutes les marques de distinction que j'en ai reçues, méritoient bien que je ne laissasse pas dans l'oubli les restes précieux qu'il a bien voulu me confier. » Elle dit que ceux qui ont loué La Fontaine ne l'ont pas élevé au rang que méritoit un caractère aussi rare et aussi original que le sien; enfin, elle termine ainsi : « Je ne me plains de personne pour *mon ami*, persuadée comme je dois l'être qu'il n'appartient qu'à ses seuls ouvrages de consacrer dignement sa mémoire. »

Cependant, malgré cette déclaration, dans une lettre adressée à un anonyme, elle trace un portrait de La Fontaine, dont nous avons déja rapporté les traits principaux. « C'étoit un philosophe, dit-elle, mais un philosophe galant. » L'éloge qu'elle fait des contes, et les

termes dont elle se sert pour exprimer son enthousiasme, nous semblent aussi confirmer toutes nos conjectures. « Pour ses contes, je ne trouve personne qui puisse entrer en parallèle avec lui; il est absolument inimitable. Quels récits véritablement charmants! quelles beautés! quelles descriptions heureuses! quelle morale fine et galante! tout y coule de source. Leur lecture fait sentir à l'ame un plaisir qu'on ne peut décrire. » On peut tout supposer et tout croire d'une femme qui trouvoit la morale des contes de La Fontaine si fort à son gré. Cette dame ne parle en aucune manière de la conversion de La Fontaine, ni de sa dévotion pendant les deux dernières années de sa vie, ce qui prouve que cette conversion lui déplut, et qu'elle fit cesser leur liaison. Enfin les contemporains de madame Ulrich n'ont jamais douté de l'authenticité des *OEuvres posthumes* qu'elle a publiées. La famille de La Fontaine qui a livré les manuscrits de cet illustre poëte à l'éditeur des *OEuvres diverses*, imprimées en 1729, n'a contesté ni l'origine d'aucune des pièces des *OEuvres posthumes*, ni le

droit qu'avoit madame Ulrich de les faire paroître. L'on ne doutoit pas alors que les copies qu'elle en avoit ne lui eussent été données par La Fontaine même, parceque probablement on connoissoit la liaison qui avoit existé entre elle et lui.

Et en effet dans un recueil manuscrit de *chansons critiques et historiques* nous avons trouvé un noël impie, satirique et licencieux, composé vers ce temps contre les principaux personnages de la cour, qui tend à donner la plus mauvaise opinion des mœurs de l'abbé Servien et du marquis de Sablé, avec lesquels les lettres de La Fontaine nous prouvent que cette madame Ulrich étoit liée intimement : et le même noël contient aussi un couplet sur une madame Ulrich qu'on nous représente comme peu riche, et à qui on donnoit pour amant le duc de Ventadour (1). Il seroit possible que cette madame Ulrich fût celle qui s'intéressoit si vivement à notre poëte.

(1) Ulrich tira de gage
Son habit de velours,
Et s'en vint rendre hommage

Quoi qu'il en soit de cette conjecture, dans la seconde des lettres, dont nous venons de parler, on lit ces mots :

« Comme on dit que le prince d'Orange s'en « retourne en Angleterre, nos princes et nos « grands seigneurs pourroient bien s'en reve- « nir au plus vite. » Ceci nous donne la date de cette intrigue.

Les fautes de Charles II, son impéritie, sa légèreté, sa trahison même, n'avoient pu lui faire perdre un trône, sur lequel il avoit été replacé par le concours de toutes les volontés. Il étoit mort roi d'Angleterre. Son frère, Jacques II, lui avoit succédé sous les plus heureux auspices. La nation angloise, fatiguée, étoit disposée à se reposer de ses secousses dans les bras du pouvoir, lorsque le roi s'aliéna tous les cœurs, et effraya toutes les con-

Menée par Ventadour.
Le poupon dit au duc...
. . . .
. . . .
. . . .

(*Recueil de Chansons critiques et historiques*, in-fol. mss. tom. 3, p. 337 verso.)

sciences, en faisant des efforts pour changer la religion nationale, et convertir l'Angleterre au culte catholique, dans le même temps que Louis XIV exerçoit, au nom de ce culte, des cruautés qui inspiroient une juste horreur à l'Europe entière, et forçoient cinq cent mille François à s'expatrier, et à transporter chez l'étranger leurs richesses et leur industrie. Le prince d'Orange profita de cette faute; et, vers la fin de 1688, il se transporta en Angleterre, et détrôna son beau-père Jacques II, qui vint en France avec sa femme et son fils encore enfant, se mettre, comme avoit fait son frère, sous la protection de Louis XIV. Cette révolution mémorable, et la ligue d'Augsbourg déterminèrent de nouveau la guerre entre Louis XIV et la plus grande partie de l'Europe coalisée.

Un des évènements les plus remarquables de cette première campagne fut la prise de Philisbourg, assiégé par Vauban, et par Catinat alors lieutenant-général. Cette ville se rendit le 29 octobre 1688. Le dauphin se trouvoit à ce siège, et montra tant de bravoure que

les soldats le surnommèrent Louis-le-Hardi. C'est à propos de ce surnom que La Fontaine composa une ballade, qui fut louée dans le temps par Bayle ; et comme il étoit dans la destinée de notre poëte d'essayer de tous les genres de poésie, depuis les plus élevés jusqu'aux plus futiles, il fit aussi sur ce sujet des stances, dans la manière de Neuf-Germain.

Dans ce genre de poésie, les dernières syllabes de chaque vers, ou les rimes, doivent former, par leur réunion, le nom que l'on veut illustrer. Citons pour exemple un des chefs-d'œuvre du maître. Le cardinal de Richelieu, que Neuf-Germain amusoit par ses folies, mit les vers suivants au bas de la pièce, qui ordonnoit à Bullion, trésorier des finances, de payer au poëte une légère somme qui lui étoit accordée.

De par le roi, de Bullion,
Ne manquez d'élargir la main,
Pour donner moins d'un million
Au facétieux Neuf-Germain.

Neuf-Germain, pour n'être pas en reste avec

son Éminence, fit sur-le-champ cette épigramme :

Fendez en deux une sou*ri*,
Prenez la moitié d'une mou*che*,
Coupez milieu par le mi*lieu*,
Et vous trouverez *Richelieu*.

Les stances de La Fontaine, et c'est tout dire, sont presque dignes de ce chef-d'œuvre : il n'est pas impossible qu'elles aient beaucoup réussi dans le temps ; Voiture en a fait de semblables, qui ont été fort louées. Ce mauvais goût, qui étoit universel dans le commencement du règne de Louis XIV, doit augmenter notre reconnoissance pour les grands auteurs de ce siècle, et nous faire apprécier les pas immenses qu'ils ont faits pour nous ramener au vrai et au naturel ; La Fontaine y a contribué plus qu'aucun autre.

Le prince de Conti étoit aussi à ce siège de Philisbourg. Il venoit d'épouser, quelques mois auparavant, mademoiselle de Bourbon, petite-fille du prince de Condé, et La Fontaine ne se contenta pas de célébrer cet hymen dans

un épithalame, il dédia au prince une de ses fables, dans le prologue de laquelle il fit entrer les louanges de la nouvelle épouse. Il y revient encore, ainsi qu'on le verra, dans une lettre en prose et en vers, qu'il écrivit plus tard, afin d'instruire le prince de Conti qui étoit à l'armée, des nouvelles qu'on débitoit à Paris.

La Fontaine, dans l'épithalame, qu'on a eu tort d'insérer parmi ses fables, s'adresse ainsi aux deux époux :

Vous possédez tous deux ce qui plaît plus d'un jour,
Les graces et l'esprit, seuls soutiens de l'amour.
Dans la carrière aux époux assignée,
Prince et princesse, on trouve deux chemins :
L'un de tiédeur, commun chez les humains,
La passion à l'autre fut donnée.
N'en sortez point, c'est un état bien doux,
Mais peu durable en notre ame inquiète.

Et dans sa fable, il leur dit :

Hymen veut séjourner tout un siècle chez vous.
Puissent les plaisirs les plus doux,
Vous composer des destinées
Par le temps à peine bornées !

Ces vœux ne furent point accomplis. Cet hymen que le grand Condé, en mourant, avoit souhaité, ne fut pas heureux. La princesse de Conti avoit de beaux yeux; mais elle étoit petite, et même légèrement contrefaite. Cependant, malgré son peu d'attraits, son mari la tourmenta par sa jalousie, quoique, au témoignage de Madame, elle n'y donnât pas le moindre sujet, et qu'elle fût la vertu même. Ce qu'il y eut de plus fâcheux, c'est que le prince de Conti conçut, par la suite, une passion très vive pour la duchesse du Maine, sa belle-sœur, pleine d'esprit et d'appas, et qu'il parvint à la lui faire partager: on prétend même qu'il lui sacrifia une couronne, et que ce fut son amour qui ralentit son ambition, et lui ravit le sceptre de la Pologne, dont le cardinal Radziejouski le proclama roi, en 1697.

Quoi qu'il en soit, les intrigues d'amour dans lesquelles le prince de Conti se trouvoit presque toujours mêlé, lui aliénèrent l'affection du roi. Les occupations de la guerre n'empêchoient même pas ce prince d'en ourdir toujours de nouvelles; et tandis qu'il étoit à l'ar-

mée, on en découvrit une dont il étoit l'ame, et qui fit beaucoup de bruit à la cour. Il vouloit, secondé par le maréchal de Luxembourg et le duc de Montmorency, former un parti pour s'emparer de l'esprit de l'héritier du trône, et le conduire à son gré. Il falloit mettre, dans les intérêts de cette coalition, mademoiselle Choin, qui avoit une grande influence sur le dauphin. On crut y parvenir en faisant dominer celle-ci par un parent du maréchal de Luxembourg, chevalier de Malte, cornette des chevau-légers, nommé Clermont-Chatte, qui étoit l'amant de la princesse de Blois. Mademoiselle Choin, qui étoit dame d'honneur de la princesse, n'ignoroit pas cette liaison. Lors donc que Clermont, d'après les instructions qu'il avoit reçues, voulut faire la cour à mademoiselle Choin, celle-ci lui objecta la passion qu'il avoit pour la princesse. Clermont, sans hésiter, sacrifia à la fille d'honneur les lettres qu'il avoit reçues de la maîtresse. Le roi, ayant intercepté des courriers, découvrit toute cette intrigue : sa colère tomba sur sa fille et sur mademoiselle Choin, qu'il fit mettre au cou-

vent. La guerre continuoit ; la rare valeur et les talents de Conti et de Luxembourg lui étoient utiles, et il les crut assez punis de voir leur dessein avorté. Il se vengea en écrivant les détails de toute cette aventure à leur *gros ami ;* c'est ainsi que les coalisés appeloient le dauphin, dans leurs lettres.

Il paroît que cette intrigue commença vers l'époque de la campagne de Philisbourg, mais qu'elle ne fut découverte que quelque temps après. La disgrace qu'elle fit éprouver au prince de Conti, et à tous ceux qui composoient sa société, rejaillissoit sur La Fontaine, que le prince honoroit de son amitié, et dont il étoit le correspondant.

Vers l'époque de la célébration du mariage du prince de Conti, de toutes ces guerres et de toutes ces intrigues, La Fontaine se trouvoit étroitement lié avec monsieur et madame d'Hervart, et alloit souvent, pendant la belle saison, à leur campagne de Bois-le-Vicomte. Une jeune personne, qu'il n'avoit jamais vue (c'étoit mademoiselle de Beaulieu), y parut un jour, et attira ses regards. M. d'Hervart, qui

s'aperçut de l'impression qu'elle faisoit sur le vieux poëte, voulut s'en amuser. Il lui fit remarquer, en détail, tous les agréments de cette nouvelle beauté ; et celle-ci, vive et spirituelle, provoqua La Fontaine par des agaceries, qui étoient sans conséquence de la part d'une jeune fille de quinze ans, envers un homme qui en avoit soixante-huit. Dans l'après-midi, notre poëte monte à cheval pour s'en retourner à Paris, entièrement préoccupé de cette charmante personne, qui lui avoit fait passer des heures si agréables. Au bout de l'allée de Bois-le-Vicomte, au lieu de tourner à gauche, pour se diriger sur Paris, il traverse la grande route, suit tout droit le chemin qui conduit à Louvres, s'éloignant ainsi de plus en plus de la capitale. Un domestique, qui le connoissoit, et qui le rencontra, le tira de sa rêverie, et l'avertit de sa méprise. La Fontaine retourna donc sur ses pas pour rejoindre la grande route : mais une pluie violente l'arrêta à Aunay ; et, comme il étoit tard, il fut enfin obligé de suspendre son voyage, et de coucher dans un très mauvais gîte. Il fit

de tout cela un récit fort amusant, et l'adressa à Vergier qui, n'ayant pas encore quitté l'état ecclésiastique, se nommoit l'abbé Vergier, et étoit resté à Bois-le-Vicomte. Ce fut là que la lettre de La Fontaine lui parvint : elle commence ainsi :

« Qu'avoit à faire M. d'Hervart de s'attirer « la visite qu'il eut dimanche? Que ne m'avertissoit-il? Je lui aurois représenté la foi« blesse du personnage, et lui aurois dit que « son très humble serviteur étoit incapable de « résister à une fille de quinze ans, qui a les « yeux beaux, la peau délicate et blanche, les « traits de visage d'un agrément infini, une « bouche, et des regards! Je vous en fais ju« ge : sans parler de quelques autres merveilles « sur lesquelles M. d'Hervart m'obligea de jeter « la vue. » La Fontaine raconte ensuite sa plaisante aventure, et il avoue que mademoiselle de Beaulieu lui a fait consumer trois ou quatre jours en distractions et en rêveries, dont on a fait des contes par tout Paris. Ensuite il écrit, sur cette jeune beauté, deux pages de vers sur un ton moitié burlesque, moitié gracieux.

Plus je songe en mon cerveau,
De combien peu d'apparence
Seroit pour moi l'espérance
De la toucher quelque jour,
Plus je vois que c'est folie
D'aimer fille si jolie
Sans être le dieu d'amour.

. . . .

Comment pourrois-je décrire
Des regards si gracieux?
Il semble, à voir son sourire,
Que l'Aurore ouvre les cieux.

. . . .

Si ceci plaît à la belle,
Dites-lui que les neuf Sœurs
Me font réserver pour elle
Encore d'autres douceurs.

. . . .

Une autre fois, je l'espère,
Je ferai, moyennant Dieu,
Quelque reine de Cythère
D'Amarante de Beaulieu.

La Fontaine charge ensuite Vergier de faire ses compliments à mademoiselle de Gouvernet « que les graces, dit-il, ne quittent pas. » C'étoit la fille de la marquise de Gouvernet, sœur de M. d'Hervart, une des plus belles femmes

de son temps, et dont le portrait avoit illustré le pinceau de Mignard. Il étoit considéré comme son chef-d'œuvre. La Fontaine, en terminant, dit : « Vous pouvez vous moquer de moi « tant qu'il vous plaira, je vous le permets ; et « si cette jeune divinité, qui est venue trou- « bler mon repos, y trouve un sujet de se di- « vertir, je ne lui en saurai point mauvais gré. « A quoi servent les radoteurs, qu'à faire rire « les jeunes filles ? »

Vergier lui fit une réponse charmante en prose et en vers. Il lui apprend que sa lettre a diverti monsieur et madame d'Hervart, et mademoiselle de Gouvernet, et qu'il l'a fait voir aussi à mademoiselle de Beaulieu. « Sa jeunesse et sa modestie, dit Vergier, ne lui ont pas permis de dire ce qu'elle en pensoit; mais je ne doute point que des douceurs si bien apprêtées ne l'aient touchée comme elles le devoient. » Du reste, il assure La Fontaine que personne n'a été surpris de son aventure, et il ajoute :

Eh ! qui pourroit être surpris,
Lorsque La Fontaine s'égare ?

Tout le cours de ses ans n'est qu'un tissu d'erreurs;
Mais d'erreurs pleines de sagesse.
Les Plaisirs l'y guident sans cesse
Par des chemins semés de fleurs.
Les soins de sa famille, ou ceux de sa fortune,
Ne causent jamais son réveil :
Il laisse à son gré le soleil
Quitter l'empire de Neptune,
Et dort tant qu'il plaît au sommeil :
Il se léve au matin, sans savoir pour quoi faire,
Il se promène, il va, sans dessein, sans sujet,
Et se couche le soir, sans savoir d'ordinaire
Ce que dans le jour il a fait.

Tout ne fut pas terminé avec cette aventure, et une lettre de Vergier, adressée l'année d'ensuite à madame d'Hervart, nous prouve que la présence de mademoiselle de Beaulieu à Bois-le-Vicomte ajoutoit beaucoup aux plaisirs dont La Fontaine jouissoit dans cette campagne, et que le badinage de cette société sur un amour si disproportionné dura encore assez long-temps. Un passage de cette lettre de Vergier achève de peindre notre fabuliste tout entier : « J'ai reçu une lettre du bon homme La Fontaine. Il me marque qu'il ne

vous la fera pas voir, parcequ'il n'en est p content, et qu'il ne la trouve pas digne de délicatesse de votre goût. Je vous dirai fra chement que je la trouve de même, et, po la même raison, je le prie de ne pas vo montrer la réponse que je lui ai faite : ce sont, de part et d'autre, cas honteux qu'il faut au moins savoir cacher, quand on a eu la foiblesse de se les permettre. Ce qu'il y a de meilleur dans sa lettre, est qu'il me marque qu'il va passer six semaines avec vous à la campagne. Voilà un bonheur que je lui envie fort, quoiqu'il ne le ressente guère, et vous m'avouerez bien, à votre honte, qu'il sera moins aise d'être avec vous, que vous ne le serez de l'avoir; sur-tout si mademoiselle de Beaulieu vient vous rendre visite, et qu'il s'avise d'effaroucher sa jeunesse simple et modeste, par ses naïvetés, et par les petites façons qu'il emploie, quand il veut caresser de jeunes filles.

Je voudrois bien le voir aussi,
Dans ces charmants détours que votre parc enserre,
Parler de paix, parler de guerre,

Parler de vers, de vin et d'amoureux souci ;
Former d'un vain projet le plan imaginaire,
Changer en cent façons l'ordre de l'univers,
Sans douter, proposer mille doutes divers ;
Puis tout seul s'écarter, comme il fait d'ordinaire,
Non pour rêver à vous qui rêvez tant à lui,
Non pour rêver à quelque affaire,
Mais pour varier son ennui.

Car vous savez, Madame, qu'il s'ennuie partout, et même ne vous en déplaise, quand il est auprès de vous, sur-tout quand vous vous avisez de vouloir régler ou ses mœurs ou sa dépense. »

Ces derniers mots nous révèlent toute l'étendue des bontés de cette jeune et jolie femme pour notre vieux poëte, dont, par ses remontrances et ses conseils, elle cherchoit à réformer la conduite. Comment expliquer cet attachement si vrai, si désintéressé que La Fontaine inspiroit à tant de personnes d'âge et de sexe si différents ? c'est qu'avec tous les défauts d'un enfant, la légèreté, l'imprévoyance, la foiblesse de caractère, il en avoit aussi toutes les qualités, le naturel, la sensibilité, l'enjouement et la candeur.

Quelques années après l'époque où nous sommes, lorsque La Fontaine, tout entier au repentir et à la pénitence, étoit bien loin de songer aux jeunes filles, Vergier fit aussi la cour à mademoiselle de Beaulieu. Il inséra, dans une épître en vers qu'il lui adressa, le conte intitulé *le Gros Guillaume*, aussi licencieux qu'aucun de ceux que La Fontaine ait composés. Nous apprenons encore, par une autre épître de Vergier, qu'à l'âge de vingt-quatre ans, mademoiselle de Beaulieu avoit eu une inclination, dont l'issue malheureuse lui fit répandre beaucoup de larmes. Elle finit par épouser un gentilhomme, du nom de Nully, de la famille du président Nully, fameux ligueur, assez célèbre dans l'histoire. Elle mourut à Paris, en 1723, âgée d'environ cinquante ans. Mathieu Marais, qui l'a connue, assure qu'elle avoit conservé jusqu'à la fin presque toute sa beauté. Quant à Vergier, on sait que ce poëte aimable fut assassiné le soir à Paris, le 16 août 1720, au coin de la rue du Bout-du-Monde, par un complice de Cartouche.

LIVRE SIXIÈME.

1689 — 1695.

La jeune douairière de Conti qui aimoit tant la société de La Fontaine, et dont nous avons plusieurs fois eu occasion d'entretenir nos lecteurs, fut une des plus belles personnes de ce temps. Aux graces de madame de La Vallière, sa mère, elle réunissoit le port et l'air de Louis XIV, son père, et le bruit de sa beauté s'étoit tellement répandu, que l'empereur de Maroc fit demander son portrait au roi, qui le lui envoya : ce même portrait, trouvé en Amérique au bras d'un armateur françois, par don Joseph Valeto, fils du vice-roi du Pérou, lui inspira une passion violente qui divertit long-temps Paris et la Cour. Auprès de cette princesse, dit madame de Caylus, les plus belles et les mieux faites n'étoient pas

regardées. Elle dansoit, sur-tout, avec une étonnante perfection. Madame de Sévigné qui vouloit absolument que sa fille eût, sur ce point, la prééminence sur toutes les femmes, se fâche un peu de ce que madame de Grignan lui parle avec trop d'enthousiasme de la princesse de Conti, qu'elle avoit vue à un bal. Suivant elle, ce n'est point pour la danse qu'on l'admire, « c'est en faveur de cette taille divine, qui emporte l'admiration,

Et fait voir à la cour
Que du maître des dieux elle a reçu le jour.

La Fontaine, pendant le carnaval de l'an 1689, vit un soir cette jeune princesse parée et prête à partir pour le bal. Il rêva d'elle pendant la nuit : tel fut le motif d'une petite pièce de vers intitulée *le Songe*, qu'il lui adressa.

La déesse Conti m'est en songe apparue :
Je la crus de l'Olympe ici-bas descendue.
Elle étaloit aux yeux tout un monde d'attraits,
Et menaçoit les cœurs du moindre de ses traits.
Fille de Jupiter! m'écriai-je à sa vue,
On reconnoît bientôt de quel sang vous sortez :

L'air, la taille, le port, un amas de beautés,
Tout excelle en Conti; chacun lui rend les armes.
Sa présence en tous lieux fera dire toujours :
        Voilà la fille des Amours,
        Elle en a la grace et les charmes.
On ne dira pas moins, en admirant son air :
        C'est la fille de Jupiter.
Quand Morphée à mes sens présenta son image,
Elle alloit en un bal s'attirer maint hommage.
Je la suivis des yeux; ses regards et son port
Remplissoient en chemin les cœurs d'un doux transport.
Le songe me l'offrit par les Graces parée.
Telle aux noces des dieux ne va point Cythérée :
Telle même on ne vit cette fille des flots
Du prix de la beauté disputer dans Paphos.
Conti me parut lors mille fois plus légère,
Que ne dansent au bois la nymphe et la bergère :
L'herbe l'auroit portée : une fleur n'auroit pas
        Reçu l'empreinte de ses pas.

Quelle verve! quelle touche délicate et gracieuse dans un poëte de soixante-huit ans!

Mais à cet âge encore les femmes et le plaisir l'occupoient sans cesse. Le grand-prieur de Vendôme, tandis que son frère se battoit sur le Rhin, étoit revenu passer le carnaval à Paris, et faisoit au Temple ses orgies accou-

tumées. La Fontaine s'y trouvoit souvent; et, comme il avoit coutume d'écrire au duc de Vendôme, qui lui faisoit une pension, il termine une lettre en vers, qu'il lui adressa alors, par le récit d'un souper fait au Temple chez le grand-prieur, à la suite duquel on but presque toute la nuit. Mais l'horrible exécution du Palatinat, mis en cendres par ordre de Louis XIV, venoit d'avoir lieu; et on voit que, malgré le desir de faire sa cour, La Fontaine en étoit péniblement préoccupé, et qu'il ne pouvoit s'empêcher de laisser percer les sentiments d'un bon cœur.

Comment, seigneur, pouvez-vous faire?
Vous plaignez les peuples du Rhin.
D'autre côté, le souverain
Et l'intérêt de votre gloire
Vous font courir à la victoire.
Mars est dur : ce dieu des combats,
Même au sang trouve des appas.
Rarement voit-on, ce me semble,
Guerre et pitié loger ensemble.

La Fontaine rapporte ensuite un mot du chevalier de Sillery, qu'il trouve excellent : « C'est

que pour bien faire aller les affaires, il fau-droit que le pape se fît catholique et le roi Jacques huguenot. » Une des grandes causes des malheurs de Jacques II fut en effet un zèle impolitique pour la religion qu'il professoit. Quant au pape, s'il désapprouvoit les persécutions par le moyen desquelles Louis XIV prétendoit convertir ses sujets protestants, il n'en étoit pour cela que meilleur catholique; et si La Fontaine badine sur ce sujet avec autant de légèreté, c'est qu'on étoit mieux instruit à Paris des évènements de la guerre, et de ce qui se passoit au-delà des frontières, que des fatales conséquences qu'entraînoient dans l'intérieur du royaume les ordres donnés par les ministres.

La Fontaine parle ensuite de sa pension, et fait un aveu bien naïf de la manière dont il se propose d'employer l'argent qu'il recevra du duc de Vendôme. On se rappelle ce que nous avons déja dit de son goût pour les sculptures et les bustes, dont il ornoit sa chambre; et enfin de ses déplorables foiblesses qu'il n'a pu s'empêcher d'avouer, même à Saint-Évremond,

homme de bon ton et de bonne compagnie. On pense bien que notre poëte les cache encore moins au duc de Vendôme, pour qui c'étoit un mérite :

> L'abbé m'a promis quelque argent.
> *Amen*, et le ciel le conserve !
> Apollon, ses chants, et sa verve,
> Bacchus, et peut-être l'Amour,
> L'occupent souvent tour-à-tour.

L'abbé dont parle ici La Fontaine est le célèbre Chaulieu, qui étoit chargé de lui payer la pension que lui faisoit le duc de Vendôme. Né d'une ancienne famille de Normandie, Chaulieu, après avoir fait des études brillantes, se fit, dès son entrée dans le monde, des protecteurs puissants, par les charmes de son esprit et la gaieté de son caractère. Il avoit été au collège le condisciple du prince et de l'abbé de Marsillac, tous deux fils du duc de La Rochefoucauld, qui furent depuis ses amis. Il fut accueilli avec empressement par le duc et la duchesse de Bouillon, et le prince de Conti. Mais, de toutes ses liaisons avec les personnes d'un rang supérieur, aucune ne fut plus in-

time, et ne servit autant à sa fortune, que celle qu'il forma avec les deux princes de Vendôme. Il eut la direction de leurs affaires, et ils lui procurèrent un revenu de 30 mille francs en bénéfices. Il s'abandonna, dès lors, à son goût pour les plaisirs et la poésie. Élève de Chapelle et de Bachaumont, il fut plus incorrect qu'eux, et cependant plus poëte. Il étoit l'ami intime du marquis de La Fare, et lié avec J. B. Rousseau, La Fontaine, et tous les beaux esprits qui se réunissoient au Temple, où il avoit fixé son séjour. Aussi, a-t-il été par son genre de vie et par ses productions, surnommé à juste titre *l'Anacréon du Temple*. On peut juger combien les relations de La Fontaine avec un homme de ce caractère devoient être agréables. Notre poëte lui étoit en grande partie redevable des bienfaits des princes de Vendôme : et la suite de l'épître, dont nous nous occupons, ne laisse aucun doute à cet égard. La Fontaine, parlant toujours de l'abbé de Chaulieu, continue ainsi :

Il veut accroître ma chevance.
Sur cet espoir j'ai par avance

Quelques louis au vent jetés,
Dont je rends grace à vos bontés.

. . . .

Le reste ira ne vous déplaise,
En bas-reliefs, *et cætera* :
Ce mot-ci s'interprétera
Des *Jeannetons* ; car les *Clymènes*
Aux vieilles gens sont inhumaines.

Il fait ensuite la description du souper, et donne à entendre que, le verre en main, il ne veut connoître que des égaux :

Jusqu'au point du jour on chanta,
On but, on rit, on disputa,
On raisonna sur les nouvelles;
Chacun en dit et des plus belles.
Le grand-prieur eut plus d'esprit
Qu'aucun de nous, sans contredit.
J'admirai son sens, il fit rage;
Mais, malgré tout son beau langage,
Qu'on étoit ravi d'écouter,
Nul ne s'abstint de contester;
Je dois tout respect aux Vendômes,
Mais j'irois en d'autres royaumes,
S'il leur falloit en ce moment
Céder un ciron seulement.

Le prince de Conti se délassoit aussi à l'ar-

mée des fatigues de la guerre, par les lettres que La Fontaine lui écrivoit. Notre poëte lui mandoit fort exactement toutes les nouvelles de Paris. Une affaire particulière y faisoit alors beaucoup de bruit, et occupa un instant les oisifs de la capitale plus que les opérations des armées et la révolution d'Angleterre. Ce fut le procès de mademoiselle de La Force, avec le président Briou et son fils. La Fontaine, qui se trouvoit présent lorsque cette cause fut plaidée et jugée, en fait un récit burlesque au prince de Conti; mais, pour bien le comprendre, il est nécessaire d'entrer dans quelques détails : on me les pardonnera d'autant plus facilement, qu'ils seront, je crois, entièrement neufs pour tous les lecteurs. On a écrit plusieurs notices sur mademoiselle de La Force, connue par ses romans historiques, mais dans aucune on ne trouve le moindre récit des circonstances de sa vie. Enfin, les erreurs de noms et de dates que renferment, relativement à cet objet, les ouvrages les plus savants, ont rendu nos recherches assez difficiles, et ont achevé de nous démontrer que

les aventures dont La Fontaine entretient dans sa lettre le prince de Conti, et qui occupoient alors si fortement la cour et la ville, sont aujourd'hui ensevelies dans l'oubli le plus complet.

Charlotte Rose de Caumont de La Force étoit la petite-fille de Jacques de La Force, maréchal de France. Sa famille, une des plus anciennes de la monarchie, alliée aux premières maisons de France, ne possédoit pas les richesses nécessaires au soutien d'une aussi grande illustration. Mademoiselle de La Force entra donc dans le monde dénuée de fortune, et même d'attraits. MADAME, qui en parle dans ses lettres avec beaucoup de détails, nous apprend qu'elle étoit laide : cependant la nature lui avoit donné un penchant très prononcé pour le plaisir, et une imagination vive ; son esprit étoit cultivé, son caractère aimable, ses manières engageantes et gracieuses. Elle mit tous ses soins à tâcher de réparer les torts de la fortune, par un mariage avantageux. Reçue comme demoiselle de compagnie chez madame la duchesse de Guise, elle inspira une passion

très vive au marquis de Nesle, qui voulut l'épouser; mais les parents du jeune marquis s'y opposoient vivement, parcequ'elle étoit sans biens, et parcequ'elle avoit quitté madame la duchesse de Guise, d'une manière peu convenable. Le grand Condé, parent du marquis de Nesle, pour le distraire de son amour, et l'empêcher de se marier, le mena à Chantilly, où il assembla toute sa famille, qui à l'unanimité déclara de nouveau que jamais elle ne consentiroit à cette union. Le marquis de Nesle désespéré voulut, dit-on, se détruire. Comme c'est vers cette époque que paroît avoir existé l'intrigue de mademoiselle de La Force avec l'acteur Baron, il est probable qu'on en donna connoissance au marquis de Nesle, et qu'il fut guéri de son amour : un peu honteux d'avoir si mal placé ses affections, il fit accroire à MADAME que mademoiselle de La Force avoit usé de sortilège pour se faire aimer. C'est la seule manière dont on puisse expliquer le singulier récit que MADAME fait à ce sujet.

Mademoiselle de La Force fut réduite à fair

des romans pour vivre. On ne peut douter que, malgré son défaut de beauté, elle ne fût très séduisante, puisqu'elle parvint, âgée de plus de trente-trois ans, à inspirer encore le plus violent amour au fils du président Briou, jeune homme bien fait, aimable, et qui n'avoit pas encore atteint l'âge de vingt-cinq ans. Comme il étoit fils unique et héritier d'une grande fortune, ses parents, et sur-tout son père, s'opposèrent fortement au mariage qu'il vouloit contracter. Mais le jeune Briou se montra décidé à tout sacrifier, et à braver l'autorité paternelle, pour satisfaire la passion qui le dominoit. Alors on le retint prisonnier, et on eut soin de lui interdire toute communication avec celle qui l'avoit séduit : celle-ci comprit que l'âge où elle étoit parvenue ne lui permettoit pas de différer la conclusion de cette affaire, et que le temps seul suffiroit pour faire avorter ses projets. Elle essaya donc d'établir une correspondance avec son amant ; mais il étoit gardé avec tant de vigilance, qu'elle vit d'abord échouer toutes ses tentatives. Elle parvint ce-

pendant enfin à gagner un trompette, qui étoit en même temps un conducteur d'ours, et, par son moyen, elle fit dire au prisonnier qu'elle iroit le voir déguisée en ours : elle vint en effet, revêtue d'une peau d'ours, et dansa devant lui avec les ours que le trompette avoit amenés. Ceux qui étoient chargés de surveiller le jeune homme ne pouvoient soupçonner une telle ruse. Briou feignit de s'amuser beaucoup des jeux et de la pantomime de ces animaux si bien apprivoisés ; et mademoiselle de La Force convint avec lui de tout ce qu'il devoit faire. Dès le lendemain il déclara à son père qu'il étoit tout-à-fait persuadé de la folie de son amour, et qu'il n'avoit plus aucune envie de se marier : on le crut sur sa parole, et on le relâcha. Il usa de sa liberté pour aller rejoindre son amante, et ne revint pas dans la maison paternelle.

Briou étoit devenu majeur le 10 avril 1687 ; et le 22 mai, malgré les remontrances et l'opposition formelle de son père, il passa son contrat de mariage avec mademoiselle de La Force : les deux conjoints reçurent la béné-

diction nuptiale, le 7 juin, par l'entremise d'un simple prêtre, nommé Jean de Croy, qui officia sans dispense de curé. Ils allèrent ensemble, avant cette cérémonie, pour faire signer leur contrat à madame la duchesse de Navailles, autrefois gouvernante des filles d'honneur, et qui, par sa louable sévérité, s'étoit attiré la disgrace de Louis XIV, et avoit conquis son estime; elle signa l'acte, en ayant soin seulement d'y faire ajouter ces mots : « Auquel seigneur président, son père, il communiquera par respect son futur mariage, et espère en obtenir l'agrément. » Ce contrat fut encore signé par d'autres personnages considérables. Enfin les deux époux furent présentés au roi, qui les reçut avec bonté, et leur accorda même un logement dans les dépendances de son château de Versailles. Ils vécurent ainsi comme personnes mariées à la vue de toute la cour et de tous les grands du royaume; et madame Briou alloit même presque tous les jours chez la dauphine de Bavière, qui l'aimoit beaucoup à cause de son esprit.

Mais le président Briou, furieux de voir son autorité méprisée, et mécontent de ce mariage, avoit, dix jours après sa célébration, fait procéder à une information. Il prétendoit prouver que cet hymen avoit été conclu illégalement, et qu'il devoit être annullé. Cependant, comme il vit que mademoiselle de La Force avoit de puissants appuis à la cour et dans le monde, et que le roi l'avoit prise sous sa protection, il chercha à négocier avec elle, et lui offrit une forte somme d'argent, si elle vouloit consentir à la rupture du mariage : elle s'y refusa. Ce fut alors que le président Briou alla trouver le roi, qu'il lui exposa les motifs qu'il avoit pour considérer le mariage de son fils avec mademoiselle de La Force comme nul, et pour lui faire part de l'intention où il étoit de le faire casser. Le roi lui répondit qu'il n'empêchoit pas le cours de la justice, mais qu'il étoit fâcheux de donner le scandale d'un tel procès avec une fille de la qualité de mademoiselle de La Force.

Cette réponse n'arrêta point le président Briou; il fit incarcérer son fils à Saint-Lazare;

et moitié par crainte, moitié par persuasion, il le fit consentir à se joindre à lui pour demander la nullité du mariage. Les nombreux parents et les amis de M. le duc de La Force et de sa fille se plaignirent au roi, qui s'intéressa à mademoiselle de La Force, et ordonna, en attendant, à madame d'Arpajon de la prendre avec elle. Louis XIV daigna condescendre jusqu'à parler au président Briou, pour l'engager à arrêter les poursuites; mais le président demeura inflexible.

Alors vingt-deux des parents de mademoiselle de La Force, parmi les personnes les plus considérables et les plus puissantes du royaume, les Biron, les Lauzun, les d'Usez, les d'Elbœuf, les La Feuillade, les Montespan, les Pardaillon, les Navailles, les Noguet et d'autres encore, d'une naissance également illustre, intervinrent dans le procès. Aussi cette cause fut-elle plaidée définitivement et sur appel, le 15 juillet 1689, toutes les chambres assemblées, attendu, dit le *Journal des Audiences*, la qualité des personnes, pour lesquelles la contestation étoit formée. La cour,

lorsque les plaidoiries furent terminées, sans avoir égard à l'intervention des parents, déclara qu'il y avoit eu abus dans la célébration du mariage du sieur Briou et de la demoiselle de La Force, et qu'il étoit nul. Elle condamna la demoiselle de La Force à mille francs, et le sieur Briou à trois mille francs d'amende, et ordonna que le prêtre Jean de Croy, qui avoit célébré ce mariage, seroit arrêté, et que son procès lui seroit fait à la requête du procureur-général. Ainsi finit cette célèbre affaire, dans laquelle Louis XIV, comme dans plusieurs autres occasions, se montra grand monarque, en ne gênant en rien l'indépendance de la justice, et en préférant l'exécution des lois à l'accomplissement de ses volontés.

La Fontaine, ainsi que nous l'avons dit, étoit présent à la plaidoirie et au jugement qui fut rendu dans cette cause : le récit qu'il en fait, dans sa lettre au prince de Conti, est très plaisant, et en même temps fort exact : en terminant il ajoute :

La Force, non sans quelque honte,

A vu rompre les doux liens
Qui lui promettoient de grands biens.
Doux liens? Ma foi non, beau sire.
Sur ce sujet c'est assez rire.
Je soutiens et dis hautement
Que l'hymen est bon seulement
Pour les gens de certaines classes.
Je le souffre en ceux du haut rang,
Lorsque la noblesse du sang,
L'esprit, la douceur et les graces
Sont joints aux biens, et lit à part.
Il me faut plus à mon égard.
Et quoi? — De l'argent sans affaire;
Ne me voir autre chose à faire,
Depuis le matin jusqu'au soir,
Que de suivre en tout mon vouloir;
Femme, de plus, assez prudente
Pour me servir de confidente.
Et quand j'aurois tout à mon choix,
J'y songerois encor deux fois.

Cette déclaration du bon homme étoit bien franche et bien sincère. Il oublioit qu'il étoit marié, et il le pouvoit facilement, car depuis long-temps il se comportoit comme s'il ne l'avoit jamais été. Au reste son bon cœur perce à la fin de sa lettre. Il dit au prince de Conti qu'il lui écrit, *sub sigillo confessionis*, et il le

supplie de ne communiquer sa lettre à personne. « Mademoiselle de La Force est trop « affligée, et il y auroit de l'inhumanité à rire « d'une affaire qui la fait pleurer si amère- « ment. »

La Fontaine eut souvent occasion depuis de voir mademoiselle de La Force chez les deux princesses de Conti, qui aimoient son esprit. Elle a dédié, par des épîtres versifiées avec grace, à l'une son *Histoire secrète de Bourgogne*, à l'autre *l'Histoire de Marguerite de Valois*: elle fut fort liée avec Chaulieu, et avec toutes les personnes de la société du duc de Vendôme que fréquentoit La Fontaine. Long-temps après on attribua à mademoiselle de La Force des chansons satiriques et impies, qui coururent manuscrites sur diverses personnes de la cour; ce qui, joint à sa conduite assez scandaleuse, détermina Louis XIV à lui ordonner de sortir du royaume, ou d'accepter de lui une modique pension, en entrant dans un couvent. Comme elle n'avoit rien, elle choisit ce dernier parti, et mourut à Paris, en mars 1724, à l'âge d'environ 70 ans.

La lettre de La Fontaine au prince de Conti, relative à l'affaire de mademoiselle de La Force, est uniquement consacrée à ce sujet; mais il n'en est pas de même de celle qu'il lui adressa le mois suivant. Cette seconde lettre est comme l'autre, en prose et en vers; La Fontaine y parle des nouvelles de diverses parties de l'Europe, qui faisoient le sujet des conversations de Paris. Il débute d'abord par des stances à la louange de la princesse de Conti, qui commencent cependant par son propre éloge; ce qui ne réussit qu'aux bons poëtes, toujours sûrs de ne pas être démentis par leurs lecteurs.

J'ai rang parmi les nourrissons
Qui sont chers aux doctes pucelles,
Et souvent j'ose en mes chansons
Célébrer les rois et les belles.

De la princesse de Conti, La Fontaine passe aux affaires d'Italie : « C'est-à-dire d'une prin-« cesse extrêmement vive à un pape qui va « mourir. »

Celui-ci véritablement

N'est envers nous ni saint ni père :
Nos soins, de l'erreur triomphants,
Ne font qu'augmenter sa colère
Contre l'aîné de ses enfants.
Sa santé toujours diminue.
L'avenir m'est chose inconnue,
Et je n'en parle qu'à tâtons ;
Mais les gens de delà les monts
Auront bientôt pleuré cet homme ;
Car il défend les Jeannetons,
Chose très nécessaire à Rome.

La Fontaine, qui écrivoit cette lettre le 18 août 1689, ne pouvoit savoir que, six jours avant, le pape étoit mort, universellement et justement regretté. Le peuple de Rome, quand il l'eut perdu, l'invoqua comme un Saint, et se disputa ses reliques.

En effet, Benoît Odescalchi, qui prit le nom d'Innocent XI, en montant sur le trône de saint Pierre, qu'il occupa près de treize ans, est un des hommes qui ont le plus honoré la tiare par leur désintéressement, leur piété, leur zèle pour le maintien de la discipline, leur haine pour le népotisme, la fermeté de leur caractère, et leur talent comme souve-

rains. Quelle que soit l'opinion que l'on puisse avoir des démêlés de la cour de Rome avec Louis XIV, relativement au droit de régale, à celui de franchise des ambassadeurs, et aux quatre articles promulgués par le clergé de France, en 1682, tout le monde conviendra aujourd'hui qu'Innocent XI avoit raison de désapprouver les persécutions et les supplices que Louis XIV employoit pour convertir ses sujets à la foi catholique; que ce pape faisoit bien de protester contre ces moyens violents, et d'affirmer qu'également contraires aux lois divines et humaines, ils nuisoient à la cause sacrée qu'on prétendoit servir. Mais alors on ne pensoit pas aussi sagement en France: nous voyons que La Fontaine, très indifférent sur ces matières, et qui n'étoit que l'écho de l'opinion commune, trouve fort étrange que le pape n'approuve pas « nos soins de l'erreur triomphants. » Le pieux et doux Racine, qui, par ses lumières étoit bien capable d'en juger en connoissance de cause, en vouloit à Innocent XI de ne pas favoriser les mesures que prenoit le roi de France, pour détruire l'héré-

sie : dans le prologue d'Esther, Racine s'exprime à ce sujet, contre le Saint-Père, avec une âcreté remarquable : la Piété, dans ce prologue, en s'adressant au vrai Dieu, et en lui parlant de Louis XIV, dit :

Tout semble abandonner tes sacrés étendards,
Et l'enfer, couvrant tout de ses vapeurs funèbres,
Sur les yeux les plus saints a jeté les ténèbres ;
Lui seul, invariable et fondé sur la foi,
Ne cherche, ne regarde et n'écoute que toi.

Ce n'étoit pas un bon moyen de se réconcilier avec le pape, que de dire qu'il étoit aveuglé par l'enfer, et que Louis XIV étoit le seul éclairé en matière de foi, et le seul soutien de la vraie religion. Nul ne sera non plus tenté de nier qu'Innocent XI faisoit aussi très bien de tâcher de diminuer dans ses États le nombre des *Jeannetons*, dont la nécessité, même à Rome, n'est pas mieux démontrée en bonne police qu'en bonne morale. La Fontaine regrette de donner un nom si commun à ces nymphes d'au-delà des monts ; sans la rime, il les eût appelées *Chloris* : après avoir badiné un instant sur ce sujet graveleux, il passe

aux affaires d'Angleterre; mais pour bien comprendre ce qu'il en dit, il faut se transporter dans le temps où il écrivoit, et connoître quelle étoit alors la disposition des esprits.

Les députés des communes qui avoient siégé dans le parlement durant le règne de Charles II, réunis avec la chambre des pairs en convention nationale, avoient déclaré que Jacques II, par sa fuite, s'étoit désisté de la couronne d'Angleterre, et ils avoient proclamé souverains de la Grande-Bretagne, le prince d'Orange et sa femme. Sur quoi La Fontaine dit dans sa lettre :

Dieu me garde de feu et d'eau,
De mauvais vin dans un cadeau (1),
D'avoir rencontres importunes,
De liseur de vers sans répit,
De maîtresse ayant trop d'esprit,
Et de la chambre des communes.

(1) C'est-à-dire dans un repas ou une fête donnée principalement à des dames. Telle étoit alors la signification du mot *cadeau :* elle est aujourd'hui inusitée; mais en 1696, époque de la publication du Dictionnaire de l'Académie, on ne connoissoit pas encore le sens que nous attachons actuellement à ce mot, et qui le rend synonyme des mots don et présent.

Cependant, par l'assistance de Louis XIV, Jacques II se transporta en Irlande, où il fut accueilli avec une joie extraordinaire. Londonderry fut la seule ville qui ne voulut pas le reconnoître. Il assiégeoit cette ville où les rebelles s'étoient retirés, à l'époque à laquelle La Fontaine écrivoit sa lettre au prince de Conti, c'est-à-dire dans le mois de mai 1689. Divers bruits couroient à Paris sur l'issue de ce siège, et sur les évènements de la guerre d'Irlande. Quels que fussent les torts de Jacques II en politique, on le reconnoissoit universellement pour un souverain clément, pour un homme bon et sensible; et l'Europe n'avoit pu voir, sans une sorte d'horreur, un gendre détrôner son beau-père, un père abandonné par ses deux filles, un roi trahi et persécuté par des sujets qui lui devoient leur fortune et leur élévation. Parmi ceux dont la conduite révolta davantage, fut Churchill, depuis si célèbre sous le nom de duc de Marlborough, l'ami intime et le favori de Jacques II, et le confident de ses amours avec sa sœur Arabella Churchill. La Fontaine, cependant, n'en parle

pas, parceque sa trahison, déja ancienne, n'étoit plus la nouvelle du jour; mais il fait mention des lords Halifax et Danby, qui contribuèrent le plus à faire décerner la couronne d'Angleterre au prince d'Orange et à sa femme, et qui, cependant, avoient reçu les plus grands bienfaits de Jacques II, et de son frère Charles II. Il paroît aussi qu'alors il couroit des bruits peu avantageux sur Bentinck : ce favori du prince d'Orange étoit accusé de s'être approprié des deniers publics.

Halifax, Bentinck et Danby
N'ont qu'à chercher quelque *alibi*,
Pour justifier leur conduite.
Quoi qu'en puisse dire la suite,
C'est un très mauvais incident.
Halifax sembloit fort prudent;
Danby, je ne le connois guère;
Bentinck à son maître sut plaire,
Jusqu'à quel point je ne dis mot:
S'il n'eût été qu'un jeune sot,
Comme sont tous les Ganymédes,
On auroit enduré de lui,
Et dans la piéce d'aujourd'hui
Bentinck feroit peu d'intermédes;
Mais prompt, habile, diligent

A saisir un certain argent,
Somme aux inspecteurs échappée,
Il a du côté de l'épée
Mis, se dit-on, quelques deniers.
Après tout, est-il des premiers
A qui pareille chose arrive?
Ne faut-il pas que chacun vive?
Cependant il a quelque tort,
Si le gain est un peu trop fort,
Vu les Anglois et leurs coutumes.
Le proverbe est bon, selon moi,
Que qui l'oüe a mangé du roi,
Cent ans après en rend les plumes.
Manger celles du peuple anglois,
Est plus dangereux mille fois.
Bentinck nous en saura que dire.
Je n'y vois pour lui rien à rire;
On va lui barrer bien et beau
Le chemin aux grandes fortunes.

Je suis loin de donner pour des autorités historiques les vers de notre poëte, et ce qui se débitoit alors à Paris sur les serviteurs du prince d'Orange, qu'on n'aimoit guère; mais il n'y a point lieu de douter que ce *Bentin* (c'est ainsi qu'a écrit La Fontaine, ou son éditeur), ne soit le Bentinck qui eut toute la con-

fiance de Guillaume III. Né en 1648, William Bentinck fut d'abord page d'honneur du prince d'Orange. En 1688, il fut envoyé par lui pour complimenter le nouvel électeur de Brandebourg, et avec la mission secrète de tâcher d'en obtenir des troupes, pour l'invasion de l'Angleterre que le prince d'Orange méditoit. Bentinck se fit accorder par l'électeur plus même que le prince n'avoit demandé. Il paroît qu'à l'époque où La Fontaine écrivoit, on répandoit le bruit que Bentinck s'étoit rendu coupable de concussions assez fortes. Comme il avoit la faveur de son souverain, cela ne l'empêcha pas de parvenir aux honneurs; et, après avoir été successivement nommé gentilhomme de la chambre, membre du conseil privé, il fut créé pair, avec le titre de comte de Portland, deux jours avant le couronnement de Guillaume III; enfin, il fut fait lieutenant-général des armées, et envoyé comme ambassadeur en France, en 1698. Les ducs de Portland actuels descendent directement de ce Bentinck; il est le premier auteur de leur illustre maison, dont les armes ont pour

devise ces deux mots françois : *Craignez honte.* Je ne rechercherai pas jusqu'à quel degré Bentinck fut fidèle à cette devise; mais il est certain que s'il jouit de la faveur de son maître, il n'obtint pas celle de la nation angloise, et que l'opinion publique lui fut toujours contraire.

La Fontaine parle ensuite du siège de Londonderry, et semble prévoir l'évènement qui fut fâcheux pour Jacques II; il échoua devant cette bicoque, et fut obligé de se retirer. Enfin le bon homme voyoit très bien que le roi d'Angleterre n'avoit pas les qualités nécessaires pour reconquérir un trône.

Londonderry s'en va se rendre ;
Voilà ce qu'on me vient d'apprendre ;
Mais, dans deux jours, je m'attends bien
Qu'un bruit viendra qu'il n'en est rien.
J'ai même encor quelque scrupule;
Ce siége est-il un siége, ou non ?
Il ressemble à l'Ascension,
Qui n'avance ni ne recule.

. . . .

Les gens trop bons et trop dévots
Ne font bien souvent rien qui vaille.
Faut-il qu'un prince ait ces défauts ?

Dans la dernière lettre écrite par La Fontaine au prince de Conti, parmi celles qui nous ont été conservées, il n'est question que de changements et de nominations dans la robe et dans la finance. Les évènements de la guerre paroissoient comme suspendus, et le prince de Conti même se disposoit à quitter l'armée. Il fut permis au premier président Novion, qui falsifioit ses arrêts, et qu'on auroit dû chasser ignominieusement, de se démettre de sa charge. Il la vendit à M. de Harlay pour la somme de cent mille écus, et M. de Harlay céda pour sept cent mille francs celle de procureur-général à M. de La Briffe, gendre de M. de Novion. Pontchartrain avoit succédé dans la place de contrôleur-général à M. Le Pelletier. Le roi avoit donné entrée au conseil à M. de Seignelay ; ce qui lui donnoit rang de ministre. Enfin l'exaltation d'Ottoboni, sous le nom d'Alexandre VIII, à la chaire de saint Pierre, avoit suspendu les différents de Rome et de la France. Ce sont toutes ces nouvelles dont La Fontaine entretient le prince de Conti. Il commence par Harlay.

Son éloge entier iroit loin :
J'aime mieux garder avec soin
La loi que l'on doit se prescrire
D'être court et ne pas tout dire.

Il passe ensuite à Pontchartrain.

Pontchartrain règle les finances.
Si jamais j'ai des ordonnances,
Ce qui n'est pas près d'arriver,
Il saura du moins me sauver
Le chagrin d'une longue attente,
Et lira d'abord ma patente.
Homme n'est plus expéditif,
Mieux instruit, ni plus inventif.

L'histoire de l'élévation de Pontchartrain est singulière, et mérite d'être rapportée. Son père fut un des juges de Fouquet : la probité de ce magistrat fut inflexible aux menaces et aux caresses de Colbert, de Le Tellier et de Louvois; il ne put trouver lieu à condamnation. La vengeance des ministres le poursuivit dans son fils, qui ne put jamais obtenir la survivance de la charge de président à la chambre des comptes que possédoit son père. Il fut réduit à être simple conseiller aux re-

quêtes du palais, et resta ainsi pendant dix-huit ans sans espérance de fortune. Lorsqu'en 1677 la place de premier président au parlement de Rennes vint à vaquer, Colbert se trouva embarrassé pour le choix à faire, parceque, dans les États de Bretagne, le premier président étoit toujours second commissaire du roi, et Colbert avoit besoin, pour ces fonctions, d'un homme habile qui l'aidât à gouverner cette province. Hotman, un de ses parents, qu'il avoit fait intendant des finances, malgré l'aversion qu'il lui connoissoit pour Pontchartrain, le lui proposa comme un homme propre à remplir les fonctions délicates de président du parlement de Rennes. Colbert sut sacrifier ses ressentiments aux intérêts de l'État; il fit nommer Pontchartrain, et s'en trouva bien. Après la mort de Colbert on partagea son ministère : personne n'eût pu en supporter le poids. Seignelay, son fils, eut la marine, Louvois la surintendance des bâtiments, et Pelletier-Desforts les finances: celui-ci appela auprès de lui Pontchartrain, et le fit enfin nommer à sa place. Pontchartrain eut beau-

coup de peine à se décider à accepter ce pénible emploi. Il en voulut à Pelletier, le lui déclara, et ne put jamais lui pardonner. « Bien estimable, dit Saint-Simon, de craindre des fonctions qui portent avec elles les richesses, l'autorité et la faveur. » L'année d'ensuite, Pontchartrain fut revêtu, après la mort de Seignelay, d'une charge de secrétaire d'État avec le département de la marine, et celui de la maison du roi. Au reste, la fortune n'agissoit pas en aveugle lorsqu'elle élevoit ainsi Pontchartrain; voici le portrait qu'en trace Saint-Simon : « C'étoit un très petit homme maigre, bien pris dans sa petite taille, avec une physionomie d'où sortoient sans cesse des étincelles de feu et d'esprit, et qui tenoit encore plus qu'elle ne promettoit : jamais tant de promptitude à comprendre, de légèreté et d'agrément dans la conversation, tant de justesse et de vivacité dans les reparties, tant de facilité et de solidité dans le travail, tant d'expédition, tant de subites connoissances des hommes, ni plus de tour à les prendre. Avec ces qualités, une simplicité éclairée et une

sage gaiété surnageoient à tout, et le rendoient charmant, et en riens, et en affaires. Sa propreté étoit singulière; et, à travers toute sa galanterie, qui subsista jusqu'à la fin, beaucoup de piété, de bonté, et j'ajouterai de dignité, avant et depuis les finances, et dans cette gestion même, autant qu'elle en pouvoit comporter. »

On voit d'après ces détails qui sont confirmés par l'abbé de Choisy, et d'autres mémoires du temps, que La Fontaine ne flattoit point Pontchartrain. Le long éloge qu'il fait de Seignelay ne paroît pas aussi bien mérité. Madame de Maintenon, dont le témoignage ne peut être suspect, puisqu'elle protégeoit Seignelay, en haine de Louvois, lui accorde de l'esprit; mais elle l'accuse d'avoir peu de conduite, et de faire passer ses plaisirs avant ses devoirs.

Il paroît que La Briffe, qui étoit nommé procureur-général, avoit une meilleure réputation que M. de Novion, son beau-père, car La Fontaine dit de lui :

La Briffe est chargé des affaires

Du public et du souverain;
Au gré de tous il sut enfin
Débrouiller ce chaos de dettes,
Qu'un maudit compteur avoit faites:
Ce n'est pas là le seul essai
Qui le rend successeur d'Harlay.

La Fontaine, qui n'aimoit pas la guerre, se réjouit dans cette lettre de la nomination d'Alexandre VIII, parcequ'il espère qu'elle amènera la paix, qu'il appelle « la fille du Ciel « et d'Alexandre. » Notre poëte a d'ailleurs entendu dire qu'on doit rétablir, cet hiver, l'Opéra à Rome, ce qui le met dans des dispositions très favorables au nouveau pape.

Si le Saint-Esprit mit jamais
Quelqu'un au trône de saint Pierre,
Pour qui le démon de la guerre
Eut de la crainte et du respect,
C'est Alexandre; car sans dire
Qu'à nul État il n'est suspect,
Il a tout ce que l'on desire,
Expérience, fermeté,
Justice, et sagesse profonde.

La Fontaine desire, pour le bien de l'État, que le prince de Conti soit employé dans les né-

gociations. « Si Jupiter recueilloit les voix, « dit-il, votre esprit et votre valeur auroient « ample matière de s'exercer. » Ceci fait allusion au peu de faveur dont le prince de Conti jouissoit auprès du monarque.

M. le duc de Vendôme eut, en 1691, tandis qu'il étoit à l'armée, une maladie qui fit craindre pour ses jours; des nouvelles plus rassurantes étant venues, La Fontaine lui écrivit une petite lettre en vers pour l'égayer dans sa convalescence. Il l'entretient de la retraite de Fieubet, conseiller au parlement. Cet homme plein d'esprit, d'agrément, de saillies originales, qui faisoit facilement des vers, ayant perdu sa femme, et n'ayant point d'enfant, prit le parti violent de se retirer aux Camaldules de Grosbois, près Paris, dans le mois de juillet 1691, ce qui étonna d'autant plus qu'il aimoit le plaisir, et étoit l'ami particulier de Saint-Pavin, connu par son incrédulité. Aussi Fieubet ne paroît-il pas avoir été très sévère pour lui-même dans sa pénitence, puisque La Fontaine dit :

Il sembloit, à me voir, que je fusse aux abois :

Fieubet, auprès de Grosbois,
Tient contenance moins contrite.
Non qu'il se soit toujours privé
Des commodités de la vie :
Même on dit qu'il s'est réservé
Sa cuisine et son écurie,
Des gens pour le servir ; le nécessaire enfin.

Fieubet, en effet, tout en confiant au roi son projet de retraite dans une maison religieuse, l'avoit prié de ne pas disposer de sa place au conseil ; ce qui prouve qu'il n'étoit pas bien certain de pouvoir persévérer dans la résolution qu'il avoit prise de renoncer au monde : il y persévéra cependant, et mourut dans le couvent des Camaldules, après trois ans de séjour. L'annotateur de Dangeau assure que ce fut l'ennui qui le fit périr. Quoi qu'il en soit, La Fontaine n'approuva pas que Fieubet se fût retiré du monde, même en conservant une partie des douceurs de la vie mondaine : notre poëte déclare, pour son compte, qu'il renonce à toute retraite, mais que s'il avoit le malheur de perdre le duc de Vendôme, ou son frère, il se retireroit dans le prieuré du

joyeux abbé de Chaulieu, et se feroit le frère servant de cet aimable ermite.

Cet exemple est fort bon à suivre.
J'en sais un meilleur: c'est de vivre.
Car est-ce vivre, à votre avis,
Que de fuir toutes compagnies,
Plaisants repas, menus devis,
Bon vin, chansonnettes jolies,
En un mot, n'avoir goût à rien?
Dites que non; vous direz bien.

. . . .

Tant que votre altesse, seigneur,
Et celle encor du grand-prieur,
Aurez une santé parfaite,
Je renonce à toute retraite.
Mais dès qu'il vous arrivera
Le moindre mal, on me verra
Vite à Saint-Germain de la Truite,
Frère servant d'un autre ermite
Qui sera l'abbé de Chaulieu.
Sur ce je vous commande à Dieu.

Ce fut le roi lui-même qui annonça la guérison du prince de Vendôme, et ce qu'il dit à la cour se répandit dans la capitale avec une vitesse extrême.

Sans cela, tout étoit perdu.

Le poëte avoit l'air d'un rendu :
Comment, d'un rendu ? d'un ermite,
D'un Santoron, d'un Santenas,
D'un déterré....

Santoron et Santenas étoient deux officiers qui s'étoient retirés à la Trappe. Santenas y entra dans l'année 1691 ; c'étoit un Piémontois qui avoit un régiment d'infanterie en France.

Le sage et vaillant Catinat, envoyé en Italie pour commander en chef, avoit gagné, le 19 août 1690, une bataille contre Amédée, duc de Savoie, à la vue de Saluces, et auprès de l'abbaye de Staffarde. Toute la Savoie, excepté Montmeillant, fut le prix de cette victoire. L'année suivante Catinat passa en Piémont, et pendant l'hiver força les lignes des ennemis retranchés près de Suze, s'empara de cette ville, de Villefranche, de Montalban, de Nice réputée imprenable, et enfin de Montmeillant.

La Fontaine, dans une seconde épître en vers, entretient le duc de Vendôme de ces évènements, et du roi, qui avoit écrit au duc une lettre flatteuse : notre poëte parle ensuite

de l'argent que l'abbé de Chaulieu devoit lui remettre à Noël, de la part de M. de Vendôme.

.... En Piémont, notre armée,
Sous Catinat à vaincre accoutumée,
Complétement a battu l'ennemi,
Et la Victoire a pris notre parti.
De Catinat je dirai quelque chose.
Sur lui le prince à bon droit se repose :
Ce général n'a guère son pareil,
Bon pour la main, et bon pour le conseil.
....
Si vers Noël l'abbé me tient parôle,
Je serai roi... Le sage l'est-il pas?
Souhaiter l'or, est-ce l'être? Ce cas
Mérite bien qu'à vous je m'en rapporte :
Je tiens la chose à résoudre un peu forte.

La Fontaine donna cette même année, au théâtre de l'Opéra, une tragédie lyrique, intitulée *Astrée.* Elle fut mise en musique par Collasse, et eut quelques représentations. Cette pièce est supérieure à *Daphné*, sinon pour le style, du moins pour la conduite. Bien loin que La Fontaine fût indifférent sur le succès de son opéra, comme on a voulu

le faire croire, nous savons d'une manière certaine qu'il s'en occupoit beaucoup. La preuve en existe dans une fort longue lettre, jusqu'ici inédite, en vers et en prose, et tout entière de sa main, adressée à mesdames d'Hervart, de Vireville et de Gouvernet. Nous y voyons qu'il refusoit d'aller les trouver à Bois-le-Vicomte, parceque la répétition de son opéra exigeoit sa présence à Paris : mais, pour adoucir son refus, il commence, selon son ordinaire, par des compliments, et il invoque les Muses pour chanter ces trois dames.

Intendantes du Parnasse,
Si de traits remplis de grace
Vos faveurs ornent les vers
Dont j'entretiens l'univers,
Aujourd'hui je vous implore ;
Donnez à ma voix encore
L'éclat et les mêmes sons
Qu'avoient jadis mes chansons.
Toute la cour d'Amathonte
Étant à Bois-le-Vicomte,
Muses, j'ai besoin de vous.
Venez donc de compagnie
Par vos charmes les plus doux

Ressusciter mon génie.
Je sens qu'il va décliner :
C'est à vous de lui donner
Des forces toutes nouvelles ;
Car je veux louer trois belles ;
Je veux chanter haut et net
Virville, Hervart, Gouvernet.
J'en ferai mes trois déesses,
Leur donnant à ma façon,
Et l'Amour pour compagnon,
Et les Graces pour hôtesses.

La Fontaine, continuant sur ce ton, dit qu'il craint de laisser à Bois-le-Vicomte son cœur pour otage : il se reconnoît ainsi, par le cœur, susceptible de constance et de fidélité, mais il ajoute :

Le reste du composé
Est l'être le plus volage
Dont Dieu se soit avisé.

« Toutes Muses que vous êtes (dit-il aux « neuf Sœurs), entreprendriez-vous de me « préserver des périls, à quoi je m'exposerois « en m'allant enfermer dans un château, où « madame d'Hervart et ses nièces me retien- « droient par enchantement contre tout droit

« d'hospitalité? » Enfin il s'exprime à cet égard clairement, et donne le véritable motif de son refus : « de demeurer tranquille à Bois-le-Vi- « comte pendant que l'on répétera à Paris mon « opéra ; c'est ce qu'il ne faut espérer d'aucun « auteur, quelque sage qu'il puisse être. »

Il paroît qu'avant la représentation on disoit beaucoup de bien de la musique de Collasse pour *Astrée*, et La Fontaine en tiroit un bon augure.

> Oh ! si le dieu du Parnasse
> Avoit inspiré Collasse,
> Comme l'on dit qu'il a fait,
> La chose iroit à souhait.

Collasse fut un des meilleurs élèves de Lulli, qui l'employoit même pour composer quelques symphonies dans ses opéras, et il devint après lui le musicien en vogue ; mais ses compositions, sans être plus savantes, étoient beaucoup plus froides que celles du Florentin ; il eut la passion de chercher le secret de la pierre philosophale, par là il se ruina, et affoiblit sa santé : il eût mieux fait de dérober le secret de Lulli son maître, qui, avec les sept

notes de la musique, trouva le moyen de devenir millionnaire.

Personne ne contestoit à La Fontaine sa supériorité dans la fable et dans le conte, mais lorsqu'il s'écartoit de ces deux genres il étoit en butte aux critiques. Aussi dès qu'on sut qu'il avoit composé un opéra et qu'on en connut le sujet, le mousquetaire Saint-Gilles, chansonnier plein de grace et conteur assez habile, fit une chanson contre cet ouvrage avant même qu'il eût été mis en musique. Après la représentation il courut un couplet épigrammatique où l'on jouoit assez plaisamment sur le nom de notre poëte, comme dans le rondeau de Stardin.

On ne peut trop plaindre la peine
De l'infortuné Céladon,
Qui, sortant des eaux du Lignon,
Vint se noyer en La Fontaine.

Linière, qui jamais ne manqua l'occasion de faire une débauche, et de lancer un trait satirique, fit aussi une chanson pleine d'injures grossières contre l'auteur du nouvel opéra et

contre son musicien. Le second couplet est ainsi conçu :

Reprends Bocace et d'Ouvile,
La Fontaine, c'est ton fait :
Crois-tu qu'il te soit facile
D'être modeste et discret?
Si ta Muse ne badine,
On verra la libertine
Plus sotte qu'une catin,
Qui fait la femme de bien.

Enfin Le Noble, dont la vie fut si orageuse et les aventures si romanesques, qui a fait pour vivre tant de mauvais ouvrages, mais qui ne manquoit ni d'esprit ni de talent, dans une de ses lettres morales sur les fables d'Ésope, publiées peu de temps après l'opéra d'Astrée, s'exprime de la manière suivante sur le compte de notre poëte qu'il désigne par le nom de Fuentès. « Il faut que Fuentès, qui conte avec tant de naïveté et d'agrément, et qui sur cette matière est un original inimitable, n'aille point se faire siffler dans un avorton d'opéra produit sur le théâtre des diminutifs de Lulli. »

Il y avoit dans ce que dit ici Le Noble exagération et mauvaise foi. L'opéra d'Astrée ne fut point sifflé, mais il est vrai qu'il ne réussit que médiocrement puisqu'il n'eut que six représentations.

La Fontaine, dans un prologue dont, selon l'usage, il avoit fait précéder son opéra, avoit mis dans la bouche d'Apollon les paroles suivantes, que ce dieu adresse au chœur qui recommande avant tout de se soumettre à l'amour.

Vos chants sont pour l'Amour, ma lyre est pour la gloire;
Du nom de deux héros je veux remplir les cieux,
De deux héros que la Victoire
Doit reconnoître pour ses dieux :
Le Rhin sait leur vaillance;
Le Danube en pourra ressentir les effets.
Qui peut mieux qu'Apollon en avoir connoissance?
Mais je veux taire ces secrets;
Louis m'apprend, par sa prudence,
A cacher ses projets.

Il faut croire que cette singulière manière de cacher un secret déplut à Louis XIV, et qu'il ne se soucioit pas qu'on le représentât comme ayant le projet de pousser ses conquêtes

jusqu'au Danube ; car on mit un carton dans l'édition qu'on avoit faite en 1691, de cet opéra, afin de supprimer ces vers. Ils ne se trouvent pas dans les éditions de La Fontaine, ni dans le recueil des opéras de Ballard, imprimé en France, quoiqu'on les ait insérés dans l'édition de ce recueil, faite en Hollande en 1692. Les deux héros, dont parle La Fontaine dans ces vers, sont, je crois, les maréchaux de Luxembourg et de La Feuillade, qui commandoient sous le roi, lorsqu'il assiégea Mons. Le prince de Conti se trouvoit aussi à ce siège.

L'année suivante Louis XIV prit Namur, et retourna à Versailles, tandis que Luxembourg tenoit tête à toutes les forces des ennemis. Trompé par les faux avis d'un de ses espions qui avoit été découvert, le général françois avoit fait des dispositions qui devoient le faire battre, quand il fut surpris, le 3 août 1692, par le prince d'Orange, près de Steinkerck. Luxembourg, sans se laisser déconcerter, après avoir tenté deux attaques sans succès, se mit avec le duc de Chartres, le duc de Bour-

bon, le prince de Conti, le duc de Vendôme, et son frère le grand-prieur, à la tête de la brigade des gardes, et commença une troisième attaque. Les guerriers françois firent des prodiges ; le prince d'Orange fut battu, et forcé de se retirer, après avoir perdu sept mille hommes. Dès que cette nouvelle fut arrivée à Paris, elle y causa une joie extraordinaire, et La Fontaine, pour témoigner la sienne, écrivit au chevalier de Sillery, qui étoit attaché au service de M. le duc de Bourbon. Ce prince, imitant aussi, relativement à La Fontaine, l'exemple de son aïeul le grand Condé, répandoit sur lui ses bienfaits, et venoit de lui faire remettre cent louis. La Fontaine, dans sa lettre au chevalier de Sillery, le félicite, et loue la générosité du duc, aussi bien que sa valeur, à laquelle on attribuoit en partie le gain de la bataille de Steinkerck. Notre poëte le compare à un lion poursuivi par des chasseurs :

Tel on voit qu'un lion, roi de l'ardente plage,
De sang et de meurtre altéré,
Porte sur les chasseurs un regard assuré,

Et se tient fier d'être entouré
De mille marques de carnage.

Cette comparaison étoit plus exacte que flatteuse. Saint-Simon nous peint M. le duc avec un naturel farouche, et un courage féroce. « Il avoit, dit-il, un air presque toujours furieux, et en tout temps si fier et si audacieux, qu'on avoit peine à s'accoutumer à lui. »

En apprenant de si grands succès, une ambition patriotique, pour l'agrandissement de la France, s'empare du bon La Fontaine; cependant il s'arrête, parcequ'il se rappelle sans doute les motifs qui firent supprimer les vers de son opéra.

Ah! si le ciel vouloit que nous eussions le tout!
Quel pays! Vous voyez ses défenseurs à bout.
Je n'en dirai pas plus, notre roi n'aime guères
Qu'on raisonne sur ces matières.

Et en effet Madame nous apprend que Louis XIV ne pouvoit souffrir que dans la conversation on parlât de politique. « Du temps du feu roi, dit-elle, on avoit appris à toutes les dames à ne jamais s'entretenir de ces matières. »

Jusqu'ici nous avons vu La Fontaine, recher-

ché pour son génie, aimé pour son caractère, répandu dans le monde, s'intéressant à tout ce qui s'y passoit, toujours occupé de ses plaisirs, et quelquefois de ses ouvrages, ou plutôt ne se livrant à la composition de ses ouvrages que parceque c'étoit pour lui un plaisir de plus. Il avoit, jusqu'alors, joui d'une santé robuste; mais vers la fin de l'année 1692, il fut attaqué d'une maladie qui fit craindre pour ses jours, et qui porta une irréparable atteinte à cette constitution vigoureuse dont la nature l'avoit doué. La Fontaine, par l'affoiblissement de ses forces, sentit enfin que la main du temps s'appesantissoit sur lui. Alors madame de La Sablière s'approchoit de sa fin, et alloit bientôt terminer une vie, depuis long-temps consacrée à la religion et aux bonnes œuvres. Les exhortations d'une amie presque mourante, d'une amie si constamment chérie, et si digne de l'être, jointes à celles de Racine, firent sur La Fontaine la plus forte impression. Le curé de Saint-Roch, sur la paroisse duquel il se trouvoit, en fut instruit, et entreprit sa conversion.

Depuis quelques semaines le curé de Saint-Roch avoit un jeune vicaire, nommé Pouget, qui s'est fait connoître depuis par de savants écrits, mais qui alors, âgé seulement de vingt-six ans, n'avoit jamais assisté ni confessé aucun malade. Ce fut lui que le curé de Saint-Roch choisit pour convertir La Fontaine. Pouget s'y refusoit, prétendant qu'un homme si célèbre par des ouvrages scandaleux, et qui avoit vécu pendant si long-temps d'une manière si peu conforme aux règles du christianisme, avoit besoin d'un guide plus éclairé et plus expérimenté que lui. Mais le curé de Saint-Roch insista, et Pouget se prépara à obéir à son supérieur.

Le père de Pouget étoit lié avec La Fontaine : ce fut une occasion toute naturelle pour le jeune vicaire de s'introduire chez notre poëte, non comme pasteur, mais comme le fils d'un de ses amis. Il y alla donc, ne paroissant avoir d'autre but que celui de s'informer des nouvelles de sa santé de la part de son père, et, pour mieux déguiser son dessein, il se fit accompagner d'un homme de beaucoup d'esprit, intimement lié avec La Fontaine.

Il fut facile, dès cette première visite, de faire tomber la conversation sur la religion, puisque notre poëte alors en étoit assez fortement occupé. « M. de La Fontaine (dit Pouget dans la relation qu'il a donnée de cette conversion) étoit un homme fort ingénu, fort simple avec beaucoup d'esprit; il me dit avec une naïveté assez plaisante : « Je me suis mis de-
« puis quelque temps à lire le Nouveau Testa-
« ment : je vous assure que c'est un fort bon
« livre ; oui, par ma foi, c'est un fort bon li-
« vre ; mais il y a un article, sur lequel je ne
« me suis pas rendu, c'est celui de l'éternité
« des peines ; je ne comprends pas comment
« cette éternité peut s'accorder avec la bonté
« de Dieu. » J'avois, continue Pouget, ces matières fort présentes, parceque je sortois de dessus les bancs de Sorbonne, où ces questions sont fort agitées; je lui expliquai sur cela, avec étendue et vivacité, les principes de saint Augustin et des autres pères ou théologiens. »

Pouget se retira; mais l'ami qu'il avoit amené resta. La Fontaine lui dit qu'il étoit très satisfait du jeune vicaire; que s'il prenoit le

parti de se confesser, il ne vouloit pas d'autre confesseur que lui. Mais il ajouta qu'il avoit des difficultés sur lesquelles il desiroit des éclaircissements; et il pria son ami d'engager Pouget à revenir.

Pouget revint dans l'après-midi, et engagea seul avec La Fontaine de nouvelles discussions. Elles furent continuées deux fois par jour, pendant dix à douze jours consécutifs. La garde de La Fontaine, qui se trouvoit en tiers à ces longues conférences, craignoit qu'elles ne fatiguassent son malade, et elle dit à Pouget, qui exhortoit le poëte à la pénitence: « Hé! ne le tourmentez pas tant, il est plus bête que méchant. » Cette femme étoit sur-tout singulièrement touchée de sa bonté et de sa douceur. Aussi, un jour que Pouget avoit été plus véhément qu'à l'ordinaire, sur les peines réservées aux pécheurs incrédules et endurcis, elle le tira dans un coin de la chambre, et lui dit, avec un air de compassion: « Monsieur, Dieu n'aura jamais le courage de le damner. »

Pouget, dans sa relation, nous apprend que

La Fontaine mit, dans ses discussions avec lui, beaucoup d'abandon et de franchise. « C'étoit un homme, dit-il, qui, sur mille choses, pensoit autrement que le reste des hommes : aussi simple dans le mal comme dans le bien. Sa maladie le mit en état de faire des réflexions sérieuses ; il saisissoit le vrai, et il s'y rendoit : il ne cherchoit point à chicaner. »

La Foutaine, après ces longues conférences, déclara à Pouget qu'il étoit convaincu, et voulut se confesser à lui ; Pouget s'excusa sur sa jeunesse et sur son peu d'expérience ; il offrit à notre poëte de continuer à le voir, et à l'aider de ses conseils, mais il tâcha de le déterminer à prendre un confesseur plus âgé. La Fontaine ne voulut point y consentir, et insista pour n'en avoir pas d'autre que le jeune vicaire du curé de Saint-Roch.

Alors celui-ci lui dit qu'avant de se rendre à ses desirs, il falloit qu'il se soumît à quelques conditions indispensables, sur deux points importants : le premier étoit relatif à ses contes. Pouget exigeoit que La Fontaine prît l'engagement de ne faire usage du talent qu'il avoit

pour la poésie, que pour travailler à des ouvrages de piété, et d'employer le reste de ses jours aux exercices d'une vie pénitente et édifiante; que, non seulement il promît de ne contribuer jamais à l'impression ni au débit de ses contes, mais encore qu'il fît une satisfaction publique, soit devant le Saint-Sacrement, s'il étoit obligé de le recevoir dans sa maladie, soit dans l'assemblée de l'Académie Françoise, la première fois qu'il s'y trouveroit; et enfin qu'il demandât pardon à Dieu et à l'Église d'avoir composé ce livre.

« M. de La Fontaine, dit Pouget, eut assez de peine à se rendre à la proposition de cette satisfaction publique. Il ne pouvoit s'imaginer que le livre de ses contes fût un ouvrage si pernicieux, quoiqu'il ne le regardât pas comme irrépréhensible, et qu'il ne le justifiât pas. Il protestoit que ce livre n'avoit jamais fait de mauvaises impressions sur lui en l'écrivant, et il ne pouvoit pas comprendre qu'il pût être si fort nuisible aux personnes qui le liroient. Ceux qui ont connu plus particulièrement M. de La Fontaine, ajoute Pouget, n'auront pas de

peine à convenir qu'il ne faisoit pas de mensonge, en parlant ainsi, quelque difficile qu'il paroisse de croire cela d'un homme d'esprit, et qui connoissoit le monde.»

Cette assertion de Pouget se trouve confirmée par une naïveté plaisante de notre poëte, qui nous est racontée par Louis Racine. Avant que Pouget eût consenti à l'assister, Boileau et le grand Racine instruits des bonnes dispositions de leur ami, lors des premières atteintes de sa maladie, lui avoient amené un bon religieux pour le confesser. Celui-ci exhortoit son pénitent à des prières et à des aumônes. « Pour des aumônes, dit La Fon-
« taine, je n'en puis faire, je n'ai rien; mais
« on fait une nouvelle édition de mes contes,
« et le libraire m'en doit donner cent exem-
« plaires. Je vous les donne, vous les ferez
« vendre pour les pauvres. » Le confesseur presqu'aussi simple que notre fabuliste, alla consulter un célèbre prédicateur, nommé D. Jérôme, pour savoir s'il pouvoit recevoir cette aumône.

Pouget, cependant, parvint facilement à

convaincre La Fontaine qu'il se trompoit sur l'opinion qu'il avoit de ses contes, et il le fit consentir à faire sur ce point une réparation publique; mais notre poëte montra beaucoup de résistance sur l'autre point exigé par son directeur, et qui nous reste à expliquer.

Pouget avoit appris que La Fontaine avoit composé, depuis peu, une pièce de théâtre qui avoit paru excellente à tous ceux qui l'avoient lue, et qu'il devoit bientôt la remettre aux comédiens pour la faire jouer. Pouget exigeoit que La Fontaine fît le sacrifice de cette pièce, se fondant sur ce que la profession de comédien étant interdite par les lois de l'Église, il n'étoit pas permis de les entretenir dans cette profession en travaillant à des pièces, pour les faire représenter. Le poëte, qui avoit encore présent à l'esprit la controverse, qui avoit eu lieu à ce sujet entre Nicole et son ami Racine, trouva cette opinion de Pouget trop sévère, et en appela au sentiment d'hommes plus âgés et plus instruits. Pouget y consentit volontiers, et promit d'avance d'acquiescer à la décision, qui seroit rendue

par des théologiens compétents. La Fontaine consulta la Sorbonne, et entre autres M. Pirot, savant professeur, et depuis chancelier de l'Église et de l'Université de Paris. Pirot et les autres docteurs de Sorbonne assurèrent à La Fontaine, que son jeune directeur lui avoit dit la vérité, et n'avoit rien exagéré; alors il jeta sa pièce au feu, et comme il n'en avoit pas de copie, elle n'a jamais été publiée. Ces deux articles réglés, notre poëte se prépara à une confession générale; il y employa beaucoup de temps; sa tête étoit entièrement libre: il se confessa ensuite, ajoute Pouget, avec des sentiments de piété très édifiants.

Cependant la maladie de La Fontaine s'étant aggravée, ses médecins jugèrent qu'il étoit temps de lui faire recevoir le Saint-Viatique. Il fixa lui-même le jour, et convint la veille avec le jeune vicaire du curé de Saint-Roch, qu'il feroit prier Messieurs de l'Académie Françoise de s'y trouver par députés. Le 12 février 1693, jour fixé, qui étoit le premier jeudi de carême, les députés de l'Académie se rendirent à dix heures du matin à

l'église, et accompagnèrent le Saint-Sacrement, qu'on porta chez La Fontaine. Lorsque Pouget fut entré dans la chambre, elle se trouva remplie de personnes de la plus haute distinction, et d'hommes de lettres qui s'étoient joints aux académiciens, et qui vouloient être témoins de cet acte pieux. Le Saint-Sacrement fut posé sur la table devant le malade, qui se trouvoit assis dans un fauteuil. Pouget fit les prières prescrites par le rituel, et dès qu'il les eut terminées, La Fontaine, en présence de cette nombreuse assemblée, exprima, dans les termes les plus formels, son repentir d'avoir composé ses contes, et les intentions où il étoit de passer le reste de ses jours dans les exercices de la pénitence, et de ne plus s'occuper qu'à la composition d'ouvrages de piété. Pouget lui fit ensuite une exhortation pieuse, et le recommanda aux prières de tous les assistants. Tous se mirent à genoux et prièrent, tandis que le malade recevoit le Saint-Viatique.

Ainsi se termina cette pieuse cérémonie. La conversion de La Fontaine fit du bruit, et

donna de la célébrité au jeune vicaire de Saint-Roch. L'abbé de Tallemant, de l'Académie Françoise, et madame Deshoulières, qui se mouroient à la même époque, voulurent avoir aussi Pouget pour les assister dans leurs derniers moments.

Le bruit courut alors que La Fontaine avoit succombé à sa maladie, et en même temps Pellisson, qui étoit dans les ordres, et possédoit méme un prieuré et une abbaye, mourut presque subitement le 7 février 1693, sans recevoir le Saint-Viatique: Linière qui plaisantoit sur tout, fit sur-le-champ, lorsqu'il apprit cette double nouvelle, l'impromptu suivant:

Je ne jugerai de ma vie
D'un homme avant qu'il soit éteint:
Pellisson est mort en impie,
Et La Fontaine comme un saint.

Ce quatrain étoit injuste par rapport à Pellisson; et pour ce qui concernoit La Fontaine, il n'étoit vrai que par anticipation; car notre poëte se rétablit: mais en retrouvant la vie, il ne retrouva plus l'amie qui en avoit fait le

charme et la consolation. Madame de La Sablière étoit morte aux Incurables, le 8 janvier 1693. Sa maison, que notre poëte habitoit depuis vingt ans, cessa d'être aussi la sienne. Il en étoit sorti pour n'y plus rentrer, lorsqu'il rencontra dans la rue M. d'Hervart, qui lui dit avec empressement : « Mon cher La Fontaine, je vous cherchois pour vous prier de venir loger chez moi. » « J'y allois, » répondit La Fontaine. D'où vient cet attendrissement involontaire que nous fait éprouver un dialogue si court et si simple? C'est qu'il semble nous retracer les vertus des premiers siècles; c'est qu'on y voit un ami incapable de douter un instant du cœur de son ami. Sans doute beaucoup de personnes alors auroient dit à La Fontaine comme M. d'Hervart, venez loger chez moi; mais il n'y a que le seul d'Hervart auquel il ait pu répondre, *J'y allois*.

La Fontaine alla donc demeurer rue Platrière dans cet hôtel d'Hervart, célèbre par les fresques de Mignard, et dont nous avons déja parlé. Pour connoître les touchantes attentions dont il fut l'objet chez son nouvel

hôte, il suffit de rapporter un seul fait. Notre poëte avoit toujours été fort simple dans ses habillements; mais dans les derniers temps de sa vie, sans cesse occupé de vers ou de pratiques de dévotion, enfin affaissé par le poids des années, il porta la négligence jusqu'à la malpropreté, et il fut plus que jamais sujet aux distractions. Un de ses amis le rencontra un jour, et lui fit compliment sur son habit neuf. La Fontaine fut fort surpris. En effet, il portoit depuis deux jours cet habit sans s'en être aperçu, parceque madame d'Hervart prenoit soin depuis long-temps, sans qu'il le sût, de substituer des vêtements neufs à ceux qu'il avoit usés ou tachés.

Le poëte Gacon, qui, jeune alors, n'avoit pas encore composé les odieux libelles et les dégoûtantes satires qui depuis ont rendu son nom seul une injure, mécontent de la conversion de La Fontaine, lui adressa, à cette époque, trois épîtres en vers pour l'engager à secouer le joug des décisions ecclésiastiques, et à composer de nouveaux contes. Afin de persuader à La Fontaine que ses productions en

ce genre ne sont pas nuisibles aux mœurs, et que même elles leur sont utiles, il reproduit le même argument que La Fontaine avoit déja lui-même exprimé dans des vers bien supérieurs à ceux de Gacon :

J'ouvre l'esprit, et rends le sexe habile
A se garder de ces piéges divers.
Sotte ignorance en fait trébucher mille,
Contre une seule à qui nuiroient mes vers.

Gacon auroit voulu aussi que La Fontaine lui adressât au moins un quatrain. Il dit qu'il le priseroit plus que deux ou trois cents ducats, plus que les faveurs de sa maîtresse, et que les vins les plus délectables. Mais se doutant bien que notre poëte, qui est, selon lui, les délices du Parnasse, ne céderoit pas à ses instances, il termine en disant :

. . . . En mon calcul je m'abuse
D'oser espérer que ta Muse
M'accorde une telle faveur :
Cher La Fontaine, en ce malheur,
Écris-moi du moins pour me dire
Que tu ne me veux pas écrire.

La Fontaine ne fit aucune attention aux

épîtres de Gacon. Il persévéra dans les sentiments religieux qu'il avoit solennellement professés. Il se soumit même, par pénitence, à des rigueurs que son premier directeur Pouget ne lui avoit ni prescrites, ni conseillées, et que ses amis ont ignorées tant qu'il a vécu : il portoit sur lui un cilice que l'abbé d'Olivet a vu entre les mains de M. de Maucroix, qui le gardoit comme un monument précieux de la mémoire de son ami, ce qui depuis a inspiré à Louis Racine ces beaux vers sur notre poëte :

Vrai dans tous ses écrits, vrai dans tous ses discours,
Vrai dans sa pénitence à la fin de ses jours,
Du maître qui s'approche il prévient la justice,
Et l'auteur de *Joconde* est armé d'un cilice.

Quelques auteurs ont à tort avancé que La Fontaine avoit composé des contes depuis sa conversion. A la vérité un libraire de La Haye, Adrien Moetjens, imprima en 1694, dans un recueil qu'il faisoit paroître tous les mois, un conte intitulé *le Contrat*, sous le nom de La Fontaine; mais on sait que ce conte est de Saint-Gilles, qui le réclama dans le temps par

une lettre adressée à une dame, écrite en imitation de celles du *Merçure Galant.*

« Je vous envoie, dit Saint-Gilles, mon cher *Contrat*, avec une belle réprimande que je lui fis, il y a quelque temps, sur ce qu'on m'assuroit qu'on l'avoit vu en Hollande, imprimé parmi les œuvres de La Fontaine, au grand scandale de mon amour-propre.

Ambitieux et vain *Contrat!*
Conte premier né de ma veine!
Fils dénaturé! fils ingrat!
Vous me quittez pour La Fontaine!
Or, dites-moi, sur quel espoir
Votre désertion se fonde?
La belle chose de vous voir,
Chétif estafier de Joconde,
A sa suite courir le monde!
Honteux de votre égarement,
Revenez à moi promptement!
Déclarez-vous, faites connoître
L'auteur à qui vous devez l'être.
Mazet de Lamporecchio,
Régnaud d'Ast et *Pinuccio*
Vous traitent d'imposteur insigne;
Et vous jouez un rôle indigne
De l'aîné de *Vindicio*.

La Fontaine eut, de son vivant, un grand

nombre d'imitateurs : dans la fable, on vit paroître successivement Demay, Furetière, d'Aubaine, Le Noble, Boursault, Perrault, Trousset de Valincour, Benserade, madame de Villedieu ; dans le conte, Saint-Glas, Saint-Gilles et Vergier. Pierre Saint-Glas, abbé de Saint-Ussans, a vu son insipide recueil plusieurs fois réimprimé ; Vergier, qui composa aussi des fables, a été pour ses contes placé immédiatement après La Fontaine ; Saint-Gilles, qui suivant nous a le plus approché de l'auteur de *Joconde*, n'a été ni lu, ni apprécié, et est presque inconnu. Ce poëte aimable, sous-brigadier des Mousquetaires, ne composoit des vers que pour son plaisir, et les récitoit seulement à ses amis. Après la bataille de Ramillies, en 1706, il quitta le service, se convertit, renonça au monde, et se renferma dans un couvent de capucins. Il mourut deux ou trois ans après, et ce ne fut qu'après sa mort que son frère recueillit une partie de ses œuvres, et qu'il les publia sous le titre ridicule de la *Muse Mousquetaire*. Le petit nombre de pièces dignes d'être lues que Saint-

Gilles avoit composées, se trouvent dans ce recueil, mêlées à beaucoup d'autres qui ne méritoient pas d'être imprimées; mais parmi ce fatras, on rencontre divers morceaux qui décèlent un talent vrai et facile, et quelques contes supérieurs à tous ceux qu'on a publiés depuis La Fontaine, dont le nom seul a suffi pour sauver de l'oubli celui qui est intitulé *le Contrat* : on a toujours continué à imprimer ce conte comme étant réellement de notre poëte, malgré la réclamation du véritable auteur, qui, cependant, en a composé d'autres, plus remarquables, et aujourd'hui presqu'ignorés.

Le conte intitulé *le Quiproquo*, inséré dans les œuvres posthumes de La Fontaine, fut, on n'en peut douter, écrit par lui peu de temps avant sa conversion : il ne put l'anéantir, parcequ'il en avoit laissé prendre copie. Lors de la satisfaction publique qu'il fit au moment de recevoir le Saint-Viatique, il confessa qu'il avoit consenti à ce qu'on fît, en Hollande, une nouvelle édition de ses contes par lui retouchés, et déclara qu'il renonçoit au profit

qui devoit lui revenir de cette nouvelle édition. Il se fit, en effet, en Hollande, plusieurs éditions des contes de La Fontaine, peu après sa conversion; mais dans aucune de ces nouvelles éditions, on ne trouve le conte du *Quiproquo;* il n'a été imprimé qu'après la mort de l'auteur, sur une mauvaise copie : ce qui prouve qu'il avoit rompu toute relation avec ses éditeurs de Hollande. Ceci confirme encore ce que nous avons avancé précédemment de la rupture de sa liaison avec madame Ulrich, ou avec la dame inconnue à laquelle il écrivit les deux lettres mystérieuses dont nous avons entretenu nos lecteurs.

La première fois que La Fontaine se trouva en état de siéger à l'Académie, il y renouvela la déclaration qu'il avoit faite en recevant le Saint-Viatique, et il lut à l'assemblée une paraphrase en vers françois, de la prose des morts *Dies iræ*, dans laquelle, en s'adressant à Dieu, il lui dit :

L'illustre pécheresse....................
Se fit remettre tout par son amour extrême.
Le larron te priant fut écouté de toi :

La prière et l'amour ont un charme suprême.
Tu m'as fait espérer même grace pour moi.

. . . .

Fais-moi persévérer dans ce juste remords.
Je te laisse le soin de mon heure dernière ;
Ne m'abandonne pas quand j'irai chez les morts.

La Fontaine par sa conversion s'étoit concilié l'estime de tous les honnêtes gens : à mesure qu'il vieillissoit, on sentoit mieux tout le prix de ses inimitables productions, et l'affection générale dont il étoit l'objet s'augmentoit de jour en jour. Aussi, lorsque l'Académie tint une séance publique, le 3 juin 1693, pour la réception de La Bruyère, l'éloge suivant que dans son discours le nouvel académicien fit de La Fontaine, fut d'autant mieux accueilli, qu'on avoit davantage redouté de perdre cet illustre poëte.

« Plus égal que Marot, et plus poëte que Voiture, La Fontaine a le jeu, le tour, et la naïveté de tous les deux ; il instruit en badinant, persuade aux hommes la vertu par l'organe des bêtes, élève les petits sujets jusqu'au sublime : homme unique dans son genre d'é-

crire, toujours original, soit qu'il invente, soit qu'il traduise; qui a été au-delà de ses modèles, modèle lui-même difficile à imiter. »

Telle étoit l'idée qu'avoient de notre poëte les plus grands écrivains de ce siècle et tous ses contemporains qui, de nos jours, ont été accusés d'avoir méconnu son rare mérite.

Quand La Fontaine reçut le Saint-Viatique, le duc de Bourgogne, alors âgé de dix ans et demi, lui envoya, de son propre mouvement, une bourse de cinquante louis, qui étoit tout ce qui lui restoit de ce que le roi lui avoit fait donner pour ses menus plaisirs du mois courant. La Fontaine, aussitôt qu'il fut rétabli, recueillit ce qu'il avoit de forces pour achever un dernier recueil de fables, qu'il publia enfin en 1694, et qui forma le douzième et dernier livre d'un ouvrage qui vivra autant que la langue françoise. On n'y a pu ajouter depuis que deux ou trois fables que probablement La Fontaine n'avoit pas jugées dignes d'y être insérées. Le succès de ce nouveau recueil fut tel, qu'il fut réimprimé deux fois dans la même année; cependant il contenoit peu de fables

nouvelles, et il se composoit, presque en entier, de celles que l'auteur avoit publiées précédemment avec les ouvrages de François de Maucroix. *Philémon et Baucis, les Filles de Minée*, et *Belphégor*, sont placés, par La Fontaine, dans ce volume, au nombre des fables; mais il faut remarquer qu'en réimprimant *Belphégor*, il en retrancha le prologue, adressé à mademoiselle de Champmeslé : les éditeurs modernes, qui, à l'exemple de notre poëte, ont joint ce conte à ses fables, auroient dû aussi supprimer ce prologue, et respecter les intentions de l'auteur, qui avoit sagement pensé que cette suppression étoit nécessaire dans un livre destiné à être mis entre les mains des enfants et des jeunes gens.

On retrouve dans ce nouveau recueil de fables celles qui sont dédiées au prince de Conti, à madame de La Mésangère, à madame Harvey et à madame de La Sablière, dont nous avons parlé lorsque nous avons rendu compte du volume de La Fontaine, qui accompagne les œuvres de François de Maucroix. Presque toutes les fables nouvelles qu'on remarque

dans ce recueil ont été composées pour l'instruction et l'amusement du jeune duc de Bourgogne, et plusieurs lui sont dédiées. Mais La Fontaine ne s'est pas contenté de ces hommages, en quelque sorte partiels, il a dédié ce dernier livre de ses apologues à son jeune bienfaiteur, par une épître en prose, ainsi qu'il l'avoit fait à l'égard du dauphin, pour les six premiers livres. Les sujets de plusieurs des nouvelles fables furent même indiqués par le prince à La Fontaine : comme pour celle qui est intitulée *le vieux Chat et la jeune Souris*, dont le prologue, écrit dans le style de nos anciennes ballades, est, par ses formes naïves, si bien approprié au goût et à l'intelligence de l'enfance : ce prologue devoit plaire d'autant plus au duc de Bourgogne, que le titre même de la fable qu'il avoit proposé sert de refrain à chaque strophe, et que La Fontaine semble se jouer de son sujet, « comme le chat de la souris. »

La fable, intitulée *le Loup et le Renard*, est une de celles que le duc de Bourgogne avoit d'abord écrites en prose ; aussi La Fontaine lui dit :

Ce qui m'étonne est qu'à huit ans
Un prince en fable ait mis la chose,
Pendant que, sous mes cheveux blancs,
Je fabrique, à force de temps,
Des vers moins sensés que sa prose.

Ceci nous prouve que les relations de La Fontaine avec le prince enfant étoient commencées depuis quelque temps, et que le vertueux Fénélon avoit mis les fables de notre poëte entre les mains de son royal élève, aussitôt qu'il avoit été en état de les comprendre.

Lorsque La Fontaine dit qu'il fabriquoit ses vers à force de temps, il n'exagère pas; nous en avons la preuve, pour une fable de ce dernier recueil, intitulée *le Renard, les Mouches, et le Hérisson*. On a retrouvé une première composition de cette fable tout entière de sa main; et, en la comparant à celle qu'il a fait imprimer, on voit qu'il n'a conservé que deux vers de sa première version. Ceci démontre, ainsi que nous l'avons déja fait observer, que cette facilité apparente, qu'on admire dans La Fontaine, est le plus souvent le résultat du travail. Dans les manuscrits de cet homme

célèbre que nous avons eu occasion d'examiner, nous avons eu le bonheur de rencontrer les premières et les dernières copies des mêmes morceaux écrits par lui. Les premières sont pleines de changements et de ratures; il n'y en a pas dans les dernières. Il écrivoit d'une manière très nette et très lisible, et marquoit avec soin toutes les divisions du discours, les points, les virgules, les interjections, les interrogations, les lettres majuscules, les alinéa. Aussi les éditions de ses ouvrages qu'il a lui-même soignées sont-elles sous ce rapport extrêmement précieuses, et doivent toujours être consultées lorsqu'on réimprime tout ou partie de ses œuvres. Champfort a très bien jugé de ce qu'il falloit penser de cette réputation de facilité qu'on a faite à La Fontaine. « Doué de l'esprit le plus fin, dit-il, il devint en tout le modèle de la simplicité; il déroba, sous l'air d'une négligence, quelquefois réelle, les artifices de la composition la plus savante, fit ressembler l'art au naturel, souvent même à l'instinct, et cacha son génie par son génie même. »

Dans la dédicace en prose de ce dernier recueil, La Fontaine dit au jeune prince : « L'en« vie de vous plaire me tiendra lieu d'une ima« gination que les ans ont affoiblie : quand vous « souhaiterez quelque fable, je la trouverai « dans ce fonds-là. Je voudrois bien que vous « y pussiez trouver des louanges dignes du « monarque qui fait maintenant le destin de « tant de peuples et de nations, et qui rend « toutes les parties du monde attentives à ses « conquêtes, à ses victoires, et à la paix qui « semble se rapprocher, et dont il impose les « conditions avec toute la modération que peu« vent souhaiter nos ennemis. »

Le maréchal de Luxembourg, après le glorieux combat de Steinkerck, avoit en effet remporté une victoire plus importante encore, à Nervinde, le 29 juillet 1693. Cependant toutes ces batailles produisoient plus de gloire que d'avantages réels ; et il paroît que Louis XIV offrit alors de faire la paix ; mais les conditions qu'il voulut dicter parurent trop dures, et bien éloignées de cette modération, pour laquelle La Fontaine le loue : aussi elles ne fu-

rent point acceptées ; notre poëte n'eut pas le bonheur de voir conclure cette paix qu'il desiroit tant.

Dans la première fable de ce dernier recueil intitulée *les Compagnons d'Ulysse*, une de celles qui sont dédiées au duc de Bourgogne, La Fontaine répète en vers ce qu'il a déja dit dans sa dédicace en prose :

Je vous offre un peu tard ces présents de ma Muse ;
Les ans et les travaux me serviront d'excuse :
Mon esprit diminue.

On ne s'en apperçoit pas dans la plupart des fables nouvelles de ce recueil, qui ont dû être au nombre des dernières que l'auteur ait composées : celle qui termine le volume, intitulée *le Juge arbitre, l'Hospitalier et le Solitaire*, que le père Bouhours avoit déja, quelques mois auparavant, placée à la fin de son *Recueil de vers choisis*, est une des meilleures que La Fontaine ait écrites. Elle se recommande à l'attention des lecteurs, non seulement par le talent du poëte, mais aussi par l'importance de la morale qu'elle sert à inculquer :

Apprendre à se connoître est le premier des soins
Qu'impose à tout mortel la majesté suprême.

. . . .

Magistrats, princes et ministres,
Vous que doivent troubler mille accidents sinistres,
Que le malheur abat, que le bonheur corrompt,
Vous ne vous voyez point, vous ne voyez personne.
Si quelque bon moment à ces pensers vous donne,
Quelque flatteur vous interrompt.
Cette leçon sera la fin de ces ouvrages:
Puisse-t-elle être utile aux siècles à venir!
Je la présente aux rois, je la propose aux sages;
Par où saurois-je mieux finir?

Dans ce volume, comme dans les quatre autres qui l'avoient précédé, on retrouve toujours cette morale indulgente qui pénètre le cœur sans le blesser, amuse l'enfant pour en faire un homme, et l'homme pour en faire un sage. C'est toujours ce poëte, que nul n'a égalé dans l'art de donner des graces à la raison, et de la gaieté au bon sens; sublime dans sa naïveté, et charmant dans sa négligence.

Depuis lors, La Fontaine ne songea plus qu'au projet qu'il avoit conçu de mettre en vers les hymnes de l'Église : on voit par un fragment d'une lettre à son ami de Maucroix, en

date du 26 octobre 1694, que ce projet l'occupoit fortement, et qu'il ne pouvoit se passer du commerce des Muses, dont il s'étoit fait une longue habitude. « J'espère, dit-il, que « nous attraperons tous deux les quatre-vingts « ans, et que j'aurai le temps d'achever mes « hymnes. Je mourrois d'ennui, si je ne com- « posois plus. Donne-moi tes avis sur le *Dies* « *iræ, dies illa*, que je t'ai envoyé. J'ai encore « un grand dessein, où tu pourras m'aider ; je « ne dirai pas ce que c'est, que je ne l'aie « avancé un peu davantage. »

Nous ignorons quel étoit ce grand dessein de La Fontaine. Il ne nous reste rien non plus des hymnes ou des psaumes, qu'il avoit traduits ou imités dans les derniers temps de sa vie ; et, s'il faut dire toute notre pensée, cette perte nous semble peu regrettable. La Fontaine qui a monté sur des tons si divers, et fait résonner avec tant d'habileté la lyre d'Apollon, n'avoit pas cependant le genre de talent nécessaire pour toucher avec succès la harpe sacrée, et ce n'est pas lorsqu'il étoit courbé sous le poids des années, qu'on pouvoit concevoir

quelque espérance de le lui voir acquérir. D'ailleurs, les souhaits formés dans la lettre que nous venons de citer se réalisèrent pour de Maucroix, qui vécut jusqu'à quatre-vingt-dix ans, mais non pas pour La Fontaine, dont les forces diminuèrent de jour en jour. Il paroît qu'on lui croyoit l'esprit frappé, et que ses amis considéroient les craintes qui l'agitoient comme chimériques, puisqu'il écrivit à de Maucroix, le 10 février 1695, le billet suivant :

« Tu te trompes assurément, mon cher ami, « s'il est bien vrai, comme M. de Soissons me « l'a dit, que tu me croyes plus malade d'esprit « que de corps. Il me l'a dit pour tâcher de « m'inspirer du courage ; mais ce n'est pas de « quoi je manque. Je t'assure que le meilleur « de tes amis n'a plus à compter sur quinze « jours de vie. Voilà deux mois que je ne sors « point, si ce n'est pour aller un peu à l'Aca- « démie, afin que cela m'amuse. Hier, comme « j'en revenois, il me prit au milieu de la rue « du Chantre une si grande foiblesse, que je « crus véritablement mourir. O mon cher ! « mourir n'est rien ; mais songes-tu que je vais

« paroître devant Dieu? Tu sais comme j'ai vé-« cu! Avant que tu reçoives ce billet, les por-« tes de l'Éternité seront peut-être ouvertes « pour moi. »

Le lecteur aura pu remarquer cette naïveté, à laquelle seule on auroit reconnu La Fontaine. « Je sors pour aller un peu à l'Académie, afin « que cela m'amuse. » Il règne dans ce billet un tel mélange de fermeté philosophique, d'humilité chrétienne et de crainte religieuse, joint aux sentiments d'une amitié si vraie et si tendre, qu'il suffiroit seul pour prouver combien La Fontaine étoit sincère dans sa foi et dans sa piété, et que l'âge ne lui avoit rien fait perdre de la bonté et de la sensibilité de son cœur.

De Maucroix, dans la réponse qu'il fit aussitôt (elle est datée du 14 février), après quelques touchantes et pieuses exhortations, dit à son ami :

« Si Dieu te fait la grace de te renvoyer la santé, j'espère que tu viendras passer avec moi les restes de ta vie, et que souvent nous parlerons ensemble des miséricordes de Dieu.

Cependant, si tu n'as pas la force de m'écrire, prie M. Racine de me rendre cet office de charité, le plus grand qu'il me puisse jamais rendre. Adieu, mon bon, mon ancien et mon véritable ami. Que Dieu, par sa très grande bonté, prenne soin de la santé de ton corps, et de celle de ton ame. »

Ainsi Racine, qui, dans sa jeunesse, fut si souvent dans de joyeux banquets le compagnon de La Fontaine, se trouvoit encore près de lui à l'approche de ses derniers moments; et la religion, qui inspiroit à tous deux et les mêmes sentiments et les mêmes espérances, resserroit les nœuds de cette longue et touchante amitié!

La Fontaine n'avoit pas en vain pressenti sa fin prochaine. On prétend qu'elle fut avancée par l'usage indiscret d'une tisane rafraîchissante qu'il prit pour se guérir d'un grand échauffement, causé par les remèdes qu'on lui avoit administrés pendant sa maladie : quoi qu'il en soit, ses forces diminuèrent rapidement, et il mourut dans l'hôtel de son ami, M. d'Hervart, le 13 avril 1695, âgé de soixante

et treize ans neuf mois et cinq jours. Il fut inhumé dans le cimetière des Saints-Innocents, et non dans celui de Saint-Joseph, comme l'ont dit à tort tous ses biographes depuis d'Olivet.

Quand Fénélon, qui, depuis deux ans, étoit le collègue de La Fontaine à l'Académie françoise, eut appris qu'il avoit cessé d'exister, il traça de ce grand poète un éloge en langue latine, et il le donna à traduire au duc de Bourgogne, afin d'attacher un intérêt puissant à un exercice d'étude, et aussi pour faire bien comprendre à l'enfant royal toute l'étendue de la perte que la France et les Lettres venoient de faire, dans la personne de ce bon vieillard, que ce prince affectionnoit, auquel il donnoit tout ce qu'il pouvoit donner, et qui amusoit son jeune âge par des récits en apparence si simples et si faciles.

« La Fontaine n'est plus (dit Fénélon, dans cet écrit)! il n'est plus! et avec lui ont disparu les jeux badins, les ris folâtres, les graces naïves et les doctes Muses. Pleurez, vous tous qui avez reçu du ciel un cœur et un esprit ca-

pables de sentir tous les charmes d'une poésie élégante, naturelle et sans apprêts : il n'est plus cet homme, à qui il a été donné de rendre la négligence même de l'art préférable à son poli le plus brillant ! Pleurez donc, nourrissons des Muses ; ou plutôt, nourrissons des Muses, consolez-vous. La Fontaine vit tout entier, et vivra éternellement dans ses immortels écrits. Par l'ordre des temps, il appartient aux siècles modernes, mais par son génie il appartient à l'antiquité, qu'il nous retrace dans tout ce qu'elle a d'excellent. Lisez-le, et dites si Anacréon a su badiner avec plus de grace ; si Horace a paré la philosophie et la morale d'ornements poétiques plus variés et plus attrayants ; si Térence a peint les mœurs des hommes avec plus de naturel et de vérité ; si Virgile enfin a été plus touchant et plus harmonieux »

FIN.

TABLE

DES PRINCIPALES MATIÈRES

RENFERMÉES DANS L'HISTOIRE DE LA VIE ET DES OUVRAGES DE JEAN DE LA FONTAINE,

DISPOSÉES PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE.

TOME PREMIER.

LIVRE PREMIER.

Dates.	Age.		Pages.
		PRÉAMBULE.	1
1621	1	Naissance de La Fontaine.	3
		Son éducation.	4
1641	20	Il entre à l'Oratoire.	5
		Il est transféré au séminaire de Saint-Magloire, le 28 octobre.	id.
1642	21	Il sort du séminaire et rentre dans le monde.	id.
		Il se montre peu propre aux affaires.	id.
		Anecdote à ce sujet.	6
		Ses intrigues amoureuses. (1)	7
1643	22	La Fontaine prend du goût pour la poésie.	19
		Il est guidé par de Maucroix et Pintrel.	21
		Comment il leur témoigne sa reconnoissance.	id.

(1) *Mém. manusc.* intitulés HISTORIETTES.

Date.	Age.		Pages.
		Quels étoient ses auteurs favoris.	*id.*
1647	27	La Fontaine se marie et son père lui transmet sa charge.	8
1649	28	Son frère se fait prêtre et lui transporte tout son bien pour une rente viagère.	id.
		Du caractère de la femme de La Fontaine.	8–11
		Torts de La Fontaine envers sa femme.	12
		Il en fait l'aveu public.	id.
		Son intrigue avec une abbesse. (1)	13
		Son aventure avec Poignan.	*id.*
		Défauts de madame de La Fontaine.	15
		Liaisons intimes de La Fontaine avec Jannart.	16
		Détails sur Jacques Jannart.	16–18
1654	33	La Fontaine publie la traduction de l'EUNUQUE de Térence.	23
		Jugement sur ce premier ouvrage de La Fontaine.	id.
		La Fontaine est présenté à Fouquet.	26
		Portrait de Fouquet.	id.
		La Fontaine plaît à Fouquet, et s'attache à lui.	id.
		Portrait de La Fontaine.	27
		selon Louis Racine.	30
		selon La Bruyère.	id.
		selon d'Olivet.	31–32
1655	34	selon madame Ulrich.	33
		LE SONGE DE VAUX, ouvrage de La Fontaine.	34–39
		A quelle occasion il fut composé.	34
1656	35	La Fontaine vend à son beau-frère sa ferme de *Damar*.	50

(1) *Mém. manusc.* intitulés HISTORIETTES.

te.	Age.		Pages.
		La Fontaine alloit souvent à Reims chez M. de Maucroix.	24
		Motifs de sa prédilection pour Reims.	25
		Lettre de La Fontaine a Jannart, en date du 14 février 1656.	50
1657	36	La Fontaine présente à Fouquet son poëme d'Adonis.	39
		Épître a une Abbesse.	39-40
		Dizain pour madame dé Sévigné.	41
1658	37	Lettre de La Fontaine a Jannart, en date du 16 mars 1658.	18
		Liaisons de La Fontaine avec la femme de Colletet.	39
		Détails sur Colletet et sur sa femme Claudine. (1)	41-42
		Sonnets et Madrigaux pour Claudine Colletet.	43-46
		Stances contre Claudine.	44
		Singulier aveu de La Fontaine.	45
		Des Poésies légères de La Fontaine.	id.
		Ballade sur le Siège fait aux Augustins.	32
1659	38	Lettre de La Fontaine a Jannart, en date du premier février 1659.	18
		Épître a Fouquet.	48
		Épitaphe d'un Paresseux.	49
		Détails sur la fortune de La Fontaine.	50
		Ballade pour le pont de Chateau-Thierry.	51
		Pièces diverses pour madame Fouquet.	52
		Épître a Fouquet.	53
		Détails sur Fouquet.	55

(1) *Mémoires de Michel de Marolles*, 1735, in-12, tome II, pag. 232.

Dates.	Age.		Page.
		Inscriptions de la maison de Fouquet à Saint-Mandé, composées par La Fontaine et Gervais. (1)	57
1360	39	ODES SUR LA PAIX DES PYRÉNÉES.	58
		BALLADE SUR LE MARIAGE DU ROI.	59
		Inclination de Louis XIV pour Marie Mancini.	60
		RELATION DE L'ENTRÉE DE LA REINE. (2)	61
		ÉPIGRAMME SUR UN MOT DE SCARRON.	62
1661	40	ÉPÎTRE A FOUQUET SUR LE MARIAGE DE MONSIEUR.	63
		LETTRE A DE MAUCROIX, RELATION D'UNE FÊTE DONNÉE A VAUX. (3)	
		Pendant cette fête, le roi donne ordre d'arrêter Fouquet.	67
		De Fouquet.	68
		Causes de son élévation.	69
		De ses richesses.	70
		Causes de sa puissance.	id.
		On se ligue contre lui.	id.

(1) *Mémoires de Michel de Marolles*, tom. III, pag. 278.

(2) Tous les détails de cette entrée ont été racontés et gravés dans un magnifique in-folio publié par ordre des prévôts des marchands et des échevins de la ville de Paris, en 1662, et les disputes vives qui s'élevèrent sur les droits de préséances, et l'ordre de la marche, sont rapportées dans un livre intitulé *Curiosités historiques ou recueil de pièces utiles à l'Histoire de France*, 1759, in-12, tom. I, pag. 98.

(3) Conférez la *Muse historique* de Loret sous la date du 20 août, l'*Histoire du Théâtre François*, 1748, in-12, tom. IX, pag. 64 et 67, et le *Manuscrit des Chansons historiques*, tom. IV, pag. 285.

Date.	Age.		Pages.
		Mazarin prend des mesures pour le perdre.	71
		Il y renonce.	72
		Fausses mesures de Fouquet.	73
		Conduite de Louis XIV à l'égard de Fouquet.	74
		Causes de la disgrace de Fouquet.	76
		Portrait de La Vallière.	77
		Fouquet devient amoureux de La Vallière, et lui fait faire des propositions.	id.
		Il découvre le secret des amours de Louis XIV. (1)	79
		La perte de Fouquet est résolue.	80
		Dissimulation de Louis XIV.	81
		Fouquet est arrêté. (2)	82
		Conduite des hommes de lettres et des courtisans dans cette circonstance.	82
		ÉLÉGIE POUR FOUQUET, ADRESSÉE AUX NYMPHES DE VAUX.	84
		ODE POUR FOUQUET.	86

LIVRE II.

La Fontaine est lié avec Racine.	87
Première lettre de Racine à La Fontaine.	89
Détails sur mademoiselle de Méneville (3) et mademoiselle Fouilloux.	91

(1) Voyez Guéret, *Carte de la Cour*, pag. 71.

(2) Il y a des détails authentiques sur la détention de Fouquet dans la *Bastille dévoilée*, tom. I, pag. 50, et dans les *Mémoires historiques sur la Bastille*, 1789, in-8°, tom. I, pag. 26 à 70; mais les lettres qu'on dit avoir trouvées dans les papiers de Fouquet paroissent supposées.

(3) Voyez Hamilton, *Mémoires de Grammont*, chap. V, pag. 104, de l'édit. in-8° de Renouard.

Date.	Age.		Pages.
1662	41	Deuxième lettre de Racine à La Fontaine.	93
		Le fisc fait condamner La Fontaine à deux mille francs d'amende pour avoir pris le titre d'écuyer.	94
		ÉPÎTRE AU DUC DE BOUILLON.	97
		Détails sur la duchesse de Bouillon. (1)	98
1663	42	La Fontaine fait un voyage à Limoges.	99
		PREMIÈRE LETTRE DE LA FONTAINE A SA FEMME.	100
		DEUXIÈME LETTRE. (2)	101
		TROISIÈME LETTRE.	103
		La Fontaine oublie l'heure du dîner en lisant Tite-Live.	id.
		QUATRIÈME LETTRE.	id.
		A Amboise, La Fontaine visite la prison de Fouquet.	id.
		CINQUIÈME LETTRE.	104
		Description du château et de la ville de Richelieu.	id.
		SIXIÈME LETTRE.	105
		Détails sur les Pidoux de Poitiers et sur une parente de La Fontaine.	107
		Jugement de La Fontaine sur Bellac.	108
		sur Limoges.	109

(1) Voyez Dreux du Radier. *Mém. histor. et critiq. des reines et régentes de France*, tom. VI, page 376 de l'édition d'Amsterdam 1762, in-12; Subligny, dans sa *Muse Dauphine*, 1667, in-12, pag. 66 et 141, et les *Manuscrits des Chansons historiques*, in-folio, tom. III, pag. 252.

(2) Je porte dans cet endroit la naissance du fils de La Fontaine vers 1660. Les indications données par la famille la portent au mois d'octobre 1653, et de nouveaux renseignements me font pencher pour cette dernière date.

Date.	Age.		Pages.
1664	43	La Fontaine retourne à Château-Thierry.	111
		Il y retrouve la duchesse de Bouillon.	id.
		La Fontaine plaît à la duchesse.	id.
		Elle l'emmène avec elle à Paris.	id.
		BALLADE SUR ESCOBAR.	142
		JOCONDE.	112
1665	44	CONTES ET NOUVELLES EN VERS.	id.
		La Fontaine comparé à l'Arioste.	125
		Dissertation de Boileau sur le JOCONDE de La Fontaine et sur celui de Bouillon.	128
		Digression sur les causes des différences des littératures ancienne et moderne.	113
		Les Légendes des Saints sont les premières productions de la littérature du moyen âge.	id.
		Les guerriers du moyen âge comparés aux héros de l'antiquité.	114
		Influence de la chevalerie et des croisades sur la littérature.	115-117
		On compose des romans, des lais, des novelles, des fabliaux.	118-119
		Les littératures de l'Italie et de l'Espagne se ressentent de cette influence.	120
		Pourquoi la littérature françoise s'en est moins ressentie, et s'est rapprochée des anciens.	121
		La Fontaine seul nous reporte à la littérature primitive de l'Europe moderne.	123
		ARRÊTS D'AMOUR.	id.
		Des Cours d'Amour.	124
		La Fontaine, surnommé le *Conteur* et le *Fablier*.	125
		De l'insouciance de La Fontaine sur l'effet	

Date.	Age.		Pages.
		que pouvoient produire ses contes.	127
1666	45	DEUXIÈME PARTIE DES CONTES ET NOUVELLES EN VERS.	id.
		De Gaches, ami de La Fontaine.	id.
		Liaison entre La Fontaine, Racine, Molière, Boileau et Chapelle.	129
		De la différence de caractère de ces hommes célèbres.	130
		Portrait de Chapelle, par Bernier.	id.
		Réunions régulières entre eux.	132
		La Fontaine est surnommé le *Bon homme*.	133
		Mot de Molière sur La Fontaine.	id.
		Naïveté de La Fontaine.	134
		Sa discussion sur les *a parte*.	135
		Anecdote sur La Fontaine et la duchesse de Bouillon.	136
		La Fontaine aimoit à travailler en plein air.	id.
		Voyage de La Fontaine à Château-Thierry.	137
		Statuts des réunions de la rue du Vieux-Colombier.	138
		Anecdote de Boileau et de Chapelle.	139
		On veut réconcilier La Fontaine avec sa femme.	140
		La Fontaine revient de Château-Thierry sans l'avoir vue.	id.
		La Fontaine enclin au rigorisme dans la théorie sur ce qui concerne la religion.	142
		La Fontaine est lié avec la duchesse douairière d'Orléans.	143
		Détails sur les dissentions entre mademoiselle de Montpensier et la duchesse douairière. (1)	144

(1) Les querelles au sujet du palais du Luxembourg du-

Date.	Age.		Pages.
		ÉPÎTRE POUR MIGNON.	145
		Détails sur la comtesse de Cressé,	id.
		sur l'évêque et l'évêché de Bethléem,	146
		sur mademoiselle d'Orléans et sur son mariage projeté avec Louis XIV.	147
		SONNET POUR S. A. R. MADEMOISELLE D'ALENÇON.	148
		De Louis XIV et de ses amours. (1)	149
		Ce qu'il dit de mademoiselle Poussay. (2)	151
		SONNET POUR MADEMOISELLE POUSSAY.	152
1667	46	La Fontaine obtient une charge de gentilhomme chez MADAME.	153
1668	47	FABLES CHOISIES MISES EN VERS, in-4°.	161
		De l'Apologue depuis les plus anciens temps jusqu'à La Fontaine.	id.
		Ésope.	id.
		Bidpaï.	161
		Fables éparses dans divers auteurs anciens.	id.

rent cesser en 1694, puisque le roi acheta ce palais de madame de Guise (Hénault, tom. II, pag. 700, édition 1768, in-4°)

(1) Dans les mémoires de La Fare, au lieu de *La Motte-Houdancourt*, il faut lire *La Motte d'Argencourt*, et il y a ainsi dans un manuscrit de ces Mémoires. Voyez à ce sujet Dreux du Radier dans les *Mémoires historiques et critiques des reines et régentes de France*, tom. VI, pag. 370, édit. 1782 in-12.

(2) Mademoiselle Poussay essuya dans le temps la malignité des chansonniers. Voyez les *Recueils manuscrits des chansons historiques*, in-folio, tom. III, pag. 221, tom. II, pag. 139 à 141.

Date.	Age.		Pages.
		Loqman.	162
		Babrias.	164
		Phèdre.	id.
		Julius Titianus.	165
		Avianus.	id.
		Aphtonius.	id.
		Ignatius Magister.	id.
		Romulus.	166
		Vincent de Beauvais.	id.
		Marie de France.	167
		Planude.	id.
		Ranuzio d'Arezzo.	168
		Pérotti.	id.
		Absténtius.	id.
		Faërne.	id.
		Verdizotti.	id.
		Recueil de Névelet.	169
		La Fontaine cherche à imiter Phèdre. Mot de Fontenelle à ce sujet.	id.
		Boileau et Jean-Baptiste Rousseau luttent sans succès contre La Fontaine.	170
		Du style de La Fontaine, selon Champfort,	171
		selon La Harpe.	171-173
		La Fontaine est le poëte de l'âge mûr et des gens de goût. Il est aussi celui des enfants et du peuple.	174
		Son siècle lui a rendu justice.	175
		Fable dédiée à de Maucroix,	id.
		au cardinal de Bouillon,	id.
		à mademoiselle de Sévigné, (1)	176

(1) Dans le recueil manuscrit de *Chansons historiques et critiques*, tom. III, pag. 218, et tom. VIII, pag. 345, il y a

Date.	Age.		Pages.
		au duc de La Rochefoucauld.	id.
		La Fontaine est lié avec madame de La Fayette.	177
		ÉPÎTRE A MADAME DE LA FAYETTE.	178
1669	48	ÉPÎTRE A LA PRINCESSE DE BAVIÈRE.	153
		Détails sur Casimir, roi de Pologne,	id.
		sur les Bouillon, frères de la princesse de Bavière,	155
		sur le duc d'Albret. (1)	158
		SIXAIN POUR LE CARDINAL DE BOUILLON.	159
		CONTES ET NOUVELLES EN VERS.	160

LIVRE III.

		FABLES CHOISIES MISES EN VERS, nouvelle édition in-12.	179
		LES AMOURS DE PSYCHÉ ET DE CUPIDON.	id.
		Versailles est la cause des défauts de *Psyché*.	180
		La Fontaine avoue ses penchants pour tous les genres de plaisir.	182
		Il place en enfer ceux qui n'aiment pas.	id.
		Molière et Corneille font un opéra de *Psyché*.	183
		ADONIS, POËME.	id.
		Jugement de La Harpe sur le poëme d'*Adonis*.	185

plusieurs chansons satiriques contre madame de Grignan qui attaquent sa vertu, et lui supposent, comme l'auteur de la fable parodiée de La Fontaine, de l'inclination pour son beau-frère.

(1) Consultez, *Curiosités historiques ou Recueil de pièces utiles à l'Histoire de France*, tom. I, pag. 140. Le duc d'Albret étoit si jeune quand il fut fait cardinal que dans le monde on l'appeloit l'enfant rouge.

Date.	Age.		Pages.
		La Fontaine explique pourquoi il aime à traiter les sujets amoureux.	186
		La Fontaine présente à Louis XIV son roman de *Psyché*.	187
		Des épîtres dédicatoires de La Fontaine. (1)	188
1671	50	LETTRE A LA DUCHESSE DE BOUILLON.	id.
		CONTES ET NOUVELLES EN VERS, TROISIÈME PARTIE.	189
		DIFFÉRENT DE BEAUX YEUX ET DE BELLE BOUCHE.	id.
		CLIMÈNE.	190
		Aveux de La Fontaine sur l'inégalité de son caractère.	191
		FABLES NOUVELLES ET AUTRES POÉSIES.	id.
		Dédicace de ce recueil au duc de Guise.	id.
		ÉLÉGIES.	192
		Aveux de La Fontaine sur ses premières amours.	193-195
		La Fontaine savoit s'apprécier.	id.
		Jugement de madame de Sévigné sur La Fontaine et sur ses ouvrages.	196
		Jugement de La Fontaine sur lui-même.	197
		Observations de La Harpe sur ce jugement.	id.
		La Fontaine cède aux instances de son ami, Louis de Loménie, comte de Brienne,	198
		et laisse paroître sous son nom le RECUEIL DES POÉSIES CHRÉTIENNES ET DIVERSES.	199
		La Fontaine perd sa charge par la mort d'Henriette d'Angleterre.	203
		Madame de La Sablière le retire chez elle.	id.

(1) Voyez Richelet, *Recueil des plus belles Lettres*, 1689, pag. 151.

Date.	Age.		Pages.
		Portrait de madame de La Sablière.	204
		Son goût pour les sciences.	205
		Sa maison étoit le rendez-vous des plaisirs.	206
		Sa réputation s'étoit répandue dans l'étranger.	id.
		Louis XIV sut la distinguer.	207
		Boileau seul, pour se venger, fait contre elle des vers satiriques.	id.
1672	51	Virelai sur les Hollandois.	208
1673	52	Mort de Molière.	207
		ÉPITAPHE DE MOLIÈRE, PAR LA FONTAINE.	id.
		POÈME DE LA CAPTIVITÉ DE SAINT MALC. (1)	200
		Sujet de ce poëme.	201
1674	53	La Fontaine se lie d'amitié avec Huet.	202
1675	54	ÉPÎTRES A TURENNE.	209
		La Fontaine a enrichi la langue de beaucoup de mots nouveaux.	id.
		Éloge de Turenne.	id.
		Mort de Turenne.	212
		Pourquoi La Fontaine se plaisoit dans la société des femmes.	id.
		Madame de Thianges, l'amie et la protectrice de La Fontaine, comparee à ses sœurs,	id.
		Madame de Fontevrault et madame de Montespan.	214
		Madame de Thianges conserve sa faveur auprès de Louis XIV, même après la disgrace de sa sœur.	id.
		Elle donne pour étrennes, en 1675, à mon-	

(1) *Lettres de J.-B. Rousseau, sur différents sujets*, in-12, Genève, 1750, tom. I, pag. 157.

Date.	Age.		Pages
		seigneur le duc du Maine, une chambre dorée nommée *Chambre du sublime*.	216
		Le genre de la Fable est omis dans l'*Art Poétique* de Boileau, publié en 1674.	217
		La Fontaine a donné de bons préceptes sur ce genre.	218
		Explications de Boileau à ce sujet.	219
		Causes de désunion entre La Fontaine et Boileau.	221
		Sentence de police qui défend les Contes de La Fontaine.	id.
		Gudin a accusé à tort La Fontaine d'avoir fait des vers obscènes.	222
		Quel est le véritable auteur de ces vers.	223-224
		CONTES NOUVEAUX.	225
		Définition du mot *Blason* en poésie.	id.
		BLASON DE JANOT ET COLIN.	226
		LES TROQUEURS, conte imprimé à part.	227
		Du conte de l'ABBESSE ET DE DINDENAUT.	id.
		Liaison de Huet avec La Fontaine.	id.
1676	55	La Fontaine, par acte passé le 2 janvier 1676, vend à Pintrel sa maison de Château-Thierry pour acquitter les dettes qu'il avoit contractées.	50
		Nouvelle édition des CONTES NOUVEAUX. Amst., 1696.	228
		La Fontaine travailloit avec soin ses ouvrages.	id.
		Il ne dissimule pas ses goûts pour les plaisirs et la paresse.	229
		De La Fontaine et de Benserade, et du rondeau fait contre ce dernier. (1)	230

(1) C'est Racine le fils qui nous apprend le nom du véri-

Date.	Age.		Pages.
		La Fontaine est lié avec M. de Niert.	231
		Détails sur MM. de Niert père et fils, sur la famille Vanghangel, et sur M. de La Sablière.	232
		Révolution en musique.	id.
		L'opéra fut soutenu par Louis XIV.	233
1677	56	ÉPÎTRE A M. DE NIERT.	234
		Détails sur mademoiselle Certin. (1)	235
		Digression sur l'époque de la publication du jubilé de 1675 en France.	236
		VERS POUR LE PORTRAIT DE MEZETIN.	237
		Liaison de La Fontaine avec la Champmeslé.	238
1678	57	LETTRE A MADEMOISELLE DE CHAMPMESLÉ.	239
		JE VOUS PRENDS SANS VERT, comédie.	id.
		CONTE DE BELPHÉGOR, dédié à la Champmeslé.	240
		VERS POUR UNE FÊTE DONNÉE A TROYES.	241
1678 1679	57 58	FABLES CHOISIES, troisième et quatrième parties.	id.
		La Fontaine reçoit des encouragements de Louis XIV.	242
		Il lui présente ses Fables.	id.
		Ce second recueil de Fables est supérieur au premier.	243
		Champfort en porte un jugement différent.	id.
		Pourquoi Champfort a mal commenté La Fontaine, (2)	244

table auteur de ce Rondeau, dans l'édition qu'il a donnée des *Lettres de J.-B. Rousseau*, tom. II, pag. 301.

(1) Dans les *Chansons historiques et critiques* manuscrites, in-folio, tom. I, pag. 374, et tom. III, pag. 88, il y a beaucoup de détails sur mademoiselle Certin.

(2) Madame Suard (*Essais de Mém. sur M. Suard*, in-12, page 76) confirme notre jugement sur Champfort.

Date.	Age.		Pages.
		Champfort a bien apprécié la philosophie de La Fontaine.	245
		Résumé sur les Fables de La Fontaine.	247-251
		Jugement de La Harpe sur le nombre des bonnes Fables de La Fontaine.	253
		Quelle est la plus belle des Fables de La Fontaine.	254
		Regrets de La Fontaine sur les plaisirs de son jeune âge.	255
		Son amour pour la retraite.	256
		La Fontaine a pris les sujets de plusieurs de ses Fables dans Pidpaï.	257
		Dans quel auteur La Fontaine a pris le sujet de la fable du *Paysan du Danube*. (1)	256.
		Il en est qui sont de son invention, et qui lui ont été suggérées par ses lectures ou ses conversations.	258
		Sur la neuvième Fable du livre XI.	id.
		La Fontaine oublie son dîner pour contempler des fourmis.	259
		De La Fontaine considéré comme observateur.	id.
		Une exactitude scientifique seroit nuisible dans l'Apologue.	260
		De la Fable de *l'Aigle et de l'Escarbot*.	id.
		De celle qui a pour titre *le Curé et le Mort*.	id.
		Plusieurs des Fables de La Fontaine, non	

(1) Voyez l'*Horloge des Princes, traduit du françois en castillan*, par R. B. de Grise, Paris, in-18, liv. III, chap. III. Dans les *Parallèles historiques*, de Cassandre, 1680, in-12, pag. 433 à 470, cet apologue se trouve avec le tire de *Paysan du Danube*.

Date. Age. Pages.
publiées, circuloient en manuscrit. 261
La Fontaine n'a jamais fait imprimer une seule ligne satirique contre qui que ce soit. 262
Fable dédiée à M. Barillon, intitulée *le Pouvoir des Fables*. 263
Explication du Prologue de cette fable. 265
Fable dédiée à mademoiselle de Sillery, intitulée *Tircis et Amarante*. id.
Fable dédiée à madame de La Sablière. 266
Discussion sur l'ame des bêtes. 268
Louanges données à madame de La Sablière. 269
Fable qui a pour titre *Un Animal dans la Lune*. 270
Anecdote sur le chevalier Neal. 271
Fable dédiée à M. de La Rochefoucauld. 272
Société du duc de La Rochefoucauld et de madame de Montespan. (1) 273
Fable dédiée au duc du Maine. id.

TOME DEUXIÈME.

LIVRE IV.

Réflexions sur l'art théâtral en France. 1
Lulli engage La Fontaine à travailler pour le théâtre. 2
DAPHNÉ, OPÉRA. id.

(1) Voyez une note de Chaulieu dans l'édition de ses œuvres publiée en 1774, in-8°, tom. I, pag. 26, et les *Mémoires de Dangeau*, tom. III, pag. 94 et 282.

Date.	Age.		Pages.
		La Fontaine se brouille avec Lulli.	3
		Le FLORENTIN, SATIRE. (1)	id.
		Madame de Thianges réconcilie La Fontaine et Lulli.	4
		La Fontaine fait des vers pour Lulli.	id.
		Épître à madame de Thianges.	5
		Déclin du crédit de Montespan.	6
		Ses intrigues pour maintenir son pouvoir.	7
1680	59	Mademoiselle de Fontanges devient la maîtresse du roi.	8
		QUATRAINS POUR UN ALMANACH donné à madame de Montespan, par madame de Fontanges en 1680.	9
		ÉPÎTRE A MADAME DE FONTANGES.	10
		Cette épître circule en manuscrit.	11
1681	60	Mort de madame de Fontanges.	12
		Louis XIV épouse madame de Maintenon. Cet événement ôte à La Fontaine tout appui à la cour.	id.
		La Fontaine publie, après la mort de Pintrel, son ami, la traduction des *Épîtres de Sénèque*, dont ce dernier étoit l'auteur. (2)	21

(1) Les mœurs scandaleuses de Lulli étoient connues. Voyez les œuvres de Pavillon, tom. II, pag. 177, et le recueil des *Chansons historiques*, tom. VI, pag. 278, et Chaulieu, tom. II, pag. 91, édit. in-8° 1774.

(3) Ce livre parut d'abord anonyme en deux volumes in-8°, mais pour mieux le débiter le libraire y mit un nouveau titre qui portoit le nom de l'auteur, et celui de La Fontaine comme éditeur. Il y a quelques vers dans cette traduction assez mauvais pour donner à penser qu'ils sont de Pintrel et non de La Fontaine.

Date.	Age.		Pages.
1682	61	POÈME DU QUINQUINA ET AUTRES OUVRAGES EN VERS.	14
		Sujet du POÈME DU QUINQUINA, et motifs qui engagèrent La Fontaine à le composer.	id.
		Histoire de la découverte du quinquina.	15
		Ce remède est mis à la mode en France.	17
		La duchesse de Bouillon desire que La Fontaine écrive un poëme sur le quinquina.	id.
		Il y souscrit à regret.	id.
		La Fontaine loue Colbert.	19
		CONTES DE BELPHÉGOR, ET DE LA MATRONE D'ÉPHÈSE.	id.
		GALATÉE.	id.
		BALLADES SUR LA NAISSANCE DU DUC DE BOURGOGNE.	20
		Joie dans Paris au sujet de cet événement.	21
1683	62	La Fontaine sollicite une place à l'Académie.	22
		Il est le concurrent de Boileau.	23
		Roze attaque La Fontaine dans l'Académie.	id.
		Benserade le défend.	24
		La Fontaine est élu.	id.
		Le roi n'accorde pas d'abord son consentement à sa nomination.	25
		BALLADE POUR LE ROI.	26
		Madame de Thianges intercède auprès du roi pour La Fontaine.	25
1684	63	Boileau est nommé à l'Académie, et le roi approuve sa nomination et celle de La Fontaine.	27
		Séance publique de l'Académie pour la réception de La Fontaine.	id.
		Discours du récipiendaire.	28

Date.	Age.		Pages.
		Réponse du directeur.	id.
		Perrault lit une épitre chrétienne,	29
		Quinault son poeme intitulé *Sceaux*,	id.
		Benserade sa traduction du *Miserere*,	id.
		et La Fontaine son DISCOURS A MADAME DE LA SABLIÈRE.	30
		Changement opéré dans madame de La Sablière.	32
		De sa liaison avec le marquis de La Fare.	id.
		Le marquis de La Fare renonce aux honneurs et à la fortune pour s'attacher à madame de La Sablière.	33
		Sa passion pour elle s'affoiblit.	34
		Elle en conçoit un chagrin profond, et se jette dans les bras de la religion. (1)	id.
		Récit de madame de Sévigné à ce sujet.	35
		La Fare prend du goût pour le jeu et pour la Champmeslé.	36
		L'infidélité de La Fare ne fut pas la seule cause de la conversion de madame de La Sablière; la mort de son mari y contribua.	37
		L'issue funeste d'une liaison amoureuse fut la cause de cette mort en 1680.	38
		Le nouveau genre de vie de madame de La Sablière a des résultats fâcheux pour La Fontaine.	39
		La Fontaine avoue qu'il n'a pas le courage de l'imiter.	40

(1) Voyez une note de Chaulieu sur madame de La Sablière, à l'occasion de ses *Stances sur la mort du marquis de La Fare*, tom. II, pag. 46, et aussi tom. II, pag. 185, édit. 1774 in-8°.

Date. Age. Pages.

Il cherche ailleurs des distractions qu'il ne trouvoit plus chez elle. id.

Il est accueilli par les princes de Conti et de Vendôme. 41

Le cynisme de leur société exerce sur La Fontaine une fâcheuse influence. id.

Il rompt l'engagement qu'il avoit pris de ne plus écrire de nouveaux Contes. 42

Il met seulement plus de retenue dans ses nouveaux Contes. 43

La Fontaine aimoit à défendre les jeunes femmes contre les attaques des femmes âgées. 43

Détails sur madame Deshoulières. 42-44

Elle attaque le temps présent dans une *épître* et dans une *ballade*. 45

Diverses réponses lui sont adressées. 46-47

BALLADE EN RÉPONSE A MADAME DESHOULIÈRES. 48

BALLADE CONTRE L'AMOUR. 49

La Fontaine est intimement lié avec le comte de Fiesque. 50

Réclamation du comte de Fiesque envers la république de Gènes. 51

Louis XIV lui fait payer cent mille écus par cette république. id.

La Fontaine compose à ce sujet un COMPLIMENT AU ROI POUR LE COMTE DE FIESQUE. id.

Détails sur le comte de Fiesque. 52

COMPARAISON D'ALEXANDRE ET DE CÉSAR, A M. LE PRINCE. 68

1685 64 LE FLORENTIN, comédie. 53

Des pièces qui composent réellement le

Date.	Age.		Pages.
		THÉATRE DE LA FONTAINE.	53-57
		RAGOTIN.	54
		LA COUPE ENCHANTÉE.	id.
		JE VOUS PRENDS SANS VERT.	56
		LE VEAU PERDU ou les AMOURS DE CAMPAGNE.	57
		Fragments D'ACHILLE.	id.
		Comparaison de La Fontaine et de Molière sous le rapport dramatique.	58
		Jugement de Champfort à ce sujet.	59
		OUVRAGES DE PROSE ET DE POÉSIE DES SIEURS DE MAUCROIX ET DE LA FONTAINE.	60
		Amitié de F. de Maucroix et de La Fontaine.	id.
		Jugement de Bayle sur ces nouveaux ouvrages de La Fontaine.	61
		Fable intitulée *la Folie et l'Amour*.	62
		Conte intitulé *le Fleuve Scamandre*.	id.
		Regrets de La Fontaine de ne pouvoir visiter la Troade.	id.
		Philémon et Baucis, dédié au duc de Vendôme.	63
		Détails sur le duc de Vendôme, et sur son frère,	id.
		et sur son château d'Anet.	64
		Regrets touchants de La Fontaine exprimés dans un passage de *Philémon et Baucis*.	65
		Réflexions à ce sujet.	id.
		Daphnis et Alcimadure, idylle dédiée à madame de La Mésangère, fille de madame de La Sablière.	id.
		Détails sur madame de La Mésangère. (1)	66

(1) Note manuscrite du temps dans mon exemplaire des

Age. Pages.
Fable intitulée *le Renard anglois*, dédiée à madame Harvey. 67
La Fontaine avoit de grands admirateurs en Angleterre. id.
On veut l'attirer dans ce pays. id.
L'ambassadeur d'Angleterre et madame Harvey lui font des avances. 68
La Fontaine loue madame Harvey, id.
et la duchesse de Mazarin. id.
Détails sur la duchesse de Mazarin et sur Saint-Évremond. 69
Celui-ci se plaint que le goût de la duchesse pour les lettres et les savants s'affoiblit. 71
Mais elle chérissoit La Fontaine*, et veut l'attirer à elle. 72
La Fontaine ne peut se résoudre à quitter madame de La Sablière. id.
Le recueil qu'il venoit de publier est plein de son nom et de ses louanges. id.
Fable intitulée, *le Corbeau, la Gazelle, la Tortue et le Rat*, dédiée à madame de La Sablière. id.
La Fontaine aimoit à rapporter tout ce qui faisoit honneur à madame de La Sablière, même à son propre détriment. 74
Elle lui conseille de dédier son nouveau recueil à de Harlay. id.

ouvrages de Prose et de Poésie des sieurs de Maucroix et de La Fontaine, tom. I, pag. 70. *Recueil manuscrit des Chansons critiques et historiques*, tom. III, pag. 389, et tom. IV, pag. 55. Titon-du-Tillet, *Parnasse François*, 1732, in-folio, pag. 360. Trublet, *Mémoires pour servir à l'histoire de Fontenelle*, 1767, in-12, pag. 128.

Date. Age. Pages.

Portrait de M. de Harlay. id.
De Harlay se charge du fils de La Fontaine. 75
Dédicace à de Harlay. id.
La Fontaine avoue que c'est madame de La Sablière qui lui a dit de la composer. id.
La Fontaine ne s'inquiéta plus de son fils, quand de Harlay s'en fut chargé. 77
Distraction de La Fontaine relativement à son fils. id.
Explication de ce fait. 78
Autre anecdote relative à La Fontaine et à son fils, 79
réfutée. id.
Les distractions de La Fontaine augmentent avec l'âge, pour plusieurs raisons. 80
Récit d'un dîner donné à La Fontaine par Bonaventure d'Argonne et ses amis. 81
Trait de distraction et d'insouciance de La Fontaine dans un procès. id.
Réponse naïve de La Fontaine, à un dîner chez Le Verrier. 82
CONTES ET NOUVELLES EN VERS; 2 vol. in-12, avec les figures de Romain de Hooge. 84
Jugement de Bayle sur La Fontaine au sujet de cette édition de ses Contes. id.
La Fontaine n'eut aucune part à cette édition. id.
Il n'a jamais souffert de gravures dans ses Contes, et n'a pas publié d'édition de ses Fables sans cet ornement. id.

Date. Age. Pages.

LIVRE V.

Date	Age		Pages
1685	64	La Fontaine a composé plusieurs petits ouvrages de circonstance.	85
		La Fontaine excuse dans les héros les fautes que l'amour fait commettre.	86
		Détails sur le grand Condé.	87
		Son amitié pour La Fontaine.	id.
		Son goût pour les discussions.	id.
		Mort du prince de Conti.	88
		Portrait du second prince de Conti.	89
		Il est aimé de la cour, de l'armée et du peuple.	id.
		Louis XIV et madame de Maintenon sont jaloux de son mérite.	90
		Ce prince alloit souvent chez sa belle-sœur, où se réunissoient le dauphin et tous ceux qui étoient dans sa faveur.	91
		Causes de la disgrace des deux princes de Conti.	92
		Le second prince de Conti se retire à l'Isle-Adam où La Fontaine lui écrit. (1)	93
		ÉPÎTRE AU PRINCE DE CONTI.	id.
		LETTRE EN PROSE ET EN VERS A M. SIMON DE TROYES.	94
		De ce qui occupoit le public à l'époque de cette lettre.	id.
		Projets de Guillaume, prince d'Orange.	95
		Ligue d'Ausbourg.	id.
		Du duc de La Feuillade.	96

(1) Voyez le *Recueil de Chansons critiques et historiques*, tom. III, pag. 39 et 65.

Date.	Age.		Pages
		Il secourt Candie.	id.
		Il fait construire la place des Victoires, et élève un monument à Louis XIV.	id.
		On forme la place Vendôme.	97
		On commence la statue équestre en bronze de Louis XIV.	id.
		Jugement de La Fontaine sur Bayle et sur Leclerc.	98
		Naïveté de La Fontaine sur le prophète Baruch.	99
		La Fontaine respectoit la religion.	id.
		Sur l'avis de Boileau et de Racine, il supprime un de ses contes, qu'il avoit dédié à Arnaud.	100
		Racine lui impose silence en lui citant un prétendu passage de l'écriture. (1)	101
		La Fontaine est lié avec le peintre Mignard, qui orne de belles fresques l'hôtel d'Hervart, dans lequel La Fontaine devoit finir ses jours.	id.
		RÉPONSE EN VERS A LA LETTRE DE M. GIRIN DE GRENOBLE.	104
1686	65	La Fontaine fait un voyage à Château-Thierry.	105
		LETTRE DE LA FONTAINE A RACINE.	id.
		Touchants égards de La Fontaine envers madame de La Sablière.	id.
		De madame de La Fontaine; date de sa mort.	107
1686	65	La Fontaine étoit aimé de tous ses collé-	

(1) Voyez Cizeron du Rival, *Récréations littéraires*, 1765, in-12, pag. 211.

An. Age. Pages.

gues de l'Académie. 107

Causes de la querelle de La Fontaine et de Furetière. 108

Création de l'Académie Françoise, 10 juillet 1637. id.

Craintes du parlement à ce sujet. id.

Elles étoient fondées. 109

Torts de l'Académie. id.

Causes de la querelle de Furetière avec l'Académie. 110

L'Académie exclut de son sein Furetière. id.

Un procès s'engage entre lui et l'Académie. 112

Furetière écrit des libelles contre ses confrères, et meurt avant d'avoir vu paroître son dictionnaire. id.

Prétendue distraction de La Fontaine relativement à l'expulsion de Furetière. 112

La Fontaine, comme membre du bureau, soutenoit les droits de l'Académie contre Furetière. id.

Il mettoit cependant peu d'intérêt à ces querelles. 113

Lâches calomnies de Furetière contre La Fontaine. 114

1687 66 Épigramme contre Furetière. 115

Sonnet contre le même. id.

Jugement que Furetière porte de La Fontaine dans son recueil de Fables. id.

Furetière et La Mothe se croyoient, dans la Fable, supérieurs à La Fontaine pour l'invention. 116

Réponse de La Harpe à ce sujet, insuffisante. id.

Peu de poëtes ont été aussi inventeurs que

Date. Age. Pag

La Fontaine. 11

Considérations sur ce qui constitue l'invention en poésie. id

Application de ces considérations à La Fontaine. 11

Titre que La Fontaine donnoit à son recueil de Fables. 12

Occasion de la querelle sur les anciens et les modernes. id

Séance de l'Académie françoise, au sujet de la convalescence du roi, le 27 janvier 1687. 12

Perrault y lit son poëme intitulé le *Siècle de Louis-le-Grand*. id

Il allume une guerre littéraire dans l'Académie et sur le Parnasse. id

Épigramme de Perrault. 12

La Fontaine se déclare en faveur des anciens. id

ÉPÎTRE A M. HUET. 12

ÉPÎTRE A M. DE BONREPAUX. 12

Révocation de l'Édit de Nantes. 12

La Bruyère et Fontenelle ont, comme La Fontaine, applaudi à cette mesure. id

La Fontaine sollicite pour ses vers les bienfaits du roi. 12

Motifs de madame de Maintenon pour éloigner La Fontaine de la cour. 12

Madame la duchesse de Bouillon veut emmener La Fontaine en Angleterre. id

Les princes de Conti et de Vendôme, et le duc de Bourgogne subviennent aux besoins de La Fontaine. 12

Ame. Age. Pages.

Amitié et soins touchants de M. et de madame d'Hervart pour La Fontaine. 130
La société de madame d'Hervart étoit propre à entretenir La Fontaine dans ses goûts pour une vie indolente et joyeuse. id.
CHANSON POUR MADAME D'HERVART. 131
LETTRE DE LA FONTAINE A L'AMBASSADEUR BONREPAUX. 132
Regrets sur madame de La Sablière. 133
Louanges de madame d'Hervart. id.
Société habituelle de La Fontaine. 135
Il orne sa chambre de bustes et de bas-reliefs. 136
On faisoit chez lui de la musique. 137
Conseils donnés à La Fontaine. id.
Ses resolutions. id.
Jugement de Ninon-Lenclos sur La Fontaine. 138
Son erreur à cet égard. id.
LETTRE A MADAME LA DUCHESSE DE BOUILLON. 139
Descartes n'est pas le premier auteur du système sur l'ame des bêtes. 141
La Fontaine mêle son propre éloge à celui de Waller et de Saint-Évremond. 142
Mort de Waller. 143
Les duchesses de Mazarin et de Bouillon chargent Saint-Évremond de répondre à La Fontaine. 145
RÉPONSE DE SAINT-ÉVREMOND. 146
Autre LETTRE DE LA FONTAINE A SAINT-ÉVREMOND. 147
Aveux de La Fontaine sur lui-même. 148
On transportoit alors les filles publiques dans

Date.	Age.		Pages.
		les colonies (1).	149
		La Fontaine fait l'éloge de Waller.	150
		La Fontaine s'avoue par-tout redevable à Marot, à Rabelais et à Voiture.	151
		La Fontaine commence à éprouver des infirmités.	152
		La Fontaine n'avoit pas encore renoncé aux femmes.	153
1688	67	LETTRES ADRESSÉES A MADAME ****.	id.
		Amabilité de La Fontaine dans le tête-à-tête avec les femmes.	154
		Liaison de La Fontaine avec le marquis de Sablé et l'abbé Servien.	155
		Liaison particulière de La Fontaine avec madame ****.	165
		Conjectures sur les lettres écrites à madame ****.	157
		Madame **** est madame Ulrich, l'éditeur des OEUVRES POSTHUMES DE LA FONTAINE.	157
		Preuves de cette assertion.	158
		Époque à laquelle cessa la liaison de La Fontaine avec madame ****.	159
		Il y avoit alors à la cour une madame Ulrich qui étoit fort galante. (2)	160
		Époque à laquelle cette intrigue eut lieu.	161
		Révolution en Angleterre.	id
		Jacques II est détrôné, et le prince d'Orange est proclamé roi en 1688.	161

(1) Voyez à ce sujet *la Muse Dauphine* du sieur de Subligny, 1667, in-12, pag. 202.

(2) *Recueil de Chansons historiques et critiques*, in-folio, manuscrit, tom. III, pag. 324 à 337.

Date.	Age.		Pages.
		Prise de Philisbourg.	id.
		BALLADE SUR LE NOM DE LOUIS-LE-HARDI.	163
		VERS A LA MANIÈRE DE NEUF-GERMAIN SUR LA PRISE DE PHILISBOURG.	id.
		Régles de ce genre de poésie.	id.
		Anecdote sur Neuf-Germain et le cardinal de Richelieu.	id.
		Mariage du prince de Conti avec mademoiselle de Bourbon, le 29 juin 1688.	164
		Fable qui a pour titre *le Roi, le Milan et le Chasseur*.	165
		ÉPITHALAME POUR MADEMOISELLE DE BOURBON ET LE PRINCE DE CONTI.	id.
		Cet hymen ne fut pas heureux.	166
		Liaison du prince de Conti avec la duchesse du Maine, sa belle-sœur.	id.
		Intrigue du prince de Conti pour s'emparer de l'esprit du dauphin.	167
		Elle est découverte par le roi.	id.
		La Fontaine voit mademoiselle de Beaulieu.	168
		Impression qu'elle fait sur lui.	169
		Distraction qu'elle lui cause.	id.
		LETTRE DE LA FONTAINE A VERGIER.	170
		De madame et de mademoiselle Gouvernet.	171
		LETTRE DE VERGIER A LA FONTAINE.	172
		Le goût de La Fontaine pour mademoiselle de Beaulieu continue.	173
1689	68	LETTRE DE VERGIER A MADAME D'HERVART.	174
		Détails sur La Fontaine.	id.
		Bontés de madame d'Hervart pour La Fontaine.	175
		Détails sur mademoiselle de Beaulieu, et sur Vergier.	176 / id.

Date. Age. Pages.

LIVRE VI.

Détails sur la jeune douairière de Conti. (1) 177
LE SONGE, ADRESSÉ A LA PRINCESSE DE CONTI. 178
Du grand-prieur de Vendôme, et de ses soupers du Temple. 179
LETTRE A S. A. R. MONSEIGNEUR LE DUC DE VENDÔME. 180
Bon mot du chevalier de Sillery. 181
Aveux de La Fontaine. id.
Liaison de La Fontaine avec l'abbé de Chaulieu, 182
qui est surnommé l'*Anacréon du Temple*. 183
Singuliers aveux de La Fontaine. 184
LETTRE AU PRINCE DE CONTI. 185
Sur le procès de mademoiselle de La Force avec le président Briou et son fils. id.
Silence des auteurs à ce sujet; erreurs qu'ils ont commises. id.
De mademoiselle de La Force. 186
Ses aventures avec le marquis de Nesle, (2) id.
avec l'acteur Baron, 187
avec le fils du président Briou. 188
Le jeune Briou veut épouser mademoiselle de La Force malgré son père. id.
On enferme le jeune Briou. id.
Mademoiselle de La Force s'introduit auprès de lui déguisée en ours. 189

(1) Voyez Dreux du Radier, *Mém. hist. et critiq. des reines et régentes*, tom. VI, pag. 413, édition de 1782.

(2) Voyez les *Chansons historiques et critiques*, tom. III, pag. 348.

Date. Age. Pages

Le jeune Briou s'évade de la maison paternelle. id.
Il conclut son mariage avec mademoiselle de La Force. id.
Les époux sont présentés au roi, et bien accueillis. 190
Le président Briou veut faire casser ce mariage. 191
Il fait des propositions à mademoiselle de La Force qui les refuse. id.
Le roi intervient, mais inutilement. id.
Le président Briou fait incarcérer son fils à Saint-Lazare. id.
Il le fait consentir à se joindre à lui pour demander la nullité de son mariage. 192
Tous les parents de mademoiselle de La Force interviennent. id.
La cause est plaidée et jugée. id.
Arrêt du parlement qui casse le mariage. 193
LETTRE AU PRINCE DE CONTI dans laquelle La Fontaine fait le récit de cette aventure. id.
Aveux de La Fontaine à ce sujet. 194
Derniers détails sur mademoiselle de La Force. 195
Seconde LETTRE AU PRINCE DE CONTI. 196
Éloge de la princesse de Conti. id.
Singulier reproche de La Fontaine contre Innocent XI. 197
Mort d'Innocent XI, le 12 août 1689. id.
Du jugement qu'on doit porter de ce pape. 198
Fausse direction de l'opinion publique en France sur ce sujet. id.

Date. Age. Pages.

Sentiments de Racine. 199

Événements de la révolution d'Angleterre. 200

Jacques II est trahi par toute sa famille et par ceux de ses sujets auxquels il avoit fait le plus de bien. 201

Des lords Halifax et Danby. 202

Des bruits peu avantageux qui couroient sur Bentinck. 203

Détails sur William Bentinck. (1) 204

Du siége de Londonderry. (2) 205

Dernière LETTRE DE LA FONTAINE AU PRINCE DE CONTI. 206

Novion vend sa charge à de Harlay. id.

De Harlay cède la sienne à La Briffe. id.

Pontchartrain succède à Pelletier. id.

M. de Seignelay a entré au conseil. id.

Ottoboni est nommé pape. id.

Détails sur Pontchartrain. 207

Pourquoi il fut d'abord en disgrace. id.

Il est nommé président du parlement de Rennes, puis ministre des finances, et enfin ministre de la marine et de la maison du roi. 208

Son portrait par Saint-Simon. 209

De Seignelay. 210

De La Briffe. id.

(1) Voyez *Voyage de MM. de Bachaumont et de Chapelle avec un mélange de pièces fugitives* de Utrecht, 1667, in-12, pag. 114.

(2) *Chansons critiques et historiques*, tom. III, pag. 37; et Palmier dans le *Parterre du Parnasse François* de Bonafous, pag. 265, dans l'*Ode sur la Paix*.

Date.	Age.		Pages.
		La Fontaine se réjouit de l'élection d'Alexandre VIII,	211
		et il fait des souhaits pour que le prince de Conti soit employé.	212
		Maladie du duc de Vendôme.	id.
1691	70	ÉPÎTRE EN VERS DE LA FONTAINE AU DUC DE VENDÔME.	id.
		Fieubet se retire aux Camaldules de Gros-Bois. (1)	213
		Il prie cependant le roi de ne pas disposer de sa place.	id.
		Sa mort.	id.
		Résolutions que prend La Fontaine.	214
		De Santoron et de Santenas.	215
		Victoire remportée par Catinat.	id.
		Sentiment de La Fontaine sur Catinat et sur ses victoires.	216
		Seconde ÉPITRE EN VERS DE LA FONTAINE AU DUC DE VENDÔME.	id.
		ASTRÉE, opéra de La Fontaine.	id.
		La Fontaine n'étoit pas indifférent sur le succès de son opéra.	217
		LETTRE DE LA FONTAINE A MESDAMES D'HERVART, DE VIREVILLE ET DE GOUVERNET.	218
		Colasse fit la musique d'*Astrée*.	219
		Détails sur Colasse.	id.
		La Fontaine est en butte aux critiques au sujet de son opéra.	220

(1) Nous apprenons par le *Ménagiana* (tom. III, p. 356) qu'un noël composé par M. de Fieubet donnoit de grands et sûrs éclaircissements touchant les opinions des juges dans l'affaire de Fouquet.

Date.	Age.		Pages.
		Chanson de Saint-Gilles à ce sujet. (1)	id.
		Couplet épigrammatique contre l'opéra d'Astrée. (2)	id.
		Chanson de Linière contre l'opéra d'Astrée. (3)	221
		Opinion de Le Noble sur le même sujet.	id.
		La Fontaine dans le prologue de son opéra loue Louis XIV sur ses projets de conquêtes.	222
		Ce passage du prologue déplaît au roi, et La Fontaine le supprime.	223
		Événements de la guerre. Prise de Namur.	id.
1692	71	Bataille de Steinkerck le 3 août 1692.	224
		LETTRE DE LA FONTAINE AU CHEVALIER DE SILLERY.	id.
		M. le duc de Bourbon fait des dons à La Fontaine, et montre sa valeur au combat de Steinkerck.	id.
		Louis XIV n'aimoit pas qu'on parlât politique.	225
		La Fontaine est atteint, vers la fin de 1692, d'une maladie violente.	226
		Racine et madame de La Sablière exhortent La Fontaine à se convertir.	id.
		Le curé de Saint-Roch lui envoie Pouget son vicaire.	227
		Le père de Pouget étoit lié avec La Fon-	

(1) L'éditeur des œuvres de Saint-Gilles fut son frère N., l'Enfant de Saint-Gilles, auteur d'une tragédie d'Ariarathe. (Voyez l'*Histoire du Théâtre François*, tom XIV, pag. 136.)

(2) *Chansons critiques et historiques*, manuscrit in-folio, tom. II, pag. 241.

(3) *Ibid.* tom. VI, pag. 441.

Date. Age. Pages.

taine. id.

Entretien de La Fontaine et de Pouget sur la religion. 228

Nouveaux entretiens de Pouget et de La Fontaine. id.

Jugement que portoit sur La Fontaine la garde qui le soignoit. 229

La Fontaine converti veut se confesser, 230

mais à Pouget seul. id.

Pouget n'y consent qu'à deux conditions. id.

Naïveté plaisante de La Fontaine. (1) 232

La Fontaine accepte une des conditions proposées par le père Pouget, mais il fait de la résistance pour l'autre. 233

Il demande pour arbitres des docteurs de Sorbonne, qui condamnent son sentiment. id.

Il se soumet, et brûle une comédie qu'il avoit composée. 234

Il se confesse. id.

1693 72 Il reçoit le Saint-Sacrement, le 12 février 1693. 235

Il demande pardon à Dieu de ses Contes, en présence des membres de l'Académie et de plusieurs personnages illustres. id.

L'abbé de Tallemant et madame Deshoulières demandent aussi Pouget pour se

(1) Voyez Racine le fils dans les *Réflexions sur la Poésie*, chap. V, art. 2, tom. II, pag. 303 des œuvres complètes, édit. de Le Normant, 1808, in-8°, en note. Une autre anecdote rapportée par M. Creuzé de Lessert, *Vie de La Fontaine*, pag. 30, est de l'invention de Champfort.

Date.	Age.		Pages
		confesser.	236
		Le bruit court que La Fontaine est mort.	id.
		Quatrain sur La Fontaiue et Pellisson.	id.
		Mort de madame de La Sablière, le 8 janvier 1693.	237
		La Fontaine sort de sa maison.	238
		M. d'Hervart lui offre un asile. (1)	id.
		Réponse touchante de La Fontaine.	id.
		Soins de M. et de madame d'Hervart pour La Fontaine.	id.
		La Fontaine devient très négligé dans ses habillements.	id.
		Le poëte Gacon adresse trois épîtres en vers à La Fontaine,	id.
		et veut l'engager à composer de nouveaux contes.	239
		La Fontaine persévère dans sa conversion, et se soumet par pénitence à des rigueurs qu'il cache à ses amis.	240
		Vers de Louis Racine sur La Fontaine.	id.
		La Fontaine, après sa conversion, n'a plus composé de contes.	241
		Le conte intitulé LE CONTRAT a été faussement attribué à La Fontaine.	id.
		Il est de Saint-Gilles, qui a réclamé contre cette erreur.	id.

(1) Les belles fresques de Mignard dans l'hôtel d'Hervart existoient encore en 1752. Lépicié en donne une description curieuse dans son ouvrage intitulé *les Vies des premiers Peintres du Roi depuis M. Le Brun jusqu'à présent*, Paris, 1752, in-12, pag. 127 à 138.

Age. Pages.

Des imitateurs de La Fontaine de son vivant. 242

Desmay, Furetière, Daubaine (1), Le Noble, Perrault (2), Benserade (3), etc., dans la Fable; dans le Conte, Saint-Glas (4), Vergier, Saint-Gilles. id.

Détails sur ce dernier. id.

Le Conte du QUIFROQUO a été composé avant la conversion de La Fontaine. 243

Lors de sa conversion, La Fontaine renonça au profit d'une édition de ses contes qu'on faisoit en Hollande. id.

Il rompit toute liaison avec ses éditeurs de Hollande et avec madame Ulrich. 244

La Fontaine renouvelle à l'Académie sa profession de foi, id.

Et lit la PARAPHRASE DE LA PROSE DES MORTS,

(1) Conférez sur le recueil de *Fables nouvelles*, Paris, in-12, chez Blageart, 1685, faussement attribué à Moreau de Mautour, et qui est de Daubaine, le *Mercure Galant*, de Mars 1682, pag. 79, et le tome VII des *Amusements du cœur et de l'esprit*, pag. 16, 125, 335 et 338.

(2) Perrault, *Recueil de divers ouvrages en prose et en vers*, 1676, in-12, pag. 238 à 252.

(3) Benserade, *Fables en quatrains*, 1678, chez Sébastien Cramoisy.

(4) Sur Pierre de Saint-Glas, abbé de Saint-Ussans, voyez Baillet, *Auteurs déguisés*, 1690, in-12, pag. 560, *Nouveau choix de pièces et de poésies*, 1715, tom. I, pag. 50, *Ménagiana*, tom. IV, pag. 235, et l'*Histoire du Théâtre François*, tom. XIII, pag. 313. D'après ce dernier ouvrage il paroîtroit que cet auteur ne s'est pas déguisé sous un faux nom.

Date. Age. Pages.

DIES IRÆ. 245

Réception de La Bruyère à l'Académie françoise, le 3 juin 1663. id.

Hommage public rendu à La Fontaine par cet académicien. id.

Le duc de Bourgogne, encore enfant, devient le bienfaiteur de La Fontaine. 246

1694 73 FABLES CHOISIES MISES EN VERS, CINQUIÈME PARTIE. id.

Ce nouveau recueil fut imprimé deux fois dans la même année. id.

Il contient peu de fables nouvelles. id.

En y joignant BELPHÉGOR, La Fontaine en a retranché le prologue. id.

Plusieurs fables de ce recueil sont dédiées au duc de Bourgogne. id.

Le recueil entier est aussi dédié au duc de Bourgogne. id.

Fénélon avoit mis les fables de La Fontaine entre les mains de son élève avant l'âge de huit ans. 248

Fable intitulée *le Vieux Chat et la jeune Souris*, dédiée au duc de Bourgogne. id.

Fable intitulée *le Loup et le Renard.* id.

La Fontaine travailloit avec soin ses ouvrages; il a refait la fable intitulée *le Renard, les Mouches et le Hérisson.* 249

Sa facilité apparente étoit le résultat du travail. 250

Dédicace en prose de cette cinquième partie au duc de Bourgogne. 251

Louanges données à Louis XIV sur sa modération et sur ce qu'il s'occupe à conclure

Date.	Age.		Pages.
		la paix.	id.
		Victoire de Nerwinde le 29 juillet 1693.	id.
		Louis XIV offre la paix à des conditions trop dures.	251
		Fable intitulée *les Compagnons d'Ulysse*, dédiée au duc de Bourgogne.	252
		La Fontaine avoue que son génie décline.	id.
		On ne s'en aperçoit pas dans la dernière fable de ce recueil, *le Juge arbitre, l'Hospitalier et le Solitaire.*	id.
		Le cinquième volume des fables que La Fontaine a publié n'est pas inférieur aux quatre autres.	253
		LETTRE A DE MAUCROIX, 26 octobre 1694.	id.
		Il ne nous reste rien des hymnes et des psaumes que La Fontaine avoit traduits ou imités ; cette perte est peu regrettable.	254
		Les forces de La Fontaine s'affoiblissent.	255
1695	74	BILLET DE LA FONTAINE A DE MAUCROIX, 10 février 1695.	id.
		Ce billet prouve que sa conversion étoit sincère.	256
		RÉPONSE DE F. DE MAUCROIX A LA FONTAINE, 14 février 1695.	id.
		Racine assiste La Fontaine dans ses derniers moments.	257
		Mort de La Fontaine le 13 avril 1695. (1)	258
		Éloge de La Fontaine par Fénélon.	id.

(1) Dans l'essai sur la *Musique ancienne et moderne*, de La Borde, in-4°, tom. IV, pag. 252, il est dit « que vers 1750, « en creusant une fosse dans le cimetière de Saint-Joseph, « on trouva les cercueils de La Fontaine et de Molière, et

« qu'on les transporta dans l'église où ils sont maintenant. » La Borde ne nous dit point où il a puisé ce fait ; il a comme les autres été induit en erreur par d'Olivet, pour ce qui concerne La Fontaine. Dans le procès-verbal d'exhumation des prétendus cercueils de La Fontaine et de Molière en 1792 il n'est fait aucune mention de la translation de ces cercueils dans l'église Saint-Joseph ; la tradition n'en avoit laissé aucune trace : on crut au contraire les retrouver à l'extrémité du cimetière. Molière seul pouvoit s'y trouver. Voyez la note dans notre première édition de l'histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine, 1820, in-8°, pag. 501 à 504.

FIN DE LA TABLE.

ERRATA.

TOME PREMIER.

Page 105, ligne 9, la seconde lettre, *lisez :* la dernière lettre.

Page 274, lignes 5 et 6, réunissoit, *lisez :* réunissoient.

TOME SECOND.

Page 138, ligne dernière dans la note, Voyez ci-dessus pag. 105, *lisez :* Voyez ci-après pag. 148 et 184.

Page 213, ligne 3, toujours, *lisez :* du tout.

